# SECONDIGNY EN GATINE DEUX – SÈVRES



# MANUEL D'HISTOIRE LOCALE

Manuel N° II Secondigny de l'Empire 1800 à nos jours.

\* \* \* \* \* \*

**Rédaction, Claude Julliot Secondigny Novembre 2011** 

# Sommaire

Situation avant la Révolution	page 3
Monument aux Morts	49
Maires de Secondigny + Notaires	50
<b>Ecoles communales et privées</b>	55
1850, Recensement de la population	68
1903, Règlement sanitaire	75
Sapeurs Pompiers	76
Musique municipale	78
1949, Artisanats et Commerces	80
Elections en Gâtine et Secondigny	82
Légendes, Souvenirs, Rumeurs	91

\* \* \* \* \* \*

# Administration communale et Aménagement du bourg, ... suivant archives de la Mairie

La partie historique avant 1800 est incluse dans la première partie. La partie concernant l'église a été directement intégrée au manuel N°5

Sous l'ancien régime, les assemblées d'habitants se tiennent sous le porche de l'église. Appelés au son de la cloche, les habitants délibèrent des problèmes d'ordre civil, comme la répartition des impôts ou d'ordre religieux de la fabrique (paroisse) La fonction de Maire ou Syndic, gérant ces assemblées, date de 1692.

## Système d'imposition avant la révolution.

#### 1° impôts royaux

- Taille royale, impôt direct correspondant à une somme globale annuelle nette, attendue par le pouvoir central et répartie (taillée) par les intendants sur les collectivités de base (paysans et artisans). Les paroisses ont la charge de la répartition au niveau local. A l'appel du bailli les « manants » élisent 2 « prud'hommes » qui répartissent l'assiette et collectent l'argent, aux risques de devoir combler le déficit sur leurs propres deniers. Les nobles et le clergé étaient dispensés de cet impôt.
- **Vingtième** ou **dixième**, impôt applicable à tous les revenus sauf les salaires, c'est l'impôt foncier de notre époque.
- Capitation, taxe par tête perçue sur chaque personne selon son rang et ses facultés, suivant un barème de 20 classes.
- Aides, taxes sur les produits de consommation, fixées arbitrairement suivant les régions. Ces taxes d'**Octroi**, seront plus tard, maintenues au profit des communes. La plus détestée de ces taxes, est la « Gabelle » ou impôt sur le sel (la Gâtine en était en partie exonérée). Celui-ci, indispensable pour la conservation des viandes et des poissons fait l'objet de contrebande importante. Les douaniers qui contrôlaient l'octroi, s'appelaient « Gabelous ».
  - Subsides, impôts pour des besoins temporaires de l'Etat, guerre, travaux...

#### 2° Fiscalité ecclésiastique

- **Dîmes**, impôts correspondant au dixième des céréales récoltées, au bénéfice de l'église pour l'entretien du clergé et sa mission d'assistance aux pauvres. La paysannerie avait la charge exclusive de cet impôt qui bénéficiait en totalité aux institutions hiérarchiques de l'église : évêchés, abbayes... Le curé et son vicaire devaient se contenter de la « portion congrue » quêtes et offrandes en nature.

#### 3° impôts seigneuriaux

- **Cens**, redevance fixe en argent, due au seigneur pour l'exploitation de ses terres. Cet impôt correspond à une location ou fermage pour le fermier.
- **Corvées**, droit seigneurial par lequel les fermiers devaient exécuter tous les travaux d'entretien des chemins et surtout de la demeure, château, parc, bois, étang, etc. Cet impôt très lourd en journées de travail était, en plus, ressenti comme une vexation.
- **Banalités**, obligation de faire moudre son blé au moulin (banal) du seigneur, de cuire le pain à son four (banal) et porter la vendange à son pressoir (banal). Le montant de la redevance était fixé au gré du seigneur.
- Lods, droit en argent qu'un héritage devait au seigneur dont il relevait lorsque le vassal voulait l'aliéner.

- 1706 On constate que certaines fermes ne sont plus ou pas, emblavées, du fait de la charge des impôts réclamés par les collecteurs d'impôts et du système de métayage. Les fermes de Montiboeuf, la Michelière, la Gautrelière, la Vergne, l'Oucherie, la Touche-Guibert, Prévoirault et une dizaine d'autres sont à l'abandon; Plus personne n'accepte le métayage. L'abbé Roucher s'associe aux plaignants.
- 1789 Le cahier de doléances rédigé par Desprez et transmis par Jacques Mouchard et Louis Cantet, a disparu. Comme dans ceux, connus des communes voisines, nos aïeux ont sans doute, attiré l'attention du roi sur leur extrême pauvreté, et ont demandé un allégement des impôts et en sous-entendus, une meilleure répartition de ceux-ci.
- 1790 Décret de vente des biens ecclésiastiques pour garantir l'émission des assignats (papier monnaie). En contre partie, la nation prend à sa charge, les frais du culte.

Mise en place du nouveau système électoral. Le système Siéyès de 1789 de projet de classement des citoyens passifs et actifs disposants du droit de vote, est amendé en 1890 par Robespierre, pour être définie en mai 1791, différenciant les citoyens passifs, et les citoyens actifs disposant du droit de vote :

- Citoyens Passifs exclus du vote :
  - 1 les femmes.
  - 2 les enfants de moins de 25 ans.
  - 3 les étrangers.
- 4 ceux qui ne contribuent en rien à soutenir l'établissement public, comme les vieillards, infirmes, pauvres, mendiants, vagabonds, etc.
  - Citoyens Actifs disposant du droit de vote :
    - Hommes disposant de revenue et payant l'impôt, environ 10 à 20 %
  - Citoyens Eligibles:
    - Citoyens actifs d'un revenu supérieur à 10 livres soit 8 %.

	Population Totale	<u>Passifs</u>	<u>Actifs</u>	<u>Assistés</u>
Secondigny	2.000	1.543	331	126
Azay	1.050	746	143	161
Bouin	108	73	15	20
Allonne	1.300	727	223	350
Hérisson	100	28	14	58
Pougnes	319	-	25	-
Saint-Aubin	1.100	690	175	235
Neuvy	600	425	94	81
Vernoux	1.364	360	274	730
Total	7.941	4.886 (62%)	1.294 (16 %)	1.761 (22 %)

Ce système électoral sera lentement amélioré au fil du temps, en particulier, avec le droit de vote des femmes donné par le Général de Gaulle en **1945**, et plus tard, avec la majorité ramenée à 18 ans par Giscard d'Estaing en **1974**.

Les citoyens assistés sont ceux ne disposant pas de revenus suffisants pour assurer leurs subsistances ; pauvres, mendiants, infirmes et enfants abandonnés, etc.

- 1790, suite à la demande de l'abbé Sieyès et pour avoir une représentation plus égale, La Constitution met en place une nouvelle Formation Territoriale.

Avant la Révolution, les provinces comme le Poitou avaient des limites imprécises et les divisions ecclésiastiques, judiciaires, financières, administratives différentes. Le Poitou est partagé en trois départements avec la création des Deux-Sèvres. Le docteur Louis Merle a écrit un livre très documenté sur ce sujet complexe.

### Médecine à Secondigny à l'époque de la Révolution (étude de Pierre Arches)

En 1771, le 26 avril, le chirurgien Camus pratique une césarienne sur Jeanne Bernard. La mère est morte ainsi qu'un enfant tiré de son corps mais il a pu être baptisé par le chirurgien.

En 1779, Jean Helliot de Secondigny étudiant à Poitiers est reçu Maître chirurgien accoucheur.

Maîtres chirurgiens en 1790 : à Secondigny Jean-Baptiste Hubelin (x en 1764 à Marie Bisson) Jean-Baptiste Maupetit (°1748 † 1816 x Babin Marie de Bourgneuf) et François Camus (†1789 x en 1767 à Pépin Thérèse) ; pour Allonne, Mr De la Pierre et Tourteron ; pour Le Beugnon, Mr Jean Boutron ; pour Fenioux, Mr Noël Boileau. La moyenne en Gâtine est de 1 chirurgien pour 1.548 habitants.

François Cailton de Secondigny († 1802 x en 1786 à Auger Marie) est un rebouteux célèbre. Il existe aussi des toucheurs, des sorciers et des leveurs de sorts.

Les maîtres chirurgiens exercent aussi la profession d'accoucheurs, depuis 1760, les sagesfemmes sont placées sous le contrôle des chirurgiens. Le curé doit veiller à la compétence des sages-femmes et veiller qu'elles n'utilisent pas la superstition.

- 1792 27 juillet. Aliénation et mise en vente des biens, meubles et immeubles appartenant aux émigrés. La vente se fait par bloc, ce qui favorise les acheteurs citadins des villes de Niort ou Parthenay ainsi que les bourgeois du bourg, en particulier ceux de robes, notaires, huissiers, collecteurs d'impôts, fermiers généraux etc.. La loi du 13 septembre 1793 va humaniser le système de vente. Elle donne un arpent (~ 50 ares) de terre gratuite pour chaque chef de famille démunie et octroi des délais de paiement allant jusqu'à 20 ans, et surtout la vente se fait par petits lots, ce qui permet de favoriser les petits cultivateurs, de partager les métairies et créer les nombreuses petites borderies.

Nombreux seront les biens des émigrés qui échappent à la vente ou retournent à leurs anciens propriétaires après la révolution.

- 1793, au début de l'An II, changement de monnaie, le Franc remplace la Livre.
- 1795 La constitution de l'an III définit l'administration territoriale, avec, en particulier, l'établissement des cantons et des communes.

Les membres du conseil municipal cantonal sont élus par les électeurs de l'Assemblée primaire, constituée des citoyens actifs, âgés de plus de 25 ans, payants une contribution au moins égale à trois journées de travail. Ces membres sont élus pour deux ans, renouvelés par moitié chaque année par tirage au sort. Ces membres élisent par bulletins secrets, un agent municipal faisant fonction de Maire, mais restant subordonné aux administrations du département et au contrôle d'un commissaire nommé par le gouvernement. Pas une dépense ou une recette ne peut être engagée sans l'accord du Sous- Préfet de Parthenay. Les Assemblées primaires se tiennent dans les églises.

La période trouble qui suit la révolution va nécessiter pour la mise en place et le fonctionnement des nouvelles institutions, des moyens financiers considérables. Les municipalités furent rapidement accablées par les problèmes de répartition d'impôts.

Nous pensons, à la lecture des comptes rendus des délibérations du conseil, que contrairement aux Cantons environnants, les élus locaux de Secondigny ont réussi à faire face au mieux, à la situation exceptionnelle de cette époque en restant neutre malgré les changements. La quasi-totalité des conseillers savaient lire et écrire, ce qui était rare.

#### - 1800 Loi du 17 février établie par Bonaparte.

La commune reprend son individualité. Le Préfet nomme le Maire et les membres du conseil municipal, pour une durée de trois ans. Le Canton devient seulement administratif.

- Garantie de la liberté du culte et de l'usage des édifices destinés aux cultes.
- Amnistie entière et absolue aux habitants des départements de l'Ouest pour les événements passés.
  - Création du Conseil Général.
  - Abrogation des lois sur les « emprunts forcés » établies par la Convention.

Mise en place des nouveaux barèmes d'imposition, et d'un jury d'équité pour la mise en application :

- Contribution foncière, basée sur le revenu net réel de chaque propriété. Cet impôt est une résurrection élargie de la « taille » de l'ancien régime.
- Création de la patente, imposant les commerçants et artisans, sur les revenus professionnels. L'application de cet impôt posera de nombreux problèmes du fait que les petits artisans avaient plusieurs activités comme artisans mais aussi en tant que commerçant et ou, agriculteur.
  - Contribution personnelle et somptuaire divisée en 4 impôts :
    - 1, taxe somptuaire sur les domestiques, chiens, chevaux, voitures, etc.
    - 2, taxe du vingtième sur les traitements et salaires publics.
    - 3, taxe mobilière.
    - 4, taxe personnelle égale à trois journées de travail.
- Contribution sur les portes et fenêtres des maisons, signes extérieurs de richesse! Le conseil municipal élit chaque année, 6 « classificateurs » et 10 « répartiteurs »
- 1800, 1 mai ou 11 floréal an VIII, le sieur Fauchereau de Vernoux-en-Gâtine, présenta aux administrateurs de la commune de Secondigny, une petite louve vivante qu'il avait capturée sur le territoire de Neuvy-Bouin, et âgée d'environ un mois. Les oreilles de la bête furent coupées et le sieur Fauchereau reçut le salaire qui était alors attaché à la destruction des animaux féroces. Signés : Chevallereau Administrateur de la commune et Baudet Secrétaire (Georges Picard et Maurice Poignat)
  - 1801, 1 juin (13 prairial An IX) Tremblement de terre vers la Châtaigneraie.
- 1801, 1 nivôse. Le citoyen Préfet en date du 1° primaire a nommé le Conseil Municipal de Secondigny. Baschard, notaire est nommé Maire. Sont nommés Conseillers : Félix Ducelier juge de paix, Jean Vincent Guignard secrétaire du juge de paix, Jean-Baptiste Bisson propriétaire, Charles Honoré Pidoux propriétaire, Charles Maupetit propriétaire, Jean-Baptiste Maupetit officier de santé, Louis Cantet propriétaire, François Migeon cultivateur, François Vignaud propriétaire, Charles Patarin meunier.
- **1802** 18 nivôse. Le Sous-Préfet dans une lettre au Préfet Dupin, demande un secours financier pour un vieillard de Secondigny âgé de 105 ans. « Celui-ci possède des talents de rebouteux reconnus officiellement par les chirurgiens du voisinage. Cet homme a vécu sous Louis XIV et a été heureux de voir Napoléon. »

Le centenaire, François Caillon, né à Saint-Maurice des Nouhes, canton de la Châtaigneraie en 1697 (date non confirmée) décède d'un refroidissement le 27 thermidor an X à l'âge de 106 ans, signé Baschard.

15 pluviose an X. Considérant que les chemins ne sont que précipices et cloaques insalubres qui nuisent au commerce local, les citoyens sont invités à faire une juste part des travaux en ramassant les cailloux et les pierres.

Reconstruction du Grand Pont sur la Chaussée reliant le Chef-du-Pont.

Un budget est donné pour les réparations convenables du temple destiné au culte catholique ; un salaire de 70 francs est versé au préposé à l'entretien.

Mise en route des registres municipaux d'Etat Civil, avant cette date, ces registres étaient paroissiaux à la charge du Curé Doyen.

7 fructidor AN X (25 août 1802) Sépulture au Beugnon de Louis Dallet 34 ans habitant le bourg, époux de Marie Lumet. Louis Dallet a été tué par les rebelles de la Vendée le 30 thermidor dans le Château-Chardon et trouvé 8 jours plus tard. Le constat est assuré par Beauneveux, officier public au Beugnon, réfugié à Xaintray (Etat Civil)

Evolution de la population de 1791 à 1820. Etudes de la société d'Emulation de la Vendée 2007 « Détruisez la Vendée »

	1791	1794	1796	1800	1806	1820	
Secondigny	2 000	1 424	1 443	1 405	1 368	1 395	
Allonne	1 300	1 259	969	1 230	1 306	1 400	
Neuvy-Bouin	708	552	427	361	401	555	
Vernoux	1 364	1 262	955	1 138	1 079	1 318	
Le Beugnon	646	706	674	523	701	756	

- 1803 Des bandes de brigands rendent les déplacements dangereux. En octobre, le fils Pagenaut aubergiste et marchand de bois, est assassiné à la lisière du bois de Puyrenault, sur l'ancienne route de Secondigny à Champdeniers.
- **1804**, le 10 pluviose an XII (31 janvier 1804), eut lieu un mariage qui a semble-t-il marqué le début du siècle à Secondigny.

Jean-Baptiste Chrysostome Decaix, âgé de 30 ans, né le 15 avril 1773 à Ailly Somme, fils de Decaix François et Dauger Marie, maréchal des logis de gendarmerie à Parthenay, épouse Françoise Rose Mouchard, âgée de 25 ans, née à Secondigny le 9 avril 1778, fille de Jacques Mouchard négociant et de Besson Françoise Thérèse; en présence de Merle René demeurant à Vernoux, marchand oncle de l'époux; Ducellier Félix demeurant à Secondigny, juge de Paix, âgé de 46 ans, ami de l'épouse; de Boulfroy Jean demeurant à Parthenay, âgé de 34 ans, ami des époux.

Nous remarquons que J.B.C. Decaix en épousant la fille de Jacques Mouchard, (syndic) maire de Secondigny pendant la Révolution, de simple gendarme, va devenir propriétaire d'une partie des Biens Nationaux et acquérir une partie importante du bourg.

Les Biens Nationaux ne profitent pas aux partisans des valeurs de la Révolution, mais aux combinards et affairistes : robins, notaires, greffiers, juges de paix, médecins, marchands et gendarmes.

Le curé Jean Motte officiellement destitué pour avoir juré fidélité à la Constitution civile, bien que n'ayant jamais cessé de servir la paroisse et ses fonctions pastorales, est confirmé dans ses fonctions. Dans son rapport du 20 août précisant sa position, le nombre d'habitants de la paroisse est chiffré à 1415 loin des 2000 de l'inventaire officiel de 1790, au début de la Révolution.

Les notables locaux, tous gens d'une apparente respectabilité, s'assemblèrent afin de marquer, sous le signe de la gastronomie, leur satisfaction de retrouver enfin la tranquillité.

Le curé Jean Motte ex-acquéreur de biens nationaux (?) figurait parmi les membres de cette confrérie bourgeoise, en compagnie de Charles Maupetit, adjoint au maire, et messieurs Cornuault, Bisson, Cherbonneau, Baudet et de quelques-autres, tel le juge de paix Félix Ducelier.

Le 4 messidor an XII (23 juin 1804), sous le premier de l'Empire, en application de l'arrêté du Préfet du 13 prairial, sous la responsabilité de Pierre André Baschard, Maire de Secondigny; Désignation par le conseil municipal réuni en la chambre communale, des 30 personnes chargées des relations avec Mgr l'Evêque de Poitiers.

Charles Honoré Pidoux	Propriétaire	Charrier le jeune	Percepteur
François Vignault	Agriculteur	Henry Charrier, ainé	Avocat
Joseph B. Cherbonneau	Propriétaire	Mathurin Cantet	Propriétaire
Félix Ducelier	Juge de paix	Jean Cantet	Agriculteur
André Baudet, aîné	Propriétaire	Pierre Cantet	Propriétaire
Bonaventure Poussard	Propriétaire	Jean Baptiste Clisson	Fabriquant
Joseph Pagueneau	Propriétaire	Louis Boutin	Meunier
Mathurin Ricochon	Marchand	Pierre Micheau	Propriétaire
Jean Baptiste Maupetit	Officier de Santé	René Verger	Propriétaire
Charles Bonav. Maupetit	Agriculteur	Marsault	Cabaretier
Charles Maupetit	Membre du Conseil	Bodin	Cordonnier
Guesdon	Aubergiste	Jacque Fabien Legendre	Propriétaire
Pierre Charron	Propriétaire	Pouzet l'aîné	Maréchal
André Baudet le jeune	Aubergiste	Patarin	Meunier
Pierre Baschard	Maire	Pierre Martineau jeune	Thuillier

Le marché est fixé au vendredi et les foires annuelles : 5 vendemiaire, 21 frimaire, 12 ventose, 24 floréal, 9 messidor et 1 fructidor.

- 1806, Augmentation du contingent de conscrits pour faire face à la coalition. Notons qu'entre 1801 et 1812, 43% des individus mobilisés sont réformés pour faiblesse de constitution. Les consignes sont données pour réduire le nombre de réformés; les conscrits ajournés qui conservent l'espoir de grandir, se fortifier ou se guérir de quelques maladies, doivent se présenter les années suivantes. La Gâtine présente le plus grand nombre de jambes ulcérées, de sourds et d'épileptiques. Il est vrai que pour échapper au service militaire, les parents envoyaient au recrutement les garçons de 12 ans, trop petits, en place de leurs frères aînés. 7 % des jeunes désertent pour échapper à la conscription.

Certains appelés ne se présentent pas, comme Pipet Henri du Busseau.

- 1807, Les Biens Nationaux continuent à changer de main. Le fief de la Touche du Busseau devient la propriété de Joseph Pagenot, de la Prévoizière de Secondigny, puis à son gendre Ducellier et de là passa aux Taudière et Guépin (P.Chauvet).
- Le 11 septembre, P.A. Baschard, maire, vends par adjudication, deux petits tas de pierres de taille provenant de la démolition du vieux château de Secondigny, à Decaix et à Maupetit, officier de santé, 35 et 39 francs.

#### 1807, création du cadastre.

Le 15 septembre, loi sur la mise en place du cadastre parcellaire pour l'ensemble de la France, en remplacement du cadastre existant par type de culture. Le but est de déterminer les limites des propriétés foncières. La matrice du cadastre servira à établir les surfaces et la qualité des terrains utile pour déterminer l'impôt foncier.

De nombreux arpenteurs locaux sont nommés ainsi que des géomètres, à partir des militaires. Les travaux se feront à la planchette, le décamètre et la boussole.

Le travail des arpenteurs et des rédacteurs des matrices va rencontrer de nombreuses difficultés. Les noms des parcelles et parfois des villages sont parfois déformés. Les géomètres

étrangers au pays, malgré la présence d'arpenteurs du pays, ne comprennent pas toujours le patois Gâtinais Souvent pour simplifier, le rédacteur donnera aux parcelles des noms faciles à comprendre, champ du haut, du bas, grand, petit, etc.

Les cadastres dans les zones prioritaires ont été terminés en 1811, comme dans les zones militaires. L'ensemble de la France a été terminé en 1848. Pour les Deux-Sèvres : 1809, Niort et Cerizay ; 1811, Bressuire et son canton ; 1824, Le Busseau ; 1825, Coulonges et Thouars ; 1834, Parthenay.

En cas de litige entre les voisins, un géomètre expert est nommé par département. Il ne touche pas au plan établi, qu'il ne signe qu'après avoir parfois modifié les mesures des parcelles sur la matrice cadastrale et levé les litiges. Les prés en bordure des ruisseaux n'ont pas de formes très géométriques!

Le cadastre de Secondigny est daté de 1838, mais le plan et les numéros des parcelles sont certainement antérieurs, peut-être de 1811. La date de 1838, montre les désaccords qui ont eut lieu dans la commune à cette époque.

La route stratégique n° 1 Nantes Parthenay via Cholet Mauléon et Bressuire a été tracée en 1811. Les habitants concernés par le tracé sont avisés en 1817, au démarrage des travaux. Ceuxci sont à peu près terminés vers 1825.

- **1810**, Le 10 novembre Pierre Roux, 20 ans, charpentier au bourg, conscrit, fusilier pour la campagne d'Espagne, décède des fièvres à l'hôpital de Saragosse.
- Le 31 août, tremblement de terre de 2 secondes accompagné d'un bourdonnement, dirigé du nord-est au sud-ouest (archives de Fontenay)
- **1811** Des violents orages détruisent les récoltes, amenant une véritable disette sur la France entière. L'hectolitre de blé valait 20 francs en 1810, 26 francs en 1811 et 33 en 1812. La récolte de 1813 sera bonne. La préfecture demande à la commune de gérer la répartition des récoltes et la distribution de pain.

Napoléon prescrit la distribution de soupe gratuite et journalière. Cette soupe économique dite à la Rumford est composée d'orge mondé, de pommes de terre, de haricots, de fèves, de lentilles, de maïs, de pain coupé en morceaux et de plantes susceptibles de donner du goût et de la saveur.

- 1812 La commune achète un moulin à pomme de terre, pour permettre aux pauvres de faire de la farine avec cette substance pour la confection du pain, le prix du blé rendant ce produit inaccessible aux pauvres. L'usage de ce moulin sera abandonné en 1834 et vendu aux enchères en 1848.
- 20 janvier, la Patrie est en danger, tous les possesseurs d'armes à feu sont tenus de les remettre dans les trois jours, pour armer les conscrits réquisitionnés d'office, et les envoyer au Front. Le nombre des réfractaires augmente suivant la courbe des besoins.

De 1800 à 1814, Napoléon a levé plus de deux millions de soldats, soit en moyenne 36% des mobilisables et 7% de la population totale, environ 28 millions d'habitants. A titre de comparaison, entre 1914 et 1919, on mobilisera 20% de la population totale, soit la totalité des hommes valides de 18 à 48 ans.

- 7 avril François Parvis voltigeur pour la campagne d'Espagne meurt à l'hôpital de Salamanque. Le 7 mai Jean Robin 20 ans, décède à Luneville.
- 13 avril, la nouvelle de l'abdication de Napoléon arrive dans le canton, apportant un grand soulagement, mais posant le devenir des Biens nationaux.
- 25 avril, la ville de Napoléon-Vendée (La Roche-sur-Yon) devient Bourbon-Vendée ! Sous le parrainage du comte d'Artois.

- 1814, le 11 septembre, sépulture de Verdon Charles de Secondigny, canonnier au 4°régiment militaire d'artillerie de marine, 2° bataillon, 4° compagnie, décédé à 20 ans à l'hôpital de Salzbourg des suites de fièvres.
- 1815, Le 15 mai, le tocsin sonne, suite au retour de Napoléon, les Chouans se soulèvent de nouveau et s'emparent de Cholet et de Bressuire. Les Chouans prennent à leur tête, Louis de la Rochejacquelein, frère de Henri, général historique de 1793 et qui avait épousé la veuve de Lescure, propriétaire du château de Hérisson. Il meurt le 4 juin à Beauvoir à la suite d'un déchargement d'armes en provenance d'Angleterre. Cette mort amène les derniers chefs Vendéens survivants à signer la paix à la Tessouale avec le Général Travot. Après la défaite de Waterloo le 18 juin, et l'abdication de Napoléon le 22, le calme revient.

Contrairement à mars 1793, la Levée d'armes de 1815 fut d'inspiration politique et provoquée par la noblesse (texte de Philippe Gaury, Bressuire)

Les cents jours ont été marqués en Gâtine par une forte opposition de la population au décret du 10 avril imposant aux Deux-Sèvres, la formation de 20 bataillons. L'arrondissement de Parthenay a toujours été hostile à Napoléon, à cause du très lourd tribut payé par les jeunes conscrits de Gâtine.

Le 1° juillet, sur la route de l'exil vers les Amériques via Rochefort ou il sera fait prisonnier, Napoléon fait halte à Niort, ou il est ovationné par la population.

La Prusse, en venant occuper la France, regroupe les partis opposés dans un même sentiment de rejet contre l'occupation étrangère. Le 25 juillet, l'armée de l'Ouest se disloque à Niort.

Pour sécuriser les transports et supprimer les embuscades des bandes de brigands formés par les déserteurs, il est donné ordre de couper les bois et haies à 50 mètres des bords des routes principales.

- 1816, Suite à l'explosion du volcan Tabora en Indonésie le 10 avril 1815, un nuage de soufre recouvre l'hémisphère nord dont l'Europe durant plusieurs années, amenant un dérèglement climatique. L'été 1815 est glacial, entraînant l'absence de récolte. Le chiffre de 200.000 victimes de la faim en Europe est avancé par les Historiens.
- 1818, Vente par P.A. Baschard, de la maison et jardin du Petit Château à Nicolas Goujeil, charron à Secondigny, pour 900 francs. Archives D.S. fonds Merle 21 J 125, liasse 7. Pour connaître la position exacte du Petit Château, il suffit de vérifier les actes de propriété actuels des numéros impairs de l'actuel rue de la Vendée!
- 1820, le 22 juin le feu a pris dans la métairie de la Séguinière. La grande partie de tous les bâtiments a été la proie des flammes. Marie Fragu veuve Mimault déclare en être la cause et s'engage à payer au propriétaire M Poussard la somme de 2 400 frs. (Cornilleau Sdy)
  - 1820, juin, Extrait des registres de la Mairie.

Travaux de réfection des bancs des anciennes halles située route d'Angers à 50 mètres du carrefour actuel. Adjudicataire Jean-Baptiste Bisson, caution de Pierre Roux Chef du Pont.

Signé: Pidoux Delamosnerie, Maire.

- **1822** 15 mars Un placard en lettres majuscules est affiché sur la place de l'Eglise avec ces mots : « Vive l'Empereur »

« Je ne sais s'il ne faut pas l'attribuer à des espérances coupables » écrivit le souspréfet de Parthenay au préfet de Niort à cette occasion. Les habitants refusaient de croire en la mort de Napoléon († 5 mai 1821) ; les rumeurs les plus folles couraient sur son évasion et son proche retour à la tête d'une armée formidable pour délivrer la France de la tyrannie des Bourbons.

Issues de sociétés politiques secrètes à buts libérales, des troubles se produisent à Saumur, Thouars et Parthenay, ce sera l'affaire du général Berton, et celle plus tragique des *quatre sergents de La Rochelle*, dont le peuple exalta le souvenir.

- 1823 Recette communale annuelle = 3481 francs dont 1035 francs d'octroi.

Le gouvernement et les autorités locales cherchent à limiter la misère en supprimant le vagabondage et en renvoyant les miséreux dans leur commune d'origine, où ils doivent être pris en charge par la communauté « ... Que chacun garde ses pauvres... » A Secondigny, les pauvres devant être secourus sont 17,61 %, (congrès de Bressuire 1987)

Les gendarmes de Secondigny signalent deux individus dans la commune de Vernoux « Ces deux individus se sont présentés dans plusieurs maisons, disant qu'ils venaient d'Espagne où ils avaient été blessés et quelques fois affirmaient, qu'ils revenaient de Russie. L'un, qui paraissait infirme d'un bras, le portait suspendu, l'autre faisait le muet lorsqu'il frappait aux portes. Ils demandaient du pain, de l'argent, du linge ou de la laine »

- **1824,** suite au décès de Louis XVIII, le comte d'Artois, frère de Louis XVI, accède au pouvoir sous le nom de Charles X. Propriétaire légitime des terres de Gâtine avant la Révolution, il doit faire face à l'évolution libérale et s'incliner devant les faits accomplis, comme la vente des Biens Nationaux du Clergé et de la Noblesse.
- **1825** Délimitation et début de la construction des chemins communaux, avec beaucoup de contentieux. Le tableau sera établi en 1839, et le classement en **1909**!

Le 18 mars, Decaix Pierre Chrisophone, fils de gendarme, appelé sous les drapeaux se fait remplacer par Lahaye Louis.

- **1826** avril, Début de la voirie urbaine et du pavage des rues. 800 francs par an. La rue de la Vendée, retardée par les restes du château, ne sera pavée qu'en 1838.

<u>Décaissement de la rue principale</u> de la maison Moulin-Mauger en descendant jusqu'au coin de la maison Moulin-Marcheteau soit de 50 toises de longueur et 2 toises 2 pieds de large (100 mètres par 4.50 de large)

40 charretées de terres à rapporter à la descente de l'écu à l'effet de remonter le niveau de 2 pieds 6 pouces sur la largeur de 10 toises.

Main-d'oeuvre pour abaisser la butte à prendre vis à vis chez Berton jusqu'à la maison Beaugault sur 20 toises et environ 2 pieds 6 pouces de profondeur;

#### Descente de l'Ecu au marché aux Cochons

A prendre au bord du pavé vis à vis des halles à descendre dans le marché aux porcs, longueur 10 toises sur 2 de large.

Achat de 14 toises de pierres pour le pavé à prendre à 3 Km.

40 charretées de terre à prendre sur le marché aux bœufs pour relever une partie de cette rue ; 40 autres charretées à prendre au même lieu pour combler la descente de l'écu ; achat de 8 toises de pierres pour faire à neuf les 20 toises.

Nivellement de la descente de l'écu ; exhaussement de la route vis à vis des halles jusqu'au marché aux porcs.

Régularisation par le tribunal civil de 1° instance de Parthenay, des actes d'Etat Civils, naissances, mariages et décès de la commune de Secondigny pour les années allant de 1794 à 1811, suivant enquête de 1825, suite à la requête du Chancelier de 1814.

- 1828 Publication du règlement des « Poids et mesure » en vue d'établir et réglementer les contributions directes.

Les nouveaux et anciens propriétaires terriens font obstacles à la création, l'alignement ou l'élargissement des chemins et routes sur leurs terres, ce qui se traduit par de nombreux procès et expropriations ; ces derniers vont devenir systématiques en 1833.

- 1829 Le conseil municipal accepte que la route de Niort à Bressuire passe par Secondigny avec la participation financière du Gouvernement. Le Préfet nomme d'autorité le 23 juin, J.B.C. Decaix, membre du conseil municipal.

#### Construction des Routes Stratégiques.

A la suite de la guerres de Vendée de 1793. Napoléon en 1802, visite la Vendée et lance la construction de La Roche-sur-Yon et les routes stratégiques qui traverse et ceinture la zone de la Vendée Militaire. L'établissement des cartes se fait sous le contrôle de l'armée. Les travaux se réalisent très lentement. Les cadastres dits Napoléoniens sont terminés pour la Gâtine en 1830.

Les principales routes stratégiques sont : La Roche-sur-Yon  $\rightarrow$  Angers ; Nantes  $\rightarrow$  Poitiers via Bressuire et Parthenay ; La Roche-sur-Yon  $\rightarrow$  Poitiers via Secondigny et Parthenay ; Niort  $\rightarrow$  Angers via Secondigny et Bressuire.

Ces routes sont prévues en ligne droite, avec absence de haies sur 50 mètres.

- 1830 En pratique, l'école n'est toujours pas obligatoire. Elle compte 30 à 40 élèves l'hiver et seulement, 15 à 25 élèves l'été. (Détails en annexe)

Le 15 mai, la mairie ne peut pas payer la charge d'un instituteur.

Le 10 mai, le maire Pidoux de la Mosnerie et le Conseil municipal, y compris Decaix accepte le projet de réparer l'ancien château pour établir la maison communale et un local destiné aux séances de la justice de paix, ainsi que de faire élever sur le portique de cet ancien édifice, assez spacieux, les appartements indispensables à ces deux établissements. Si l'étendue du terrain le permet, on y érigera de plus, une chambre de police et un logement propre à l'habitation du concierge. Un budget est mis en place sur plusieurs années.

Le 27 juillet, « les Trois Glorieuses » renverse le roi Charles X, remplacé par Louis Philippe qui amène une explosion anticléricale dont seront victimes les élus locaux.

Le Maire Pidoux et le Conseil est démissionné d'office par le nouveau préfet et, **Decaix qui revendique le château, est nommé Maire les 8 et 17 septembre 1830,** par le Sous-Préfet, heureusement pour une brève durée. Sont aussi nommé : Charbonneau, adjoint, Bonnin notaire, Ganne propriétaire, Bisson id, Duboys chirurgien, Maupetit Charles, Cornuault, Poussard et Bienvenue.

- 1831 29 avril, Nomination de la Garde nationale, compagnie de Secondigny.

La création des Compagnies de Garde nationale a été une réponse au frémissement insurrectionnel qui a eut lieu en 1830. A cette date, la duchesse de Berry et les partisans de Charles X († 1836), ont essayé de créer une « chouannerie » pour placer sur le trône Henry V ou duc de Bordeaux. Ce mouvement qui sombra dans le ridicule, est resté gravé dans la mémoire des Gâtinais avec les aventures de Robert le Chouan, lieutenant de Diot (ancien domestique de la Rochejacquelein) qui jouait à cache-cache avec les Gardes Nationaux.

Robert le Chouan, °10 juil.1795 est régisseur au logis du Coutault à Saint-Pardoux, où il est le protégé de damoiselle Marie-Radégonde de Lauzon (°1768 †1858) A la suite de ses aventures, il est jugé le 4 juillet 1837 à Niort et acquitté sur ordre de clémence de Louis-Philippe. Il s'installe entrepreneur de battage et invente une des premières machine à battre qui portera son nom, « la Roberte » Il décède le 31 déc. 1868 à Azay. Le souvenir matériel qui reste, est à Saint-Pardoux, l'une de ses caches ; un gros chêne creux dit de la « Cigogne » de 14.40 mètres de circonférence.

Les compagnies de Garde nationales seront dissoutes en 1852 par l'Empereur Napoléon III.

En réaction des actions des Chouans : Diot de Boismé et Robert de Saint-Pardoux ; le procureur du roi près du tribunal de Bressuire, met en accusation une cinquantaine de chouans, parmi laquelle : Texier, charron, conscrit de Saint-Aubin-le-Cloud, et Coupry de Neuvy-Bouin.

Le 15 juin, en l'absence de Decaix et de Charbonneau, le préfet désigne M. Vignault pour remplir les fonctions de Maire.

# Les portes et les murailles du bourg, coté sud, sont démolies et les pierres utilisées pour empierrer les chemins.

- **1831**, le 30 décembre, le Préfet nomme pour nouveau Maire, Pierre Hyacinthe Bonnin notaire. M Pidoux avait retiré sa candidature.
- **1832**, le 12 février, Robert le Chouan et sa bande, s'emparent de la caisse de la perception de Secondigny contenant 1.800 francs.
- 3 juin, l'état de siège est décrété dans l'Ouest du Poitou, après le passage de la duchesse de Berry venue soulever la Vendée, pour renverser Louis Philippe et placer sur le trône son fils Henri V, duc de Bordeaux. Le soulèvement, peu soutenu par la noblesse, sera vite étouffé, mais dans le nord de la Vendée, les affrontements feront plusieurs centaines de morts.

François Guigneau, maçon, conscrit réfractaire à 23 ans est confondu avec les Chouans et condamné à 20 ans de réclusion.

Cette insurrection larvée a accéléré la décision de la construction en 1832 de la route stratégique N°9 de Niort à Angers par Secondigny et Bressuire. Avant cette époque, la route de Secondigny à Champdeniers passait par : le Chef-du-Pont,  $\rightarrow$  la Mosnerie,  $\rightarrow$  la Gouinière,  $\rightarrow$  la Chaulerie,  $\rightarrow$  la Marnière,  $\rightarrow$  la Tuilerie,  $\rightarrow$  le Retail,  $\rightarrow$  Pamplie,  $\rightarrow$  Cours et Champdeniers.

Ces travaux soumis à l'autorité militaire sont réalisés, autours du bourg, en partie par l'armée jusqu'en 1835. Un détachement de 62 soldats commandés par 2 officiers s'installe en garnison à Secondigny. C'était l'état-major, du 1<sup>er</sup> bataillon, du 25° régiment de ligne chargé, avec ses 385 hommes, de la construction de Secondigny à Bressuire.

Les travaux dureront plusieurs années. Les officiers et sous officiers sont installés avec leur femme et enfants. Le cantonnement est installé au Champ de l'Armée aux Châteliers, route de Neuvy-Bouin.

Ces travaux qui permettent de donner du travail aux miséreux, entraînent le déplacement des halles et des 2 champs de foire. La route, autrefois, pour éviter le marécage situé au nord du bourg quittait le bourg par la rue de la Fontaine puis la Vergne, la Bartière, la Prévoisière, etc. La nouvelle route dite « Stratégique » est prévue, droite de Champdeniers à Bressuire.

Les bretelles de raccordements à ces routes stratégiques ne seront terminées, qu'après beaucoup de discussions, sous le régime autoritaire du Second Empire

Le 3 octobre, le Chouan Corse Secondi monte sur l'échafaud à Parthenay. Ancien déserteur, sa bande opérait en Gâtine et au Bocage Vendéen, non par conviction politique, mais comme bandits de grand chemin.

Les jeunes gens se cachent pour échapper à l'enrôlement. François Guéniaud, 23 ans, conscrit réfractaire, confondu avec les Chouans, est condamné à 20 ans de réclusion.

- 1833 le 10 mai, M Bonnin Maire délibère. Depuis 30 ans, l'objectif principal des élus locaux est de rendre les chemins praticables. Pour boucher les trous, il faut des pierres qui ne sont disponibles, au plus près, que dans l'unique carrière, située dans le champ de la Garenne, exploitée par le sieur Guichet et dépendant de la métairie de la Bartière appartenant à Decaix. Ce dernier impose des prix très élevés, estimés délirants ; l'expropriation risque de se prolonger éternellement.
- Attendu que les murs de ville sont prêts à tomber en ruine et que les pierres en se détachant pourraient occasionner de graves accidents.
  - Attendu que la commune n'a pas d'autres pierres à sa disposition
- Les Murailles et Portes de ville seront démolies. Les pierres de taille seront conservées jusqu'à leur trouver une destination. Les autres pierres seront employées à faire le pavage du haut du bourg, et pour réparer les chemins qui avoisinent le bourg.

L'autorisation est demandée au sous-préfet ainsi que son aide et appui pour les expropriations.

Barème des travaux communaux :

- la	journé	ee d'homme0.60 fi	rancs
-		de cheval ou de mulet0.70	
-		d'un bœuf0.50	
-		d'une vache0.25	
-		d'une charrette de métayer1.20	
-		d'une charrette de meunier0.60	

Le salaire du secrétaire de mairie est de 150 francs par an.

- 1834 Nouveau Mode de scrutin pour les Conseillés Municipaux. Sur les 16 membres, le Maire compris, la moitié, soit 8 sont démissionnés d'office par tirage au sort. Le peuple est appelé à élire tous les 4 ans, seulement ces 8 conseillés. Bien sûr, les conseillés démissionnés peuvent être réélus.
- 1835 Le 9 février, la moitié des 16 Conseillers Municipaux sont démis de leur fonction, par tirage au sort. Plusieurs seront réélus dont le maire Bonnin et sont de retour ; Decaix père et Pidoux de la Mosnerie.

En juillet, l'abbé Thevin, de la famille Moulin, curé de Secondigny, milite sans succès pour le retour d'Henri V.

Enlèvement de la Croix de mission située sur le trajet de la route de Chantonnay et transfert au cimetière, route de Parthenay. Elle sera transférée au nouveau cimetière, route de Saint-Aubin, sur un piédestal et un siècle plus tard, en 1928 à son emplacement actuel.

- **1836** Chaque mois voit une commune demander l'autorisation au Préfet de créer une foire. En réaction, nous lisons, sous la plume de Jacques Bujault.

Le Bon Laboureur « Le département compte 590 foires, une pour 498 habitants. Il (le département) crie fort ; il en voudrait une par tête d'ivrogne, ce qui ferait 51.340, y compris les filles qui vont au cabaret. Ils existent, en plus, 1.923 ballades et marchés, un pour 152 habitants. Ces réunions sont bien suivies, et valent des foires pour les cabaretiers. De plus, les campagnes se dépeuplent ; tout concourt à ruiner le paysan. On attire les gens de la campagne à la ville, au bourg, au village pour qu'ils dépensent et se saoulent.

Il est temps de réhabiliter le travail. Nous chômons les 52 dimanches, les 52 marchés de canton, 80 foires au moins et 25 assemblées. Nos fermiers, routiniers, ont un mauvais cheval, non pour les conduire, mais pour les ramener quand ils sont saouls ...»

Jacques Bujault publie des revues de vulgarisation pour le progrès en agriculture, en particulier un almanach annuel présent dans chaque ferme ou il expose ses maximes : « Tant vaut l'homme, tant vaut la terre », « La poule ne pond pas tous les jours », « Le travail paie les dettes, et la fainéantise les fait », « La terre s'épuise par le blé, elle se repose par le pré » etc.

Jusqu'à sa mort en 1842 Jacques Bujault, député, « homme politico-laboureur » de Cellessur-Belle imprégnera la campagne de son bon sens, fera connaître les nouveautés techniques, charrues, herses, rouleaux, semoirs, drainage, et défendra l'économie rurale au Parlement et auprès des autorités locales.

Le 7 juin, la commission constate que les riverains des chemins vicinaux empiètent de jour en jour d'avantage sur le domaine public.

Le 8 août, accord du Préfet pour l'entretien des chemins communaux : Tout chef de famille de la commune ou autre personne désignée est mis au devoir de donner 2 jours de travail ou sera soumis à 2 centimes et demi en addition aux contributions directes.

- 1837, 18 février, ouverture de la route vers Fenioux et Coulonges. Cette route est utilisée pour le débouché des étoffes fabriquées dans le canton et le transport des bestiaux, vers les marchés de Fontenay, Luçon et les Sables. La largeur de la route est portée à 8 mètres, fossés compris.

9 décembre. Réclamation au préfet, de Jean-Baptiste Chrysostome Decaix, Maire en 1830, au sujet de la propriété des ruines de l'ancien château, qu'il revendique au nom de son épouse Françoise Rose Mouchard, fille de Jacques Mouchard, Maire en 1793.

Réponse du Maire P.H. Bonnin: La commune de Secondigny paraît avoir été en possession des ruines de son ancien château, dés 1793 puisque dans un compte rendu du 29 octobre de la même année de M. Mouchard alors Maire, et aux droits duquel se trouve aujourd'hui M. Decaix, il figure au rang des dépenses une somme assez considérable pour réparation des chemins et que les matériaux employés à ces réparations provenaient des ruines de l'ancien château.

Mais, par arrêté du 5 germinal an XII (1804), la commune a été en possession de ces ruines qui se constituaient, de deux tours sur lesquelles, était appuyée une voûte qui servait d'entrée à Secondigny et d'une masse énorme où se trouvait l'escalier du château.

Les murs avaient été abandonnés par l'arrêté du 18 thermidor an X (1802) C'est que la première marche de l'escalier du château était engagée dans le mur de l'écurie du sieur Guichet, bâtie par M Mouchard beau-père de M Decaix.

Le plan fourni par le pétitionnaire contient une erreur que je dois vous signaler. La porte qui y est figurée entre l'une des tours et l'écurie de M Guichet n'y a jamais existé ; c'était là, l'escalier du château.

Ce plan n'a pu être fait qu'après la démolition, car il n'aurait pas représenté, s'il eut été fait avant, l'ouverture dont il vient d'être parlé et qui existait anciennement beaucoup plus haut dans le mur de l'écurie pour aller au lavoir qui est dans le jardin bas de M. Decaix par une délibération du conseil du 27 floréal an XIII (1805) et rapport de la vente des matériaux y compris à M. Decaix en 1808.

En 1833, la commune se voit autorisée à la démolition, ce qui fut fait en présence de M. Decaix. Le jardin de M. Decaix faisait anciennement partie des fossés de ville destinés comme le château à la défense de la cité. La tour et la masse de l'escalier ne le séparaient que de la voie publique.

Question. M. Decaix a-t-il droit à la propriété de la partie de l'escalier qui restait à démolir entre l'écurie de M. Guichet et l'une des tours ?

La réponse unanime est non, M. Decaix est débouté de ses prétentions. La famille Decaix quitte Secondigny pour Parthenay (minoterie)

- 1838, 6 août. La construction de la route stratégique de Chantonnay à Parthenay, pose un problème au droit des ruines du château, entre les propriétaires riverains, la commune et le gouvernement responsable des travaux.

Le Gouvernement tranche, et pour simplifier le profil de la route, **rabote le niveau du terrain de plus d'un mètre en retirant les pierres du château y compris la porte et ses fondations.** La mairie obtient le bénéfice de la vente des pierres ainsi qu'une indemnité pour les riverains qui voient les fondations de leurs maisons, déchaussées. Une indemnité est obtenue pour l'aménagement d'un aqueduc en sortie de la source du petit château (à l'est de l'actuel parking) et l'aménagement du chemin menant au Thouet, où les charrettes ont du mal à passer.

30 septembre, Installation à Parthenay de la loge maçonnique l'« Heureuse Réunion de Mars et des Arts » Parmi les initiés nous notons la présence de Louis Ganne, médecin originaire du Longeais de Secondigny. En 1843, il prend le *vénéralat* (vénérable) en main à 28 ans et cela pour de nombreuses années. La loge sera fermée pour des raisons politiques en 1851 (Pierre Arches, une ville et son maire, B.S.H.S.D.S. 2° année, tome VIII, 1975)

- 1938, le 5 mars le Sous-préfet de Parthenay donne son accord pour la création du Champ de foire à l'emplacement de l'actuelle place du Maréchal Leclerc.
- **1840,** 15 février et 23 nov. Suite au démontage en 1839, des halles situées près du carrefour, la Mairie achète à Mathurin Ricochon :
- 1° le terrain compris entre l'ancienne route de Neuvy (Est du champ de foire) et la nouvelle route d'Angers pour y aménager un Champ de Foire.
- 2° à l'ouest de la nouvelle route, le terrain, à l'emplacement du marché aux porcs et du bosquet, pour y construire de nouvelles halles et un local pour la mairie, la justice et l'école.

Les matériaux démontés des anciennes halles sont vendus. Les colonnes en granit avec chapiteaux qui supportaient la charpente sont encore visibles en 1998, sur le balcon au sud de la maison de Madame Texier, au n° 21 rue de la Vendée, le reste des matériaux est stocké en bordure du bois de la Boucherie chez Pierre Gouget.

- **1841,** Aménagement, en location, de la Gendarmerie, 5 rue de la Vendée, pour quatre gendarmes dont deux à cheval. Construction de deux chambres de sûreté, caves en sous-sol. Le transfert de la gendarmerie se fera en 1909, à la Dambinière coté gauche, route de l'Absie, enfin route de Bressuire en 1973 et peut-être en 2008, au-dessus du Stade.
- 22 mars, mise en application de la Loi définissant le travail des enfants dans les manufactures et ateliers à moteur mécanique.

Article 2. Horaires : les enfants de 8 à 12 ans ne peuvent être employés plus de 8 heures de travail effectif par jour, divisés par un repos ; les enfants de 12 à 16 ans ne doivent pas excéder 12 heures. Les enfants ne doivent pas travailler les dimanches et jour de fête. La surveillance est assurée par MM Albert et Ganne médecins à Parthenay.

La visite de 1853, montre que les 17 enfants dont 4 ayant moins de 12 ans de la filature Bouleau d'Azay-sur-Thouet avaient des horaires de 16 heures par jour coupées de 2 heures de repos. Une seconde visite montre que les horaires avaient été réduits de 3 heures par jour. Dans la filature, les enfants travaillent à attacher les fils des écheveaux bout à bout et à graisser les métiers. Les brimades et punitions sont habituelles, la visite à Azay en 1853, note que les enfants ne reçoivent que quelques « taloches »

Dans les mines de Saint-Laur des enfants en 1874, travaillaient encore 11 heures par jour. Etude de J.C. Martin Bulletin Soc. Hist. 4° trimestre 1975.

- 1843, Construction de l'aqueduc maçonné du ruisseau venant de la Galucherie et de la Vergne, traversant la place du Champ de foire, et se jetant dans le Thouet en amont de la levée du Chef du Pont : Maçons ; Pierre Macoin et Baptiste Brunet. Les pierres utilisées proviennent en majorité de la démolition de la porte de ville, coté Ouest (Vernoux) 12 novembre, Nivellement du terrain pour la construction des nouvelles halles, avec apport de 175 m3 de terres (Sieurs Bonnet, Macouin, Brunet et Bernardeau)
- 1844, Construction du lavoir « la Grande fontaine », angle Sud-Est du Champ de foire. Choix du terrain pour la future Mairie sur le tènement Brébias.

Le 30 décembre **M le Maire se marie**. Ganne Jean-Firmin 27 ans, Maire de Secondigny, né aux Longeais le 22 avril 1817, fils de Jean-Louis propriétaire et de Baudet Marie-Jeanne (protestante † 30/08/1828 aux Longeais), épouse Duboys Zélia Louise Adélaïde 20 ans, fille de Pierre, chirurgien. Le témoin est Ganne Louis André 29 ans, médecin, futur Maire de Parthenay. La généalogie de la famille Ganne est à lire, dans ce manuel, après la liste des maires.

- **1845**, 3 décembre. Procès au sujet de la vente des terrains propriétés de la commune, n° du cadastre, 19, 10, 27, 28 et 26.
- **1846**, Pour donner du travail aux malheureux, la commune participe directement aux travaux par l'entretien des chemins et la construction d'aqueducs.

La Maison commune (Mairie) est située dans une maison appartenant à M. Roy, maréchal ferrant. Le loyer annuel est de 215 francs.

Pétition de la population au sujet du prix trop élevé du pain et du manque de travail. Autre pétition pour demander le déplacement du Marché aux cochons, situé route de Parthenay, près du carrefour de la route de St-Aubin, à cause de l'odeur.

- 1847 janvier Depuis quelques mois, notre commune et celles environnantes sont parcourues par des bandes de mendiants qui vont aux fermes demander du pain. Jusqu'à ce jour, aucune démonstration d'hostilité n'a eut lieu de la part de ces hommes, le seul mobile qui les fait agir ne peut être que la profonde misère, le manque d'ouvrage et le prix élevé des céréales.

Le conseil met en place pour 2.000 francs, des travaux de réparation des chemins de Pougnes, Allonne et Saint-Aubin, le gouvernement alloue 1.000 francs.

Construction des halles ouvertes avec charpente en bois, visibles sur les premières cartes postales (Jean Audebrand) architecte Adolphe Lemblin, prix 12.000 francs

Tableau des délits jugés devant la chambre correctionnelle de Parthenay entre janvier 1846 et juillet 1847. (B.S.H.S.D.S. 1974, Robert Pautreau.)

Chasse	78
Vols	57
Coups et blessures	21
Mendicité	20
Outrages à la gendarmerie.	8
Divers	14

Le règlement prescrit que les prévenus et les mendiants se lèvent entre 4 et 5 heures du matin, font leur lit, récitent les prières et se rendent dans les ateliers. Payés à la tache et non à la journée, ils gardent pour eux 1/6 de ce salaire, 1/6 constitue le pécule de sortie et le reste revient à l'établissement. On enferme dans des salles de discipline et de correction ceux qui refusent de travailler.

14 septembre, le docteur Louis Ganne, 32 ans, originaire de Secondigny comparait devant le Tribunal Correctionnel de Parthenay. Il est prévenu d'avoir interrompu l'exercice du culte catholique et proféré des injures envers le vicaire de Saint-Pardoux, M l'abbé Lalut. Il est condamné à 6 jours de prison et 2.000 francs d'amende.

- **1848** La Révolution de février qui voit la fin de Louis-Philippe et de la monarchie a frappé les Deux-Sèvres de stupeur et de crainte, le souvenir de 1793 restant vivace. Dés la fin février, les représentants locaux du nouveau gouvernement procèdent à l'épuration de l'administration, y compris dans les conseils municipaux et la préfecture.

Le 10 mars, le docteur Louis Ganne originaire de Secondigny prend possession de la souspréfecture, assisté de Jules Failly docteur en droit et de Chaboceau.

A l'occasion de la plantation d'un nouvel arbre de la liberté, Rivière, instituteur à Secondigny, prononce un discours sur la pensée des Hommes de 1848, dont « l'idéal humanitaire puise son inspiration dans le christianisme »

L'élection des 23 et 24 avril ouvre à tout Français le droit d'éligibilité, ce qui permet à 66 candidats de s'inscrire pour la désignation de 8 députés à la proportionnelle sur liste départementale. Le % des votants du département par rapport aux inscrits est de 84 %, identique à la moyenne nationale. Les cinq listes principales ont été :

- 1° Comité central Républicain 48 % des inscrits = 8 élus, soit la totalité
- 2° Conservatrice dite de Conciliation 22 %
- 3° Conservatrice légitimiste catholique, partage avec les listes restantes, 17 %
- 4° Gauche dite Socialiste, 1 %
- 5° Club démocratique.
- A Secondigny: Conciliation = 33 % et Républicains = 29 %
- A Parthenay : --- = 33 % --- 12 % + dispersion

L'urne est au chef-lieu de canton ; chaque commune fait son devoir, à son heure, « les infirmes, les malades, les octogénaires ont apporté leur vote, ayant en tête maire, adjoints, curés, tous marchants dans un ordre parfait... »

Jean-François Blot, ex-filateur est élu député de Parthenay en remplacement du général Nelzir Allard, qui avait représenté le district de 1837 à 1848.

A l'élection municipale de mai, les républicains sont battus. Les notables locaux sont réélus. René Maynier est élu maire de Secondigny.

Le 20 août, furent désignés les Conseillers Généraux. Le résultat fut là aussi faible que pour les élections municipales. Lasnonnier du parti républicain qui partait gagnant, est battu à Secondigny.

Le 10 décembre, à l'élection pour le Président de la République, dans le département, Louis-Napoléon obtient 83 % des votants, Cavaillac 15 %, Ledru-Rollin 1 %. A Parthenay, le futur empereur obtient 53 %, mais seulement 35 % à Secondigny, le score le plus bas du département, devant Cavaillac républicain 9 % et Ledru-Rollin 3 %.

Sur le plan national, Louis-Napoléon est élu président de la république avec 75 % des votants. Etude de Maurice Vinck B.S.H.S.D.S. 1971.

Ganne Sous-préfet de Parthenay est destitué et expulsé du département

Pour faire face à ses investissements, la commune vend ses terrains, acquis comme Biens nationaux en 1793, numérotés au cadastre : n° 9, 10, 18, 20, 21, 25, 29, 30, 31, 32. En l'attente d'argent, le conseil vote un impôt d'exception sur les plus hauts revenus pour donner du travail et continuer l'entretien des routes.

- 1850 Nouvelles élections législatives, le 13 mai. Les 7 candidats républicains sont battus, par les conditions de vie difficile, la lassitude des élections en cascade de 1848 et la prise de conscience de la campagne face à la bourgeoisie républicaine.

L'année 1850, marque la fin du petit âge glacière, qui selon Le Roy Ladurie avait commencé en 1550. Le réchauffement climatique va améliorer les productions agricoles et les conditions de vie à la campagne.

- 1851 Recensement de la population. Voir le détail, en fin de chapitre.

- 1852, Suite au coup d'Etat du 2 décembre 1851 qui, suite à la persistance de la crise monétaire et commerciale, voit le renversement de la 2° République, le Conseil général interdit aux instituteurs de faire de la politique, sans doute en souvenir de l'action menée en 1848 par l'instituteur Rivière à Secondigny.
- 26 mars, création du « Permis de bâtir » par souci de la sécurité publique et de salubrité. Depuis 1845, l'accord tacite de la Mairie était suffisant, maintenant il faut l'accord de la Sous-préfecture.
- 26 juillet, Vote pour le choix d'un gouvernement. Pour les Deux-Sèvres : inscrits 93.300 électeurs. Résultats : pour l'Empire, 63.803 ; pour la République, 1.179 ; les royalistes préconisaient l'abstention.
- 5 décembre, à l'issue de la messe, sur la place de l'église, le Maire Jean-Baptiste Baudet, entouré des conseillers, à l'exception de Pidoux de la Mosnerie, a donné lecture du décret nommant Louis Napoléon Bonaparte, Empereur, sous le nom de Napoléon III.

La lecture de ce décret a été accueillie par les cris répétés de « Vive l'Empereur » Le dimanche suivant, pour le rétablissement de l'Empire, 250 kilos de pain ont été distribués aux indigents.

- 1853, Personnes les plus imposées de la commune : Pidoux de la Mosnerie ; Savignac des Roches, épouse Pidoux ; Cherbonneau avocat ; Baudet Hyacinthe maire ; Fléau notaire, Boutin, Vignault, Ricochon François et Jean, Decaix, Parthenay (la Petitière) et Berton. Ils acceptent de payer un impôt complémentaire durant 5 ans pour la construction de la nouvelle Mairie.
- Le 27 décembre, création du chemin reliant la nouvelle route de Champdeniers à l'abreuvoir situé à l'emplacement de l'actuel lavoir. Les terres sont à prendre au cimetière, route de Parthenay dans la zone non utilisée. Ce chemin deviendra l'actuel rue des Bosquet. Ce remblai montre qu'il n'existait avant la Révolution aucun lien direct entre la route de Champdeniers (Ecu de France) et le chemin du Petit Château. La Bertrandière et les bords du Thouet étaient desservis à partir de la Porte Ouest du renclos ; la Mosnerie et la Chevanchère étaient reliées à Secondigny par le Chef du Pont.
- **1855,** En attendant la construction neuve, la Mairie, le Prétoire et l'École s'installent route de Bressuire dans une maison de M. Ricochon, habitée par M. Brillaud. Elle était depuis 1840 à la Bertrandière, propriété de Edmond Brillaud (1824-1890) marié à Eléonore Ricochon (1825-1909)
- 1856, Fixation des dates des foires annuelles : 2° vendredi de carême, 15 mai, 30 juin, 16 août, 24 septembre, dernier lundi d'octobre, 11 décembre, lendemain de Quasimodo (Annuaires Statistiques des Deux-Sèvres)

Projet de construction de la route : Secondigny, Pougnes, Fénery à St-Loup.

- Le 22 avril, dépôt en Préfecture du projet de construction de la Mairie comprenant au rezde-chaussée la justice de paix avec le greffe. Sur les plans nous voyons à l'arrière, une école avec 2 classes.
- 1857, le 17 mars, classement du Chemin de Secondigny à Faymoreau desservant d'importantes métairies et usines (actuel route du Beugnon)
- 1858, Construction de la Maison Commune (Mairie) du Prétoire et de l'École, après 10 ans de montage financier! (Le prix très élevé du terrain appartenant à la famille Ricochon ayant endetté la commune et retardé les Travaux) Loguet, architecte.

La réception des travaux se fera le 2 novembre 1862.

- 1859, Martin Pierre Hyacinthe, voltigeur matricule 7431 au 25° régiment d'infanterie obtient la légion d'honneur. Il avait obtenu cette médaille le 30 septembre 1859, à Bergannes en même temps que la médaille commémorative de la campagne d'Italie (archives de Pierre Julliot)

\* \* \* \* \* \*

#### Construction des Ecoles des filles Cherbonneau de 1860 à 1888.

#### 1° legs Marie-Modeste Cherbonneau, Ecole des filles route de Bressuire.

- 1860, Le 9 mai. Le Conseil municipal prend acte des testaments reçus les 8 et 14 février par Bonnin notaire, de Marie-Modeste Cherbonneau (°1817 †1861) qui fait un lègue de 10.000 francs à la commune pour être spécialement employé à la construction d'une Maison d'Ecole pour les jeunes filles.

Dans un courrier d'octobre 1861, le Sous-préfet de Parthenay signale à Monsieur le maire, que **ces legs sont destinés à la Fabrique de l'église** de Secondigny. Le Conseil Municipal, le 14 octobre, confirme et note l'acceptation de la Fabrique.

Dans ces mêmes testaments, Marie-Modeste Cherbonneau fait un legs de 6.000 francs, à la Fabrique de l'église à condition de verser pendant 50 ans, annuellement, 50 centimes à chaque pauvre de la paroisse. Malgré l'opposition des héritiers Charbonneau, le Conseil accepte ce legs qui représente environ 80 francs par an.

Le 30 mai 1860, le Conseil municipal note que Mademoiselle Pidoux et la famille Moulin-Berton ont fait des rentes à la fabrique de l'Eglise de Secondigny. Le Conseil note que ces rentes sont garanties par l'Etat.

Le 14 janvier 1864, le Conseil décide d'acheter le Bosquet, route de Champdeniers, pour construire l'école. Cet emplacement est refusé par le Préfet étant proche d'un hôtel et de la rivière. En 1865, l'emplacement en bordure du Champ de foire est refusé. Le 24 août, le Conseil accepte le devis de Bontemps architecte avec un devis de 13.500 francs. Il est décidé d'utiliser le legs Cherbonneau qui avec les intérêts s'élève à 10600 francs ; un secours de 2.900 francs est à espérer du Département.

Le 10 février 1866, les travaux de l'école viennent de commencer, route de Bressuire. Une question est posée : L'école sera-t-elle occupée par une institutrice Laïque ou Congressiste. Le Conseil considère que la délibération du 9 avril 1860 par laquelle il demandait une Congressiste n'est pas régulière, car il manquait des signatures. Et qu'il ne représentait pas l'esprit de la population. Considérant qu'une institutrice Congressiste n'offre aucune garantie de savoir, le Conseil a été d'avis à l'unanimité de demander au Préfet la nomination d'une institution Laïque. Ganne étant maire.

Le 10 mai 1866, le Conseil note que de nombreux habitants demandent la construction d'une seconde école de filles pour une institutrice Laïque (sous-entendu : le legs Charbonneau étant prévu pour une congressiste) Le Conseil maintient sa position.

Le 12 août 1866, L'inspecteur d'Académie refuse le projet d'une seconde école de filles, considérant que l'école congressiste pourrait retenir la majorité des élèves et nuirait à la prospérité de l'école laïque.

#### 2° legs Michel Joseph Cherbonneau, école supérieure des filles (Charmilles)

Le 9 juillet 1882, par son testament, Michel Joseph Cherbonneau, avocat demeurant à Poitiers, fait un legs à la commune de 2 fermes pour construire une école primaire supérieure de filles. Il s'agit de la Marchandière, commune de la Boissière vendue le 25 mars 1883, 38.000 francs à F. Bretonneau de Vernoux et de la Martinière d'Allonne vendue 36.000 francs à Melle Françoise Blais d'Allonne.

Le 30 décembre 1883, le Conseil municipal fait le choix du terrain pour construire l'école supérieure des filles. Le choix se porte sur le Champ du Trèfle, route de Parthenay. Les frères Roy propriétaires à la Braudière donnent leur accord.

Le 10 février 1884, le nouveau projet de 46.000 francs est accepté. Le 7 juin il est décidé d'utiliser les legs Cherbonneau qui se montent à 74.000 francs.

Le 7 février 1886, le plan et le devis de l'école Cherbonneau est rejeté pour la 3° fois par la commission départementale de bâtiments civils.

Le 3 juin 1886, un nouveau plan avec devis de 60.000 francs, est proposé par M Boileau architecte à Bressuire.

Le 14 novembre 1886, le Conseil municipal fait appel au Conseil d'Etat d'étudier le testament Cherbonneau, pour savoir s'il peut utiliser le legs pour la construction de l'école.

Le 12 juin 1887, le Ministre de l'Education Nationale approuve le plan de l'école Cherbonneau après quelques modifications. Le Conseil donne son accord sous réserves que le salaire des maîtresses ne soit jamais à la charge de la commune.

Le 13 octobre 1887, le nouveau maire Edmond Brillaud achète pour 3.100 francs, une partie du Champ du Trèfle aux frères Roy de la Braudière pour y construire l'école Cherbonneau; Notaire Charles Merle (père du docteur Louis Merle)

Le 19 février 1888, achat du terrain de l'école Cherbonneau. Les travaux de construction de l'école commencent aussitôt à cadence élevée.



Le 23 décembre 1888, une somme de 250 francs est inscrite au budget pour l'inauguration de l'école Cherbonneau. Melle Dusset est nommée Directrice.

Le 13 octobre 1889, Précision sur le legs Cherbonneau écrit dans le testament « Si le prix de vente des dites propriété n'est pas entièrement absorbé par les frais de fondation de l'établissement de la dite école, ce qui restera de ce prix sera employé à l'achat d'une rente perpétuelle, trois pour cent, sur l'Etat français ; les aréages de laquelle rente seront consacrés à l'entretien et à la rétribution, toujours à perpétuité, de **l'institutrice laïque** qui dirigera la dite école »

Le 10 novembre 1889, décompte définitif des travaux de l'école Cherbonneau de 54.287 francs. Acquisition complémentaire d'une cloche, d'une pendule et d'un poêle. En février 1890, seront ajouté : un piano, des persiennes pour les logements et une grille le long de la route de Parthenay. Cette dernière sera remplacée par un mur, plus économique.

Ainsi se termine le problème des legs Cherbonneau qui aura entraîné de nombreuses polémiques parmi la population de Secondigny pendant 30 ans et a animé les disputes entre partisans de l'école laïque et de l'école congressiste qui deviendra l'école libre après la fermeture des ordres religieux et enfin l'école privée.

\* \* \* \* \* \*

- 1863, le 4 novembre, démission de M Redien de la fonction de Maire, ainsi que de son adjoint Michoneau. M Ganne Jean-Firmin est nommé maire par décret impérial du 6 décembre. Le 27 décembre, le Sous-préfet en personne assiste à sa prise de fonction.

- **1864,** Projet de création d'une succursale de la Caisse d'épargne, pour avoir un heureux effet en faisant naître des habitudes d'ordre et d'économie chez la classe ouvrière.

Construction, en granit d'Azay, du mur de soutènement du cimetière le long de la route impériale n°149 bis, par Fernand Gry, maçon à la Croix Créchaud.

- **1866,** Après 33 ans de délibération, le Conseil municipal fixe la date du marché, au 2° mardi de chaque mois. Le 21 octobre, création des cours du soir gratuits pour adultes.
- 1867, Création du bureau télégraphique, et d'une ligne de téléphone avec Parthenay. En attendant l'affectation d'un bâtiment, le bureau télégraphique commence à fonctionner à la mairie le 27 octobre. Le Bureau de Poste s'installera ensuite, rue de la Fontaine, en face de la fontaine (côté Est) puis sur la Chaussée menant au Chef du Pont.
- 1868, Dans la Géographie illustrée de la France de Jules Verne, nous lisons pour le département des Deux-Sèvres : Secondigny 2.100 habitants, chef-lieu de canton, situé sur le Thouet, possède des fours à chaux (?) des tuileries, une filature de laine, et exploite des carrières.
- 1869, M Michonneau, notaire à Fenioux et propriétaire de la Coltière, fait poser une barrière de la route de Saint-Aubin, au Champ de Lombrette (n°214) près de la Vielle-Touche, interdisant le passage vers Pougnes. Le Conseil formé des plus riches propriétaires accepte de vendre les parties des chemins vicinaux concernés ; il s'ensuit une vive polémique, et des plaintes sont déposées contre le Conseil municipal. La décision est reportée par le Préfet.

Melle de Pidoux de la Mosnerie achète à la commune, la partie de l'ancien chemin reliant la Chevanchère au Chef du Pont, coté Nord du Bois, devenu obsolète, depuis l'ouverture de la route de Champdeniers et du chemin de Fenioux.

- **1870**, Juillet, la France déclare la guerre à l'Allemagne. La population de Secondigny est de 2.100 habitants.
- 4 août, formation du 34° régiment d'infanterie provisoire des Deux-Sèvres, commandée par le Lt. Colonel Rouget, composé de 3 bataillons de 8 compagnies de 150 hommes. Le 30 août, distribution des fusils. Le régiment s'illustra par la défense de Belfort sous le commandement du Colonel Denfert-Rochereau de Sain-Maixent. Le 6 octobre, à la bataille de Beaune-la-Rolande, le régiment des Deux-Sèvres, command é par le général Dupré, avec une artillerie insuffisante et par manque de cavalerie, est décimé. 500 hommes restent étendus sur le Champ de Bataille.
- 10 août, le Préfet donne son accord pour la construction d'un abri au lavoir de la Fontaine de Gâtineau, dans la forêt domaniale. L'abri sera construit en 1874 par Rossard.
- 1871, le 1° février, après l'Armistice, le 34° régiment qui n'avait pas capitulé, entre en suisse avant sa démobilisation. Un monument a été élevé à Saint-Rémy, commune des Vosges, à la mémoire des soldats tués au combat. Un monument a aussi érigé à Parthenay en souvenir des nombreux soldats de Gâtine victimes de la guerre.
- Un 4° bataillon affecté à la 2° armée, combattit à Fréteval, Montfort et Pont-de-Gennes. Un 5<sup>ème</sup> et dernier bataillon fut affecté à la défense de Carentan.
- Le 2 avril, une épidémie de typhus ravage le département. La Préfet fait interdire, jusqu'à nouvel ordre, les foires et marchés de bestiaux.
  - 1873, Importante inondation, crue centenaire de la vallée du Thouet.
- 1874, Le 6 juin, Jacques Vignault, propriétaire aux Marchais est nommé Maire en remplacement de M Baudet démissionnaire.

Madame Baudet née Marguerite Rougier, par testament, fait un legs à la commune, d'une rente annuelle perpétuelle de 300 francs destinés à acheter des vêtements chauds aux malheureux. Le Conseil municipal accepte le legs.

- 1875, suite au décès en janvier de Madame Baudet, protestante, une vive polémique secoue le bourg sur l'emplacement de la sépulture. En 1874, une séparation avait été établie par

une haie vive, avec porte spéciale, route de Saint-Aubin, pour isoler les protestants dans une zone non bénite. Un parent de madame Baudet, ministre en exercice, refuse cet emplacement jugé discriminatoire. Il est soutenu par Guérin, juge de paix qui reste le seul protestant de Secondigny.

Notons que les cimetières seront laïcisés par la loi de novembre 1881.

- 1876, le 12 novembre, le Conseil municipal décide de rémunérer le porteur de dépêches que Madame la Directrice des Postes vient de choisir. Notons que la commune paye le facteur!
- 1878, le 7 mai, construction d'un lavoir communal, sur la Chaussée du Chef du Pont, en avant du pont, coté sud.
- Le 17 février 1878, le Sous-préfet de Parthenay nomme Alfred Ganne demeurant au Longeais, maire de Secondigny. Par son attitude jugée par beaucoup de citoyens, sectaire et injuste, il entraîne dans la commune de nombreuses polémiques, reprises par les journaux locaux, jusqu'à son décès en novembre 1886.
- Le 8 décembre, débat au Conseil municipal sur la pose des fils télégraphiques, et sur le coût de distribution des dépêches reçu à la Poste.
- Le 15 décembre, le Préfet décrète la médecine gratuite pour les indigents à raison de 90 centimes par indigent inscrit, à charge de la commune.
- 1879, Le 18 mai, le Conseil municipal nomme M. Lusset facteur. Le courrier venant de Parthenay arrive à la Poste de Secondigny à 1 heure de l'après-midi, celui venant de Niort, à la tombée de la nuit. L'acheminement du courrier se met en place.
- Le 29 juin, le Conseil constate que le bourg s'agrandit ; de nombreuses maisons se construisent ce qui nécessite le report des bornes de l'octroi en limite des habitations.
- Le 10 août, suite au grave incendie de la Bramière qui, en 1874 a détruit 3 corps de ferme au moment du battage, le conseil municipal décide l'achat d'une pompe à incendie de la marque Groult. L'achat de 1.500 francs sera couvert par une souscription bénévole et par un appel au département. Le 7 novembre 1880, sera organisé un corps de sapeurs-pompiers volontaires.

Le conseil municipal décide la réparation du chemin de la Chaulerie. L'usine de François Morisset étant la seule usine de tuiles, briques, chaux de la commune. Les autres fours à chaux sont à 14 km.

- 1880, Pour éviter l'eau stagnante en sortie du Lavoir de la Fontaine et assainir la venelle à l'Est de l'église; Construction de l'aqueduc maçonné, partant de la sortie du lavoir (rue de la fontaine) jusqu'au Thouet, rue du petit château, après avoir traversé les jardins installés dans les anciennes douves au nord de la sacristie et avoir récupéré au passage, les eaux du lavoir de la Place Principale (à l'angle de la maison de Marie-Thérèse Moulin), et les eaux sortant de la fontaine du petit château n° 24 rue de la Vendée. Cet aqueduc est à ciel ouvert dans la traversée des jardins.

En 1886, à la suite d'une crue, l'eau du Thouet remonte dans les jardins, et y dépose des immondices, issues des lieux d'aisances. A la suite d'un procès avec les riverains, l'aqueduc est recouvert et le niveau des jardins, à l'emplacement des anciennes douves (Moulin, Clisson, Martin, Presbytère et Julliot) en partie, surélevées.

- 1881 Annuaire de la Magistrature du Notariat, du Barreau, etc.

Président de la République, Jules Grevy.

Président du Conseil et ministre de l'instruction, Jules Ferry.

Sénateurs des Deux-Sèvres : Monnet et Taillefert.

Députés des Deux-Sèvres : Proust Antonin, De la Porte, Jouffraut, Giraud et Ganne (natif de Secondigny) pour le district de Parthenay.

Conseil Général de Secondigny, Ganne Louis-André.

- Canton de Secondigny: Justice de paix Mathieu et assesseur Sausé; Notaires, Faucon et Baschard; Huissier, Duboys; Receveur des Impôts, Malapert. Secondigny possède un bureau de poste et bureau télégraphique.
- **1882** Le 26 février, le Conseil donne son accord pour la construction du nouveau presbytère, sous réserve que la participation financière de la commune soit limitée à 500 francs.
- Le 30 avril, élection municipal, Alfred Ganne est nommé Maire et Victor Boutin, premier adjoint.
- 1884 Le 18 mai, suite aux élections municipales des 4 et 11 mai, MM Ganne Alfred est élu Maire et Vignault François premier adjoint.
- **1886** 7 février Restructuration du corps des sapeurs-pompiers. Achat de matériel. La mairie prend une assurance pour protéger le personnel volontaire.
- 1887, le 8 février, sur proposition du Ministre, Secrétaire d'Etat au département de l'Intérieur et des Cultes, le Président de la République Jules Grévy révoque M Ganne de ses fonctions de Maire de Secondigny.
  - Le 27 février, M Baschard est nommé Administrateur provisoire.
- Le 28 août, le Conseil étudie la gestion financière des comptes de la commune sous la direction de l'ancien maire Ganne. Considérant qu'un grand nombre de dépenses ont été acquittées au moyen de mandats fictifs, le Conseil inflige un blâme sévère à Ganne pour sa mauvaise administration. A la même séance, il est décidé de majorer les impôts pour combler le déficit de 2.447 francs.
- **1888**, 20 mai, suite à l'élection du 13 mars, le Conseil Municipal désigne son Maire, Edmond Brillaud et son adjoint, Hyacinthe Baudet.
- Le 18 août, le Conseil départemental de l'enseignement primaire a décidé la suppression de l'école congressiste en la fusionnant avec l'école laïque. Le Conseil municipal à l'unanimité demande le maintien de l'école congressiste.
- **1889** 5 mai Organisation de la fête du centenaire de la Révolution avec distribution de pain aux pauvres, illumination et danses publiques gratuites.
- **1890** 16 février, le conseil municipal et la fabrique acceptent le tarif des offices religieux, proposé par le Préfet :
  - Baptême, 55 centimes avec carillon et 25 centimes sans carillon.
  - Mariage de 1.50 francs à 0.50 franc suivant le carillon.
  - Inhumation de 2.50 francs à 0.75, suivant la classe.
- Le 22 mai, le Conseil donne son accord pour l'achat par la fabrique de l'église de la maison Senséby, en prévision de l'agrandissement de l'église.
- Le 22 mai, le Conseil municipal vote un budget pour la réparation du chemin menant du Moulin à Vent à la Marietterie (route venant de Pougne)
- Le 29 mai, après décès du Maire, le Conseil a élu pour nouveau maire M Brillaud Georges.
- **1891** 8 novembre Installation d'un lavoir au « Pâtis froid », en direction de Parthenay, à gauche en sortie de bourg, en face de la route d'Allonne.
- **1892**, le 15 mai, suite aux élections des 1° et 15 mai, Alfred Ganne est élu Maire à une large majorité, François Vignault 1° adjoint et Victor Allard 2° adjoint
- **1893** 5 mars Le Conseil vote un crédit de 10.000 francs pour la construction de la voie ferrée du Breuil-Barret à Parthenay, via Secondigny. Le tracé sera arrêté le 24 mars 1895 par la création de la société privée de la ligne de tramway à vapeur de Parthenay à Saint-Laurs. Le choix de la gare et la halte à Riollant se décidera en 1896.

15 juillet Loi sur l'Assistance Médicale, signée du Président Carnot.

Article 1° - « Tout Français malade, privé de ressource reçoit **gratuitement** de la commune, du département ou de l'Etat, suivant son domicile de secours, l'assistance médicale à domicile ou, s'il y a impossibilité de le soigner à domicile, dans un établissement hospitalier. Les femmes en couches sont assimilées à des malades.....

- 1894 Emile Garan de Balzan fonde à Parthenay, la Loge Maçonnique « les Amis de la République »
- 1894 10 août. Communication de M. Sieur à l'Association française pour l'Avancement des Sciences. Faisant suite à la création de la commission météorologique des Deux-Sèvres, et à la création du bulletin annuaire de 1887, il est demandé à chaque commune de relever la température de l'eau des puits des écoles.

Secondigny: puits de l'école de garçons 9°5 à 10 m. de profondeur, 26 mars 1891

Beugnon: puits de la maison d'école 8°2, à 10 m. de profondeur, 26 mars 1891.

Pamplie: puits du village 7°8, à 5 m de profondeur, le 26 mars 1891.

Coulonges: puits du grand lavoir 12°5, à 7 m de profondeur, le 20 octobre 1892.

-- source à l'air libre, près du petit lavoir, 12°8 --

Fenioux : source jaillissant à l'air libre, 11° le 1° avril 1891.

Niort : source du Vivier alimentant la ville, 12°2 le 17 février 1890.

L'Absie : 2 fontaines jaillissant à l'air libre (ferrugineuse) 10° le 30 mars 1891.

La température de l'eau de puits représente la moyenne annuelle du pays. La température moyenne de l'eau de puits du département calculée sur 25 sources est 11°8.

Calculé de 1862 à 1890, la moyenne thermométrique annuelle a été de 10°5 à Niort ; et la moyenne pluviométrique de 790 millimètres d'eau, avec l'année la plus sèche en 1869 avec 593 millimètres et le maximum de pluie, 1m 095 mm l'année 1885.

- **1895** 10 février Révision de la liste des personnes privées de ressource recevant l'assistance médicale en cas de maladie ou d'accouchement. Le nombre moyen de 60 personnes va s'élever progressivement jusqu'à 150 en 1920.
- **1897** 2 mai Achat des terrains, 10.000 francs, pour l'agrandissement de l'église. La fabrique en assure le paiement, la propriété revenant à la commune. La participation de la commune est de 2.000 francs.

29 décembre. Loi abrogeant les taxes d'octroi sur les boissons hygiéniques : vin, cidre, bière et limonade. Cette loi votée pour relancer la consommation de vin après les dégâts causés sur la production par le phylloxéra, va créer des luttes partisanes qui dureront dix ans, jusqu'à la suppression de l'octroi et son remplacement par les impôts locaux avec des taxes sur les pianos, les billards, les chiens, sur les successions, sur les premières voitures automobiles, etc. Autant de sujets de discussions pour nos aïeux.

Charles Bonnin, est né à Paris le 4 février 1841. Docteur en médecine de la faculté de Paris, il a écrit en 1876 une étude sur « l'eczéma et ses complications » Il exerce à Secondigny à partir de 1897, en remplacement du docteur Gabriel Bégusseau. Ce dernier, né à la Rochelle le 22 février 1859, pratiquait à Secondigny depuis 1894.

Charles Bonnin sera élu Maire en 1900.

- **1898** 13 novembre, le décompte final des travaux d'extension de l'église est de 62.740 francs (sans le dallage ciment, la voûte centrale et l'enduit intérieur)

13 décembre, réception des travaux du « barrage-lavoir » demandé par Honoré Vignault, sur le ruisseau de Pilmill, en présence de M Baschard, Maire et M Gauthier représentant la

Comtesse de Rouault, propriétaire riveraine. Il s'agit du lavoir, à gauche sur la route de Fenioux, à la sortie du Chef du Pont.

\* \* \* \* \* \*

- 1900, La Belle Epoque.

Le 4 novembre. Pétition au Préfet. La ligne de Tramway a été établie dans de mauvaises conditions dans la traversée du bourg. La saillie des rails provoque de nombreux accidents, en effet, les roues des charrettes se coincent dans le sillon laissé par les roues du tramway.

Epidémie de Fièvre Aphteuse suivant le rapport de gendarmerie.

L'épidémie a été active du 2 juin 1900 au 1 novembre, fin de l'épidémie.

 Secondigny.....3700 bovins.....75 atteints......5 morts

 Allonne......3800 - 90 - 3 - 

 Saint-Aubin....2900 - 56 - 2 - 

 Neuvy-Bouin...1800 - 60 - 9 - 

Le 12 septembre 1901, les animaux malades sont déclarés guéris, aucun cas n'est relevé depuis le mois de mai. Le Préfet déclare l'épidémie terminée.

M. Bodin, vétérinaire à Secondigny a assuré les soins aux animaux et la désinfection des écuries et du matériel.

- 1901 Fondation de la laiterie beurrerie par le marquis de Maussabré de Saint-Loup-sur-Thouet, député conservateur. Au démarrage de l'installation, le ramassage du lait entier était de 3.000 à 4.000 litres par jour. A son apogée en 1955, la laiterie collectera 28.000 litres de lait en été et la moitié en hiver ce qui donnera une production moyenne de 1.000 kilos de beurre par jour.

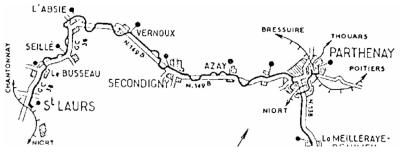
Le lait est ramassé et écrémé par 19 laitiers auprès de 1.050 cultivateurs du canton et de son pourtour. Les laitiers dont nous nous souvenons sont : Pintaud, Martin, Sapin, Piet et bien sûr, Michoneau qui fut le dernier à assurer le ramassage avec son cheval et sa charrette.

Les employés et mécaniciens étaient : Martineau, Turpeau et Férec : Les derniers directeurs en furent : Binaut, Mauger, et enfin, Billereau qui ferme les portes de l'installation le 31 janvier 1972.

Le beurre, de qualité extra fin, était renommé pour son goût de noisette. La création de la beurrerie fut le signal d'une nouvelle prospérité pour les agriculteurs de Secondigny, après une vingtaine années difficiles. Le prix d'un hectare de terre qui était de 400 francs passe alors à 1.500 francs l'hectare en 1902 mais le prix du fermage pour la même période passe de 15 francs l'hectare en 1850 à 80 francs en 1900 et sera de 200 francs en 1926 (Robert Bobin, *La Gâtine*, Niort 1926)

En 1998, il ne reste que trois producteurs de lait! : Baillargeau de la Garonnière, Gruget de la Reverdière et Geay de l'Aubrière. Le lait est livré à Pamplie.

- Le 26 janvier Inauguration au Chef du pont, de la gare des tramways départementaux, société privée. La voie ferrée partait de Parthenay et après avoir traversé, Secondigny et l'Absie, se terminait aux mines de charbon de Faymoreau à Saint-Laurs. Il existait une correspondance avec la ligne Niort → Angers par Coulonges, l'Absie et Bressuire. L'exploitation est officielle le 28 janvier 1901.



La voie ferrée traverse le bourg, empruntant les routes actuelles du Poitou et de la Vendée. La gare de départ était Secondigny, elle sera ensuite à Parthenay.

En plus des voyageurs, le train assurait le transport de matériaux, en particulier :

- la chaux de Coulonges vers la Gâtine.
- les pierres de granit, carrière de Bellivrie de Vernoux vers Secondigny.
- le charbon de Saint-Laurs pour les locomobiles.

# HORAIRES APPLIQUÉS AVANT 1914 3

Stations, Haltes, Arrêts St. H. A.F.	Trains	TENAY A SAINT- Train Stations, Haltes, Arrêts périodiq. St. H. A.F.	Trains réguliers	Train périodiq.
PARTENAY-ÉTAT, St dép. PARTHENAY-VILLE, St. La Maladrerie (bif.) H Parthenay-le-Vieux, H Le Tallud, St. La Trébesse, A.F. Azay-sur-Thouet, St. La Gasse, A.F. Beau-Puy, A.F. La Draire, A.F. Route d'Allonne, A.F. Chemin de Saint-Aubin, A.F. Secondigny, St Dép. Le Riollan, A.F. Vernoux, St Les Pelleteries, A.F. La Guibourgère, A.F. La Guibourgère, A.F. La Foye, A.F. Seillé, St La Foye, A.F. Seillé, St La Réortière, A.F. Le Busseau, St. Le Bas Plessis, A.F. La Chapelle Thireuil, H SAINT-LAURS, St arr	9,59   3,29   7,20	6.54 6.58 6.58 6.58 6.58 6.58 7.09 7.17 7.23 7.31 7.32 7.34 7.38 7.34 7.38 7.39 7.39 7.39 7.30 7.30 7.30 7.30 7.31 7.32 7.33 7.34 7.38 7.39 7.39 7.39 7.30 7.30 7.30 7.30 7.30 7.30 7.30 7.30	5.50   9.37   4.36   5.57   9.43   4.43   6.02   9.49   4.54   6.09   9.56   5.01   6.23   10.09   5.14   6.33   10.19   5.21   6.30   10.22   5.24   6.38   10.24   5.26   6.43   10.28   5.30   6.47   10.32   5.38   6.51   10.36   5.38   6.58   10.43   5.44   7.05   10.49   5.50   7.15   10.57   5.59   7.23   11.05   6.07   7.30   11.42   6.13   7.34   11.16   6.17	2.30 cm study profits a state of the state o

Le père de Louis Célestin Audebrand est nommé le premier Chef de gare.

Le 20 mai Tarif de l'octroi (impôt pour la commune)

- alcool contenu dans l'eau de vie..... L'hectolitre 3.50 francs
- Bœufs et vaches.....la pièce 5.50
- veaux et génisses..... -- 2.00
- moutons et brebis..... -- 0.50
- cochons et truies..... -- 2.00
- viandes dépecées.....les 100 kg 2.75 --
- 1901 Les cultures sont dévastées par une invasion de sauterelles. Certaines communes font la chasse pour les détruire, en payant 0 F 10 le kilo.
- **1902** 20 mai Création d'un asile de nuit pour les vagabonds. Il sera construit derrière la Mairie par Thévenin architecte, agent voyer.

Fermeture partielle des foires par manque de gros bétail. L'année 1900 une épidémie de fièvre aphteuse avait causé une hécatombe du bétail.

- 29 juin. Pour relancer l'élevage, création du premier **Comice Agricole** à Secondigny. Le budget de l'organisation comprend : Estrade pour les orateurs ; Mât de cocagne avec primes ; Course de sacs ; Course de bicyclettes ; divers Jeux ; Rafraîchissements pour les musiciens ; indemnités aux pompiers chargés du service d'ordre ; illuminations ; frais d'affiche et imprévus.
- 1904 28 décembre Abrogation des lois existantes, confiants aux « fabriques » des églises et aux consistoires, le monopole des inhumations. A l'unanimité, le conseil maintient sa

confiance à la fabrique. La municipalité assurera l'inhumation des indigents ainsi que des cadavres trouvés sur le territoire de la commune.

Création du réseau téléphonique pour l'usage privée et d'une cabine publique.

010000	ii aa i i saa i i i aa	5 P	or or a mile change promption
N° 1	Laiterie; Poinot; Thomas doct.	N°18	Groussillard, Caffarena Echasserie
N° 2	Thomas, médecin ; Laiterie	N°19	Proust, boucher.
N° 3	Gendarmerie.	N°20	Jules Longeat, mécanicien.
N° 4	Jottreau, hôtel; puis Sansillon	N° 21	Martin, hôtel, maréchalerie.
N° 5	Vignault-Trouvé Honoré, grains	N° 22	Pillet Hôtel de l'Ecu de France.
N° 6	Moulin, épicier, funéraire.	N° 23	Audebrand M. transport, TP.
N° 7	Paul Loubeau ; Emerit boulange	N° 24	Vignault P, expertises, assurances.
N° 8	Cournapeau, tissus.	N° 25	Marsaud E. primeurs.
N° 9	Brochériou ; Daunois docteurs.	N° 26	Martineau J. instituteur.
N°.10	TDS; Pigeau cycles; Soulard.	N° 27	Bineau J. directeur laiterie.
N°.11	Boutin M. grains, fruits.	N° 28	Greteau M-L. épicerie.
N° 12	Blanchet, pharmacien.	N° 29	Soulard, docteur vétérinaire.
N° 13	Pompiers, puis Greteau, Bouley.	N° 30	Saunier G. café épicerie.
N° 14	Boussion, notaire.	N° 31	Verdon C. greffier de paix.
N° 15	Mairie.	N° 32	Néraudeau André.
N° 16	Moulin, à Frécul ; Richard vins	N° 33	Ferrand M tuilier la Chaulerie
N° 17	Coulay A. bières, charbon.	N° 34	Julliot André Vins
		N° 35	Migaud, électricité.

Numéros de téléphone début vers 1930 puis complétés jusqu'en 1947.

- 1905 9 décembre, promulgation de la Loi Rougier établie par Aristide Briand et Jean Jaurès dite « Séparation de l'Église et de l'État », donnant la liberté à la commune de disposer des biens de l'église. Parution au *Journal Officiel* du 11 décembre 1905. Cette nouvelle loi remplace le Concordat de 1801 (18 germinal an X) établi entre Napoléon et le Pape.
- Article 1- La République assure la liberté de conscience, dans le respect de l'ordre public.
- Article 2- La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte. Etc. Livre de Magalie Flores-Lonjou « Les Lieux de Culte en France »

En résumé, la loi confère aux communes la propriété des églises paroissiales, mais leur fait obligation de maintenir l'affectation culturelle des édifices. Les objets mobiliers se trouvant dans les édifices de cultes sont propriétés de la commune : ils ne peuvent être retirés tant qu'un acte de désaffectation n'est pas intervenu.

Quant aux croix et calvaires, ils furent considérés comme des dépendances nécessaires des églises, car associés à l'exercice public du culte lors des processions.

Le conseil municipal décide de louer le presbytère, comme le prévoit la loi, au curé. Le loyer est fixé à 400 francs par an, avec un bail de 3/6/9 ans, charges, réparations et impôts fonciers à la charge de la commune. Ce loyer, loin d'être un loyer de complaisance, entraîne une polémique dans la commune avec échanges de lettres.

Le 20 août, la Ligue patriotique française a réuni, selon le Petit Gâtinais, près de 2.000 personnes. Réunie sous la présidence du marquis de Maussabré, député de Parthenay, la réunion avait pour but de dénoncer la loi de séparation, la suppression des processions et l'expulsion des religieux et religieuses. En vérité localement l'Eglise semble envisager de respecter la loi.

Les pierres pour l'entretien des chemins seront prises à la carrière de Mizauderie du Beugnon. Les pierres y sont de meilleure qualité que celles venant de la carrière de « Pisseloube » d'Azay.

- 1907 Répression de l'alcoolisme. Restriction du nombre de débits de boisson. Limites à respecter pour la création de nouveaux débits :
  - 20 mètres de l'église.
  - 50 mètres de l'école privée de filles et du cimetière.
- 100 mètres des écoles laïques! (Madame Lusseau tient un débit de boisson, juste en face de la nouvelle école de fille Cherbonneau, route de Parthenay)

La population fait une pétition pour ne pas appliquer cette loi, compte tenu de la densité des maisons du bourg. Le préfet diffère l'application de la loi.

- **1908** Construction d'une bascule publique sur le Champ de Foire entre les platanes. La bascule d'un poids maximum de 7.000 kilos, est gérée par le garde champêtre.
- Le 18 octobre, un tremblement de terre de faible amplitude, est ressenti à Pougnes-Hérisson, Moncoutant et les Groseillers.
- **1909** Transfert de la Gendarmerie à la Dambinière, en provenance du 15 rue de la Vendée. La caserne servira pour le casernement de la brigade de gendarmerie à pied, composée de cinq hommes. La Gendarmerie s'installera plus confortablement rue de l'Anjou en 1973 et le casernement sera aménagé en logements collectifs.

Nous notons la présence de trois médecins à Secondigny.

- M. Brémaud demande une aide pour la construction d'un pont au « Pas Guion » ou ? À cette époque, la famille Brémaud habitait la Touche-Guibert.
- **1910** 21 mai. Projet d'éclairage du bourg avec des lampes à huile, à l'heure de passage du tramway.

Rapport sur la **Crue Centenaire**. Le 13 octobre 1912, le rapport des Ponts et Chaussée établit les responsabilités sur l'inondation survenue dans la zone habitée comprise dans le triangle entre les routes de Vernoux et de Fenioux.

- 1° Le ruisseau venant de Pilmil se trouve étranglé par un aqueduc trop petit sous la route de Fenioux.
- 2° L'arrivée d'eau trop importante occasionnée par la levée non raisonnable en période de crue, des vannes du moulin de Mme veuve Jolly.

Nouvelle crue le 23 novembre.

- 1911 12 février Achat d'un corbillard 900 francs à Lucien Charron. La famille des défunts fournira le cheval et assurera la conduite. La construction de l'abri du corbillard et son utilisation seront un problème de dispute qui amènera le Maire à démissionner. Certaines familles n'ayant ni cheval, ni conducteur, le conseil nomme le 12 novembre, Constant Boisson comme conducteur. Le Maire est rétabli dans ses fonctions.

Le tarif de Bonnin, fossoyeur est fixé à 4 francs pour un enfant et 6 francs pour un adulte. Rabais de 25% pour les indigents, à charge de la commune.

L'année 1911 est marquée par une augmentation de la mortalité due à un gel intense en janvier et un été très chaud.

- 1912 17 janvier Ouverture d'une succursale de la Caisse d'épargne de Parthenay les 2° et 4° mardi de chaque mois dans la salle de justice de paix. Le conseil municipal désigne 15 membres pour assister les opérations. Crouzillard Henri, receveur ; Allard Victor, propriétaire ; Fichet Adrien, percepteur ; Mazière Léonard, juge de paix ; Verdon Auguste, greffier, Cailleteau Aristide, agent voyer ; etc...
- Le 3 juillet, loi créant la commune du Retail, du canton de Secondigny, à partir d'une partie d'un territoire distrait de la commune d'Allonne.
- Le 12 août, mise en place de la loi sur l'établissement de la retraite ouvrière et paysanne, par précompte sur les traitements et salaires. La gestion se fait par une carte de retraite. Les deux employés fixes communaux, le secrétaire percevront un salaire de 1.000 francs l'an et le garde champêtre 750 francs. Ils reçoivent chacun leur carte.
- Le 8 septembre, pour honorer le concours agricole, des fusées sont tirées au passage de la musique. Elles mettent le feu au pailler de M. Lusseau, entrepreneur de battage et scierie mécanique à la Charmille.
- 1913 14 juillet Allocation familiale. Le conseil fixe à 5 francs l'aide aux enfants de moins de 13 ans des familles nombreuses nécessiteuses et une indemnité journalière de 0.75 aux femmes en couche. Chaque année, le conseil municipal établit la liste des personnes percevant ces prestations.

Ces prestations sociales, auxquelles s'ajoutent : l'aide aux indigents, aux vieillards, la retraite et l'assistance médicale gratuite, à charge des communes, vont poser tellement de problèmes, que l'Etat créera la caisse de Sécurité Sociale.

- **1914** avril. Achat du terrain de Jules Moulin, 1,20 hectares, 8.500 francs, pour la translation du cimetière à son emplacement actuel route de Saint-Aubin. Le transfert sera reporté après la guerre, pour se terminer en 1929.
- 15 février Etude préalable pour la constitution d'un syndicat intercommunal pour la distribution électrique, futur SIEDS.

Le respect de la loi du 5 avril 1884 réglementant la police sanitaire des animaux, était assuré par un vétérinaire venant de Parthenay pour contrôler les « tueries » après adjudication des prestations établies par la Mairie. M. Lebeau est en 1914, le premier vétérinaire à s'installer à Secondigny. Il prend en charge le contrôle des tueries (abattoirs)

Le second vétérinaire, M. Aubourg s'installera à Secondigny en 1919. Notons, pour mémoire que le premier abattoir public de Parthenay remonte à une ordonnance royale du 13 février 1821. Il a été inauguré en 1825 au *Carrefour Romarin*.

Avant 1914, le soin des animaux était assuré par un « hongreur » et par les agriculteurs eux-mêmes qui utilisaient les méthodes traditionnelles et les connaissances transmises par les agendas et les premières publicités. Le premier artiste vétérinaire de la Gâtine est Jacques-François Texier né à Saint-Georges-de-Noismé avant la Révolution. Elève du célèbre Bourgelat, Texier † 1803, s'était surtout spécialisé dans la protection des juments, des mules et des chèvres.

11 juin. Le conseil municipal demande le classement de l'église comme Monument Historique. Il joint à cet effet des photographies « des divers détails dignes d'attirer l'attention de la commission » (où sont-elles ?)

1 août. Les cloches de l'église sonnent le tocsin pour annoncer la « Mobilisation générale »

3 août. **Déclaration de la Grande Guerre**, la « der des ders » Sur l'ordre des autorités militaires, le conseil municipal fait construire des barricades sur les routes accédants au bourg! Le conseil vote un crédit de 3.623 francs pour la solde des soldats. La Mairie fait photographier chaque soldat en partance entouré de sa famille.

Du 2 au 15 août, 15.000 hommes de Gâtine, regroupés à Parthenay dans les unités 114°, 314°, et 67°, quittent la ville par le train pour le front.

- 1915 21 février. Installation d'un hôpital auxiliaire à l'école supérieure de filles, à la Charmille, route de Parthenay. Vote d'un crédit de fonctionnement de 3.204 francs. Les femmes disponibles de bonne volonté forment le bataillon de 12 infirmières placées sous l'autorité de Madame Crouzillard (voir la belle photo d'ensemble prise devant l'école) L'école est transférée chez Léon Pitaud dans l'angle Nord-Est du champ de foire.

A cet hôpital auxiliaire, sont associés plusieurs ambulances secondaires comme celle de Vernoux qui reçoit 10 soldats blessés aux membres. Il existe une carte postale, maintenant rare, montrant les soldats autours du vieux curé et de l'infirmière (archives personnelles de M Hayrault de la Chambaudière)

22 août Constitution d'un comité d'intérêt agricole chargé d'assurer le travail agricole et la culture de toutes les terres pour le temps de guerre.

Le conseil municipal demande (sans succès) au Préfet que soit allouée une équipe allemande de prisonniers de guerre pour assurer les travaux agricoles.

- 1917 21 octobre L'alambic pour distiller les fruits est placé sous le contrôle des Contributions indirectes au lieu dit « le Gué des pierres » le long du Thouet, près du lavoir, entre les maisons de MM. Brégeon et Bonnifait.
  - 1918 11 novembre signature de l'Armistice. Fin de la guerre.

#### 87 Hommes de la commune sont Morts au Champ d'Honneur -

1.394.388 morts français soit 14.26 % des 9.778.317 poilus mobilisés.

La population totale Française se chiffrait en 1911 à 39.200.000 individus.

- 1919, 24 août Etablissement des listes de pensionnés de guerre. Le conseil fournira le certificat de vie pour la perception des pensions.

28 août, ce jeudi, arrivée en gare de Parthenay du 3° bataillon du 114° R.I. avec une partie des soldats de Gâtine.

- 1920, le 27 août, accueillit par M le Doyen Demer, arrivées des quatre sœurs du Bon Secours. Sœur Marie-Lucie, supérieure ; Sœur Marie-Geneviève, Sœur Emilia et Sœur Saint-Louis.

- **1921** janvier Recensement des 3 automobiles de Secondigny 1° Aubourg, 2° Giroire, 3° Ganne, et une seule motocyclette appartenant au docteur Allard.

En février, mise en service d'un autorail en remplacement des anciennes locomotives à charbon.

Sécheresse, la plus intense du XX° siècle.

Jumelage de Secondigny avec la commune de Gauchy dans l'Aisne en vue de provoquer un mouvement de solidarité en faveur des populations dont les biens ont été dévastés par l'invasion allemande, et tous les immeubles entièrement détruits.

Construction du « **Monument aux Morts** », place « Marché aux veaux », architecte Dorotte. Coût total 12.165 francs, dont 7.800 francs de souscription publique. Ce monument sera transféré en 1998, en partie haute du Champ de foire.

A la fin de la guerre, le gouvernement d'Union Nationale du Républicain Clemenceau avec Aristide Briand au Conseil, accepte l'idée de la construction dans chaque ville et village de France et des Colonies, d'un Monument aux Morts. Il décrète aussi la journée du 11 novembre, Fête Nationale avec commémoration devant le monument par les élus et les enfants des écoles. Du fait que les Morts sont de religions et d'origines diverses les monuments doivent être neutres, exempts de tous symboles religieux ou associatifs. Ils doivent être seulement Républicains. En Gâtine la loi a été un petit peu contourné!

Les églises possèdent leurs propres monuments ou listes commémoratives. Les noms des morts y figurant différent quelque peu d'un monument à l'autre.

6 février, Mise en place du comité départemental de lutte anti-tuberculose.

- 1922 le 9 juillet, le conseil municipal souhaite la suppression des Halles qui sont dans un état très vétuste qui les rendent inutilisables. Elles seront démolies en 1927. Ces Halles sont visibles sur les cartes postales. En décembre crue importante du Thouet.
  - 1922 à 1927 Goudronnage des routes Niort Bressuire, puis Parthenay 1932.
- 1923, Le 17 juin inauguration par le Sous-préfet de Parthenay et les élus du Monument aux Morts « a ses glorieux enfants morts au champ d'honneur » avec les noms des 90 morts. Le monument était situé devant l'Hôtel Moderne.

Le 11 novembre, projet de construction d'un marché couvert et d'une salle des fêtes. Durant l'hiver, mis en place d'un cours d'adultes.

- 1924, le 13 juillet. Election de la reine et de ses demoiselles d'honneur en vue de la fête nationale : Mlles Largeau, Neyreau Très belle photo carte.
- 1926, 23 février, dernière sépulture dans l'ancien cimetière, Mme Marie-Madeleine Vigneau Poinot.
- 1927 Eclairage électrique du bourg. Le 29 janvier 1925 avait vu la création du Syndicat Intercommunal d'Electricité des Deux-Sèvres (S.I.E.D.S.) regroupant les communes rurales du centre du département.

Le 24 avril, vente publique des matériaux provenant de la démolition des anciennes Halles. Sans succès.

Le 11 juin, installation de l'éclairage public qui s'impose d'urgence.

- 1928 à 1929, étude du projet, puis construction d'une salle pour les œuvres post-scolaire, pour les jeunes gens et les jeunes filles de la commune.
  - 1929 Arrêté du 7 février. L'église est classée Monument Historique.

Fin du transfert du cimetière, de l'angle du garage Pied, route de Parthenay, à son emplacement actuel, route de Saint-Aubin. Le 15 septembre, vente des 71 sapins de l'ancien cimetière. Mise en demeure aux familles, de retirer leurs monuments du cimetière avec

interdiction d'utiliser les pierres tombales à d'autres usages. Le pacage des animaux de trait reste interdit dans l'ancien cimetière.

Le 28 février, première sépulture dans le nouveau cimetière, route de Saint-Aubin, M. Henri Marillet, peintre en bâtiment. Il avait repeint l'intérieur de l'église.

- 1932, Inauguration de la Salle des Fêtes et des Halles au rez-de-chaussée. Maçonnerie, Gaston Sené; charpente menuiserie Léon Richard; couverture Alfred Morisset; peinture Camille Roland; électricité Pitaud.
- 1933, la Gâtine, comme toute la France, est touchée par la crise économique. Le chômage de la population active masculine est de 0,9 % pour l'ensemble du département, variant de 0,2 % chez les agriculteurs à 3,7 % dans la manutention.
- Le 14 janvier, le conseil municipal de Parthenay évalue pour la ville, le chômage à 145 personnes soit 4 % à 5 % de la population active masculine et féminine. Dans l'arrondissement de Parthenay, la population agricole représente 86 % de la population active. Les propriétaires exploitants ne sont que de 14 %.
- 1934, 18 novembre, installation d'une Pompe à eau publique, route du Beugnon, au Chefdu-Pont. Construction d'un Urinoir publique Place de l'église; M Bouley étant adjudicataire et M Blanchet Maire
- 1935, le 24 février, un cyclone s'abat sur le département entraînant des dégâts importants : lignes électriques coupées, arbres déracinés et toitures arrachées.

L'interdiction est faite de cultiver le cépage « noah » qui produisait un vin de mauvaise qualité rendant fou. Les vignes de Gâtine avaient, comme partout en France, été décimé par le phylloxéra, en 1870, mais ils restaient quelques vignes sur les coteaux, plantées de cépages rustiques : grolleau, chenin, melon, négrette et ragoûtant.

- 1936, 22 juin, achat d'une moto-pompe de marque « Drouville » avec ses accessoires, pour les sapeurs pompiers.
- 23 août, le conseil municipal vote une aide de 1963 francs aux agriculteurs pour acheter des produits doryphoriques. Nous nous rappelons que pendant la guerre qui va suivre en 1940, les occupants allemands étaient nommés « les doryphores »!
- 8 sept, Délibération du Conseil Municipale « les voitures automobiles ne devront pas dépasser la vitesse de 30 km dans la traversée de l'agglomération »
- 1937, 28 décembre, le conseil décide la vente du terrain de l'ancien cimetière. Elle sera réalisée au printemps, le 30 juin 1938.

28 décembre, le conseil décide le renforcement de l'aqueduc sous le champ de foire, en buses cimentées de 60 cm de diamètre, sur une longueur de 140 mètres, afin de doubler l'aqueduc maçonné qui ne suffit pas en période de grande crue.

Vote d'un projet communal d'étude pour l'adduction d'eau potable pour les habitants de la commune.

- 1938, dimanche 3 juillet. Kermesse diocésaine avec défilé de chars à travers les rues décorées jusqu'au parc de la Mosnerie. Festival de gymnastique.
- 1939, A la mi-avril, arrêt de circulation des autorails circulant de Parthenay à l'Absie via Secondigny. Un service de cars est mis en place en remplacement

Décès de M Crouzillard, ancien receveur de l'enregistrement à Secondigny Erudit, il était le membre le plus âgé de la Société Historique et Scientifique des Deux-Sèvres, à Niort.

Le dimanche 2 juillet 1939, le thème de la kermesse était basé sur les costumes des provinces et de l'empire.

Vendredi 1° septembre. A 12 h 45, par la radio, par le garde champêtre avec son tambour et par les cloches qui sonnent le tocsin : appel à la Mobilisation générale.

- Le 2 septembre Hitler envahit la Pologne. Le 3 septembre, la France et l'Angleterre déclarent la guerre à l'Allemagne.
- Le 24 septembre, le préfet demande la création d'un comité communal en vue d'étudier les difficiles problèmes causés par l'état de guerre. Nomination d'une commission chargée des réquisitions en temps de guerre.
- **1940**, 4 février, arrivée de Aimé Dénécheau nouveau curé doyen venant de l'Absie. Il sera Aumônier de la résistance de 1939 à 1945. Ancien Capitaine d'infanterie durant la guerre 1939/1945, il sera Aumônier de la Résistance de 1939 à 1945. Il a fait parti en 1947 du Comité National de Libération.

26 mars, Etablissement des cartes de rationnement. Le 26 mai, chaque habitant doit retirer sa carte en mairie. Ces cartes existeront jusqu'en 1949.

Le rationnement devient effectif le 25 septembre. Provisoirement il est uniforme à 350 gr de pain, toutes catégories. Le pain mis en vente doit être rassis d'au moins 24 heures.

Etablissement d'une maternité provisoire à la Guichetière.

Le 22 juin, convention d'Armistice signé à Rothonde. Le 21 juin, les troupes allemandes envahissent le département. Elles arrivent en Gâtine les 22 et 23 juin.

Le 26 octobre, ordre n°1 de la kommandantur contre-signé par le Maire :

- 1° La Kommandantur se trouve chez Sincère Martineau (maison réquisitionnée), route de Bressuire. Elle est ouverte de 9h30 à 12h et de 12h à 17heure.
- **2°** Il est défendu pour tous les habitants de quitter leurs maisons de 23 h 30 à 3 heure du matin.
- **3°** Tous les hôtels, restaurants, estaminets sont fermés pour tous les habitants de 22 h à 7 heures du matin.
- 4° Tous les habitants sont responsables d'un bon obscurcissement des fenêtres. Des patrouilles Allemandes surveilleront l'obéissance à cet ordre.
- 5° Toutes les rues et les places de Secondigny doivent être nettoyées par les habitants chaque mercredi et samedi avant 16 heures.
- 6° Il faut que les logements des soldats allemands soient nettoyés régulièrement par les propriétaires et qu'ils soient chauffés quand les conditions de la température le demandent.
- 7° Les commerçants sont tenus de se conformer pour la vente de leurs marchandises, aux prix fixés par la kommandantur et la préfecture des Deux-Sèvres.
- Le 23 décembre, vote d'une subvention de 1.000 francs pour le comité d'assistance aux prisonniers de guerre qui a pour but de maintenir un contact étroit avec les familles et faciliter la confection et l'envoi de colis aux prisonniers originaires de la commune, ainsi qu'aux prisonniers des familles réfugiées. Une souscription en faveur des prisonniers rapporte 17.439 francs (somme importante pour l'époque)
- 1941, le 12 mars, le Maire Théodore Clisson et le Conseil Municipal sont déposés d'autorité par le nouveau préfet. Celui-ci nomme Camille Verdon alors secrétaire de mairie et greffier, Maire, et lui demande d'établir une liste de 34 candidats, parmi lesquels seront désigné par la préfecture, les 17 Conseillers.
- 23 avril, vote de la création d'un terrain sportif scolaire et d'éducation physique et sportive. L'aménagement de ce terrain sera terminé en 1942.

Création aux « Châteliers » d'un jardin de 32 parcelles pour les réfugiés.

21 juin. M Brunet Philibert, travailleur municipal, âgé de **81 ans** est bénéficiaire depuis le 1° mai 1941, de la Retraite des Vieux Travailleurs, suivant la loi de 1884. Il est remplacé par Clisson Maurice de 27 ans.

- 1942, Le 15 octobre, décès au camp de concentration d'Auschwitz Pologne, de Berton Victor, né à Secondigny le 1886, marié à Meslier Marie-Thérèse, dont 9 enfants.
- 1943, 6 juillet, mise en place d'un service départemental de contrôle médical scolaire qui se déroulera dans toutes les communes ayant adhérées au règlement.
- Le 15 août, le conseil municipal vote une subvention de 1000 francs pour l'envoi de colis aux travailleurs en Allemagne.
- 1944, 14 juillet, parachutage de 8 tonnes d'armes et de munitions à Chicheville pour les maquisards. Le message radio était « *Son chèque est sans provision* » Cachés, un premier temps dans les dépendances de la ferme Croisé, les containers sont ensuite transportés par Emile Fortin à la ferme abandonnée de la Métayère.

Des groupes de résistants s'étaient constitué dés 1940, pour récupérer et entretenir les armes de guerre abandonnées par les unités alliées en déroute. En forêt de Secondigny, non loin du chemin de Pultré, une stèle de granit signale l'existence du premier abri du Maquis des Deux-Sèvres.

3 à 4 août, un autre parachutage important de 12 tonnes d'armes et munitions a lieu au *Bois du Rocher*, village de la Chabirandière de Largeasse. Le message était « Le Bocage est en feu » La partie la plus importante est déposée chez les époux Gobin, au hameau isolé de *Fondetar*, commune de Vernoux.

24 août. Une vingtaine de résistants embusqués dans les frondaisons de la futaie de Vernoux attaquent un convoi de huit camions transportant 80 soldats. Les résistants se replient sous un feu intense et, par miracle n'ont qu'un seul blessé. Sept ou huit hommes tués parmi les Allemands.

Les Allemands exigeaient que les volets des maisons restent fermés. Au passage à Secondigny, les Allemands tirent des coups de feu sur les maisons, sans blesser personne. Une balle, parmi d'autres, est tirée sur une fenêtre restée ouverte de la maison Crouzillard (maintenant Migeon) et passe juste au-dessus de la tête de Madame Crouzillard, qui impotente était restée assise dans son fauteuil.

A partir du 29 août, les troupes allemandes d'occupation quittent les Deux-Sèvres. Les derniers détachements sortent de Saint-Maixent le 2 septembre.

Niort a été officiellement libéré le 6 septembre 1944, mais libre de ses occupants depuis le 28 août. Parthenay fête aussi sa libération le 6 septembre.

L'abbé Aimé Dénécheau, curé doyen de Secondigny et ancien officier de la guerre de 1914, fit partie au plan national des Etats généraux des Comités de Libération (Diocèse de Poitiers Robert Favreau)

Le 12 septembre, le Conseil municipal est suspendu de ses fonctions. A titre intérimaire, Néraudeau André est nommé Maire et Garaudeau Henri, 1° adjoint.

Le 8 novembre, le Maire Néraudeau André est confirmé dans ses fonctions. Il est né le 11 mars 1900 à Tessonnière, était lieutenant de Louveterie.

- 1945, 12 juin. Cahier de doléances à la suite de la fin de la guerre.

Revendications Politiques - Paiement des élus, Députés, Sénateurs et Conseillers généraux, par jetons de présence!

Divers - Electrification avec force motrice, car les 3/4 de la commune ne sont pas électrifiés. Amélioration des chemins ruraux, car 4/5 sont inaccessibles en hiver.

#### Morts pour cause de guerre :

Année 1940 : Louis Talpin capitaine, Joseph Fleau, Valentin Martin, Gabriel Grandjean et Joseph Richard.

Année 1943 : Marcel Bertin, requis.

Année 1945 : Maurice Gris, déporté et Elie Maury en Indochine.

#### Bilan Chiffré de la Guerre 1940 - 1945 (Evaluation)

Morts Alliés et Axe: total 55.014.000; source, Historia juin 1985.

	ALLIES			AXE	
PAYS	CIVILS	MILITAIRE	PAYS	CIVILS	MILITAIRE
Empire Britan.	60 000	452 000	Allemagne	3 810 000	3 250 000
France	360 000	250 000	Autriche	80 000	230 000
Etats-Unis	0	295 000	Italie	85 000	330 000
U.R.S.S.	7 700 000	13 600 000	Roumanie	465 000	200 000
Pologne	5 300 000	120 000	Hongrie	280 000	120 000
Yougoslavie	1 300 000	300 000	Bulgarie	7 000	10 000
<b>Autres Europe</b>	360 000	50 000	Finlande	0	90 000
Chine	10 000 000	3 500 000	Japon	370 000	1 700 000

Notons que les étés 1945, 1947 et 1959 ont été très chauds, qualifiés de brûlants par l'historien Le Roy Ladurie.

- 1947, projet d'adduction d'eau potable.

31 mai, les bâtiments communaux seront remis en état ; Halles, salles des fêtes, écoles de filles et de garçons, lesquels ont été occupés par les Allemands du 21 juin 1940 au 7 juin 1944.

Manifestation de 2000 personnes contre le départ des Sœurs du Bon Secours. Depuis 1940, le recrutement des vocations s'est beaucoup ralenti, c'est pourquoi et non sans regret que le conseil de la Maison Mère avait décidé de fermer la plus jeune des Maisons, soit celle de Secondigny, fondée en 1920. L'Evêque de Poitiers et le Maire de Secondigny, avaient en vain tenté d'annuler cette décision.

La Mère Supérieure arrivait le jeudi 20 octobre pour régler différents détails avant la fermeture de la Maison fixée à la fin du mois. Dés son arrivée et les jours suivants, la Mère Supérieures a subit de multiples suppliques pour le maintien des Sœurs en cette paroisse.

Le 5 octobre, le Maire donne lecture de la lettre suivante : « Ma Révérende Mère, la population de Secondigny, reconnaissante du dévouement inépuisable déployé par les Religieuses du Bon Secours auprès de ses malades et des mourants, profondément émue et atterrée par l'annonce de leur départ, délègue son Conseil Municipal pour supplier respectueusement et avec insistance la Révérende Mère Supérieure de laisser les Religieuses à Secondigny pour qu'elles continuent leur œuvre de charité et de dévouement. La population entière les assure de son respect, de sa reconnaissance et de sa sympathie » La Supérieure en référa à son conseil et les deux sœurs du Bon Secours restèrent à Secondigny

Le 14 novembre, confirmation du maintien des Sœurs. Du 1° septembre au 31 décembre, une souscription publique a eu lieu en faveur des Sœurs.

- 1948, création de la Société de Pêche « le Gardon Gâtinais », Bernard Daverat membre fondateur en assurera la présidence pendant plus de 50 ans.

Le 23 mai, le conseil accepte la nouvelle estimation du projet d'alimentation d'eau potable, soit 1 million de francs des travaux de captage ; et demande la réalisation immédiate des travaux. Le 10 mars 1949, le captage est fixé au Droguet route de Vernoux. Il sera réalisé pour le 3 janvier 1950.

Le 4 juillet, le préfet demande à toutes municipalités de bien vouloir prendre des mesures pour réglementer la vitesse des automobiles et camions dans la traversée des villes. Vitesse Maxima : pour les Autos = 40 K/h, et pour les Camions = 20 K/h!

- 1949, le 5 avril, pour des raisons de sécurité, construction d'un escalier extérieur à la salle des fêtes. Avant cette date l'accès à la salle se faisait par la Mairie.
- 1950, Premières plantations de Pommiers par maître Boussion; 4 hectares en haies fruitières sous la nouvelle forme mise au point par Bouché Thomas d'Angers.
- Le 5 novembre, lancement des études préliminaires pour l'électrification des écarts (fermes et villages isolés) de la commune.
- 1951, 30 septembre. Fête aérienne à la « Renaulière » du Retail. La fête est organisée au profit des œuvres paroissiales par M. le curé Durand; M. Billy de la Véquière qui était en relation avec l'aéroclub de Niort Souché; de nombreux bénévoles en particulier, les familles Migeon et Baribault. Il a été nécessaire d'arracher 2 haies et couper une autre.

L'attraction, en 1951, était faite par deux biplans faisant de l'acrobatie, mais le souvenir reste surtout marqué par les baptêmes de l'air à partir d'un ancien avion de reconnaissance allemand. L'avion décollait vers le nord, survolait l'église de Secondigny et revenait à la Renolière en faisant le tour de la forêt.

Le 27 juillet 1952, les acrobaties ont été remplacées par des parachutistes. Ils étaient deux qui ont chacun effectués 2 sauts, mais n'ont pas réussi à atterrir sur le terrain ce qui n'a fait qu'attiser la sensation de peur.

L'été 1953, la fête était animée par des planeurs, avec toujours les baptêmes de l'air. Avec le départ de M. le curé Durand, les fêtes aériennes se sont arrêtées. La dernière fête paroissiale marquante du Retail a été le 5 octobre 1958, en association avec la paroisse de Pamplie, la Chasse à Courre à la Renaulière animé par M. Jottreau.

- 1952, 28 février, vote du projet du réseau de distribution d'eau.

1° avril, chute de neige (50 cm à Parthenay, L Fleuret)

Le 5 août, pose de feux lumineux au carrefour des deux routes nationales.

24 septembre, le projet de distribution d'eau potable s'élève à 19.6000.000. Les travaux seront réalisés en 10 tranches sur 25 ans. Le 10 juin 1955, il est décidé la construction d'un réservoir au sol et d'une station de pompage.

27 septembre violente tornade, nombreux arbres brisés en Gâtine.

En 1952, la fièvre aphteuse touche 300.000 bovins en France.

- 1954, en octobre, première exposition pomologiste à Secondigny.

Inauguration à Frécul, de la Maison Familiale Rurale, Etablissement d'enseignement privé sous contrat avec le Ministère de l'Agriculture.

- 1955, Développement des plantations de pommiers par André et Jean-Marie Julliot à la Dambinière, puis à la Croix Créchaud et à la Coltière. Suivent, MM. Clisson de la Frémaudière, Ingremeau, Devaux, etc. ...

Le 2 août le chemin de La Génaudière est le premier d'une longue série de chemin à être macadamisé.

Le 5 septembre, souhait émis pour à titre publicitaire, de l'émission de flamme d'oblitération en faveur de la Pomme Clochard.

Guerre d'Algérie. De 1946 à 1958, les différends gouvernements de Gauche gèreront la guerre d'Indochine puis d'Algérie. En 1950 et 1951 F. Mitterrand est ministre de la France d'Outremer. En 1954 il s'oppose à l'Indépendance de l'Algérie « *L'Algérie c'est la France* » De 1954 à 1957, Mitterrand à joué un rôle important en gérant la guerre d'Algérie et en y envoyant les rappelés. En 1958, retour du Général de Gaule.

- 1956, en janvier, le Front Républicain dirigé par Pierre Mendes France est élu sur le programme contre la guerre en Algérie. Guy Mollet, Président du Conseil aggrave la guerre et envoie le contingent, en prime il organise l'expédition de Suez.

Le 8 août, par circulaire préfectorale : Distribution de lait et de sucre aux enfants des Ecoles ; soit 12 litres de lait par jour à 75 enfants de moins de 12 ans et 2 kg1/2 de sucre par semaine. La distribution est à 15h à l'école des filles et à 16h30 à l'école des garçons et cela 5 jours par semaine. La distribution est interrompue du 14 juillet au 15 sept.

De 1956 à 1962 le conseil municipal décide de l'envoi d'un mandat carte de 20 nouveaux francs en faveur des militaires servant au titre d'appelés en Afrique du Nord, considérant qu'il s'agit de témoigner la sympathie à ces jeunes qui font leur service dans une région dangereuse.

En septembre, sous l'égide de l'UDCA, union des commerçants, confection et envoie de colis aux soldats de la commune servant en Algérie.

- 1959, le 4 janvier, une secousse sismique a été ressentie à Thouars et Parthenay vers 6 heures (Courier de l'Ouest) Notons que le 5 avril 1950, un tremblement de terre avait été ressenti dans les cantons de Frontenay et Mauzé, mais n'a pas été confirmé officiellement par manque de sismographe dans la région.

Construction de « Bains Douches »

- 1960, Lancement des élevages industriels de volailles.

Construction des Halles-Marchés de 600 m2 pour aider à la vente des volailles fermières au cours des importants marchés qui se tiennent les 2° et 4° mardis de chaque mois. Le local sera aussi utilisé pour la fête annuelle de la Pomme et par les Associations, puis démoli pour agrandir le parking de Super U.

Le 16 décembre, acquisition du terrain Brillaud pour y créer un lotissement

- 1961, le 3 janvier crue centenaire de la vallée du Thouet.
- Le 25 septembre, décision de construire un château d'eau à la Cotinière, de 200 m3 sur une tour de 27 mètres de hauteur.

Aménagement du lotissement en bordure de la route de Bressuire.

- Le 4 mars, acquisition d'une ambulance pour le centre de secours auquel 10 communes sont rattachées.
- Le 4 juillet, par circulaire préfectorale, organisation d'un service de car pour le ramassage d'enfants fréquentant le Collège d'Enseignement Général de Secondigny.
- Octobre. A l'occasion de la semaine commerciale organisée par Jacques Sansillon, la 1° Exposition Pomologique est inaugurée par le Maire André Néraudeau qui coupe le ruban tenu par Mlles Nicole Julliot et Roselyne Lièvre. Le succès de cette 1° manifestation se traduira par une manifestation traditionnelle annuelle, renouvelée depuis un demi-siècle.
- 1962, 1° mars, projet de construction du collège d'Enseignement Général; par délibération du 27 septembre 1960, le Conseil avait fait l'acquisition d'un terrain sur lequel devait être édifié un C.E.G.
  - 1963, 10 janvier, modernisation de l'Eclairage public du bourg.

28 mars, le Conseil Municipal souhaite que soit faite une publicité touristique avec une photo à l'appui, pour le Canton de Secondigny et inséré dans le guide du Poitou ; dépliant touristique et publicitaire : « Nous ne devons rien négliger pour inciter les voyageurs à visiter notre Région »

Hiver très froid et durable du 15 novembre 1963 au début mars 1964.

- 1965, mars élection municipal. Maire, André Néraudeau; Adjoints : Aimé Coulay, Dr Jacques Guibert; Conseillers : Georges Barreau, Eugène Bely, Maurice Bercis, Maurice Ferrand,

Baptiste Gadreau, Fernand Guérin, André Lacroix, Didier Michaud, Pierre Nébas, Marcel Pied, Gaston Rivalleau, Pierre Rivalleau, Jacques Sansillon.

Edouard Pied est Conseiller général du Canton.

- 1966, 16 avril, le Conseil Municipal accepte la construction d'un C.E.G. et confie la maîtrise de l'ouvrage à l'Etat.
  - 13 octobre, projet de construction d'une maison de retraite, réalisée 1968.
- 22 octobre, projet d'aménagement du terrain de sport (réalisé en 1968 avec vestiaires et douches en 1969)
- 30 octobre, décès de Clovis Macouin, rue Saint-Laurent à Parthenay. Né à Azay-sur-Thouet le 5 juillet 1888, Clovis Macouin a été blessé à la Grande Guerre en 1915 et 1918, date ou il est amputé d'un bras. Conseiller Général du canton de Secondigny de 1931 à 1963, il était aussi Député de 1928 à 1951, avant d'être maire de Parthenay en 1953.
- 1967, Le 1° avril, Décès dans un accident de voiture en Espagne de Jacques Cantet, Jacky Lusseau et Jean Chantecaille. La sépulture donnera lieu à une importante manifestation de sympathie envers les familles et les amis.
  - 1968, Inauguration du nouveau stade.

Inauguration du Collège Louis Merle.

- 1° directeur, M Tournier de Parthenay, d'abord directeur de l'école primaire, puis du collège.
- 2° directeur, Roland Girard pendant 2 ans. Arrivée d'un jeune professeur, Jacky Brun, arrivée à Secondigny en 1964 comme professeur dans l'ancien collège
- 1970, 1° Foire aux Pommes, du 11 au 18 octobre. Le canton compte 25 hectares de Reinettes Clochard en hautes et demi-tiges et 200 hectares de Haies fruitières dans les variétés Golden, Clochard, Reine des Reinettes, etc. La production moyenne du canton est de 7.000 tonnes.

La Foire aux Pommes complète la semaine commercial créée en 1953. Le premier président du Gigas (groupement industriel et artisanal de Secondigny) est Jacques Sansillon. Secondigny compte en 1970, 44 commerçants et 31 artisans.

Avant-projet du plan d'eau sur un terrain de 18 hectares. Maire A. Néreaudeau.

- 1972, fin janvier, fermeture de la Laiterie industrielle, au lieu-dit la Belle-Fontaine, route de Bressuire. Elle avait été créée en 1901, par le marquis de Mausabré.

En juillet, début de la 1° tranche de l'Assainissement.

22 septembre, acquisition de parcelles pour le lotissement du Lac.

Tremblement de terre, l'épicentre est situé dans l'Ile d'Oléron.

- 1973, 23 mars, acquisition de terrain par la commune, pour la réalisation de la zone artisanal de « Bellevue », route de Parthenay.

En septembre, Nationalisation du C.E.G.

\* \* \* \* \* \*

### Le 8 octobre 1973, Décès à Niort, du docteur Louis Merle.

Louis Merle est né à Secondigny, le 16 février 1890, fils de Charles Frédéric Merle, notaire (°1857 † 1929) et de Berthe-Eugénie Gallot. Le grand homme de sa famille a été le docteur Jean-

Gabriel Gallot, né en 1744 d'une famille de notables calvinistes de la Châtaigneraie, Député modéré du Tiers Etat, élu du Poitou en 1789 sous la Révolution († 1794)

Louis Merle passe son baccalauréat ès lettres (latin philosophie) à Niort. Il commence ses études de médecine à Poitiers puis à Nantes, pour les terminer à Paris en 1920. En 1915, il est médecin auxiliaire à la 52° compagnie d'aérostiers.

En 1927, Médecin à l'hôpital de Niort, il est nommé Inspecteur départemental de l'hygiène, puis en 1941, Directeur de la Santé de Poitiers.

En 1924, il devient membre de la Société Historique Scientifique des Deux-Sèvres, puis en assure la présidence jusqu'à sa mort en 1973.



et

Pendant ces cinquante années, le docteur Merle a fait 334 communications, études sur la Médecine et l'Histoire du Poitou. Ses deux œuvres marquantes ont été :

en 1938, « La Formation territoriale du département des Deux-Sèvres »

en 1958, « La Métairie et l'évolution de la Gâtine poitevine de la fin du Moyen âge à la Révolution »



En reconnaissance pour son œuvre littéraire et sa défense de la Gâtine, le collège de Secondigny porte le nom du docteur Louis Merle.

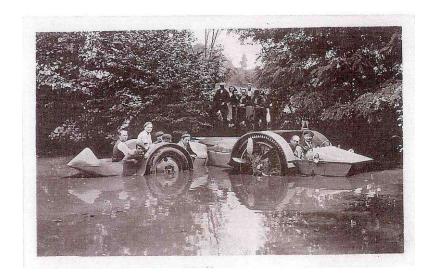
Pierre Merle son frère, né le 23 déc. 1894, sera notaire comme son père puis magistrat à Bressuire ou il épouse le 20 sept. 1927, Besnard Marie-Louise. Il † 1963. Charles Merle °15 août 1931, fils de Pierre, comme son oncle, animera l'Association Historique de Bressuire puis celle de Niort. Il décède en 2002, léguant à la ville de Bressuire son exceptionnelle collection de faïences

\* \* \* \* \*

#### - 1974, décès à Parthenay de Ulysse Texier de la Caillerie.

Né en 1885 à Clessé Ulysse Texier aurait tenu un café pendant 3 ans à la Chapelle Saint-Laurent avant de devenir Chauffeur de taxi, Mécanicien puis Hôtelier à Poitiers. Il obtient le 7 juin 1928 le droit de rajouter « de la Caillerie » à son nom Texier. La Caillerie est une petite borderie au nord de Clessé d'où est originaire la famille Texier.

Il a discrètement habité quelques années à Secondigny, caché derrière les hauts murs de son jardin (angle Nord-Est du Champ de Foire) Avec l'aide de son frère, maréchal-ferrant de Pougnes, il a construit une voiture amphibie qui n'a pas apporté les espoirs escomptés, mais à bien amusé les habitants du bourg, et en amuse encore certains en 1999.



A la même époque, les armées allemandes et américaines possédaient déjà des véhicules amphibies très performants qu'il est possible de voir dans les musés militaires. Sans intérêts, les voitures d'Ulysse ont terminé leur carrière à la ferraille.

Il quitte Secondigny en 1940 pour Parthenay où, il fonde en 1944 un parti politique utopique dit des quatre piliers, dont il est le seul militant. Pour plus de précisions, demander à M. Bernard Pipet de Secondigny, historiographe d'Ulysse Texier de la Caillerie.

\* \* \* \* \* \*

- **1974,** Réalisation du Lotissement Résidentiel du Lac en 59 parcelles de 750 à 1400 m2. Il sera habité par des commerçants et des agriculteurs retraités.

Epidémie de fièvre aphteuse, venant d'Angleterre ; idem en 1997 et 1981.

- 1975, Recensement de la population Française. INSE de Poitiers.

Secondigny, commune n° 311: population  $\rightarrow$  2020 habitants dans 690 logements. Le bourg compte 1011 habitants dans 358 logements.

Les villages les plus peuplés sont : La Vergne, 79 personnes dans 13 logements ; La Braudière, 37 dans 12 ; La Cholerie, 23 dans 9 ; La Pauvrelière, 23 dans 8 ; La Prévoisière, 20 dans 8 ; La Vieille-Touche, La Charmille, La Bartière, etc.

Logements de campagne abandonnés : La Barotière ; Brault ; Misotou ; Le Petit-Palais ; La Petite-Menaudière ; La Tricoterie. De plus 7 logements ne sont habités que par 1 personne.

Mise en œuvre du « Complexe Touristique des Effres » avec un plan d'eau de 10 hectares, camping, buvette, etc. Dans les années qui suivront, cet ensemble sera complété par différents aménagements paysagés.

Construction de 10 logements H.L.M. locatifs à la Braudière.

- 1976, 13 juin. Inauguration du plan d'eau des Effres de 10 hectares et de la base de loisirs.

Grande sécheresse durant 4 mois, de mai à septembre.

Construction d'une salle Omnisports, au Sud du stade.

7 déc. Création de la zone artisanale de Belle vue, route de Parthenay

- 1977, fondation du club des Aînés ruraux regroupant  $\sim$  270 adhérents. 90 à 100 personnes se réunissent chaque semaine pour taper la belote, jouer aux boules etc. Des repas sont pris ensemble chaque mois et des voyages hors canton, tous les ans.

Au complexe des Effres, aménagement d'un bassin de natation de grande dimension 70 x 25 réalisé par l'entreprise Bonnet de Coulonges-sur-l'Autize.

Le 19 septembre, la commune achète pour 530.000 francs, la propriété Brillaud afin d'en faire un centre Socioculturel.

8 novembre, 10° et dernière tranche d'adduction d'eau potable permettant de desservir les écarts Nord de la Commune, mettant ainsi un terme définitif au dossier.

De 1977 à 1980, suivant l'arrêté préfectoral du 21 août 1978, mis en place du plan d'Occupation des sols. Chacun devra s'y référer pour tout ce qui concerne les règles de Construction, de Modification ou d'Amélioration de l'habitat urbain ou rural.

- 1978, 22 juin, choix d'un nouveau lotissement à la Chemanchère.

Le 19 décembre, création d'un service d'aide ménagère à domicile.

Acquisition du terrain Vignault à la Braudière pour la construction du nouveau groupe scolaire, l'ancien étant vétuste et hors normes.

- 1979, 10 décembre, à la demande du Sous-Préfet de Parthenay, création d'un Syndicat de ramassage et de traitement des ordures ménagères regroupant 4 communes du canton de Mazières et 6 communes du canton de Secondigny.

Projet de construction d'un groupe scolaire à la Charmille. La construction se fera en deux phases ; l'une regroupant les 5 classes primaires et la partie restaurant ; l'autre comprenant les classes maternelles en 1983 après démolition en 1982, des anciens bâtiments qui formaient l'école Cherbonneau.

Création du Service d'Aide ménagère à domicile pour personne âgée.

- 1980, Allocation de M. Coulais, Maire de la Commune, pour la remise de la Médaille Militaire à Léon Michaud. Né en 1892 à la Michelière, il est blessé le 2 novembre 1914 et fait prisonnier en 1916. Ne pouvant donner signe de vie, il est couché sur la liste des « Morts pour la France » De retour de captivité pour Noël 1918, il voit son nom gravé sur la plaque de marbre du Monument aux Morts.

Création du Centre social culturel avec la bibliothèque au parc Brillaud.

- 1982, l'Association du Gardon Gâtinais fondé en 1945 compte 500 adhérents.

Démolition de l'ancienne école des filles Charbonneau.

Lancement du programme « Drainage et arrachage des haies » En 1985, 500 hectares seront traités dans le canton de Secondigny.

- 1983, 26 juillet. Violente tornade sur le Poitou. Le marais Poitevin est sinistré, plusieurs dizaines de milliers de peupliers de cassés, 90.000 peupliers endommagés où abattus sur un total de 300.000 (Nouvelle République 6 août)

Le 22 décembre, adhésion de la commune de Secondigny au Syndicat des Eaux de Gâtine. La station de pompage et le réseau est trop vétuste (1952 ?) et ne répondant plus au normes de sécurité.

- 1984, le 14 juin, mise en route du projet d'agrandissement de la Maison de Retraite, les travaux ne se réaliseront qu'en 1987-1988.
- 1985, le 9 mai, création du syndicat intercommunal de Secours et d'Incendie et construction d'une nouvelle caserne dans le jardin de la propriété Brillaud (1986)
- 1986, 11 décembre, aménagement hydraulique du Thouet. Création d'un canal entre le Chef-du-Pont et le lac des Effres pour soulager le Thouet en période de crue.
- 1987, 20 février. A Parthenay, Monsieur Jezequel, Préfet des Deux-Sèvres informe les élus locaux de Gâtine du projet de prospection géologique qui pourrait conduire au stockage en profondeur de **déchets radioactifs** dans le granit de Neuvy-Bouin. La décision d'enfouir les déchets radioactifs a été prise par le pouvoir en place en 1984 :

François Mitterrand est Président de la République ; Laurent Fabius 1° ministre. Gabriel Fourré notre Conseil Général et Marcel Pied notre Maire.

23 février, naissance à Largeasse, du C.I.A.D. Comité Intercommunal d'Action et Défense contre les Déchets radioactifs des Deux-Sèvres ; Revue « L'Avenir » Le CIAD regroupe 32 associations. Chacune des sept communes concernées, vont possèder son association ; celle de Secondigny avait Michel Juin de la Bramière pour président. Le bureau du CIAD sera composé de Robert Baudouin et Jean Croisé de Largeasse ; Isabelle et Paul Vergneau de Neuvy, Jean-Baptiste Fernand de Vernoux, Michel Gauffreteau de l'Absie, Gérard Verger du Breuil-Barret et Pierre Julliot de Secondigny.

4 mars, création par les « écolos » du département, de l'association GRANIT, contre le nucléaire.

20 mars, installation de l'ANDRA à La Chapelle-Saint-Laurent (direction des travaux de forage et d'études géologiques)

28 juillet, première action à l'Absie pour empêcher les travaux. Pendant deux ans, les opposants harcèlent le siège de l'ANDRA.

Septembre, 1° pique-nique familial du C.I.A.D. sur le site.

- 1988, 4 septembre, grande fête champêtre au Rocher Branlant, 8.000 personnes enthousiastes sous une pluie continuelle.
- 1989, 12 décembre, mise en place d'un escadron de gardes mobiles, casqués et armés, protégés par 2 véhicules légers blindés pour occuper le terrain choisi par l'ANDRA près du Bois de Trayes. Atmosphère tendue devant le barrage des 1.000 opposants, alertés à la hâte par le CIAD. Durant le mois qui suit les deux barrages sont gardés jour et nuit.
  - **1990,** 9 février, Michel Rocard 1° ministre ordonne le gel des travaux.
    - 10 février, sous une forte pluie, c'est la levée des barrages.
- 2000, janvier, le gouvernement de la gauche plurielle avec Jospin 1° ministre et Dominique Voynet ministre de l'environnement, donne son accord pour l'enfouissement des déchets nucléaires à Bure, dans la Meuse. Les recherches pour les autres sites éventuels, y compris Neuvy-Bouin, sont en même temps réactivées!
  - 1° Salon de peinture à l'occasion de la Foire des Pommes.
- 1988, Fermeture de l'usine de chaussures Sansillon. Lutte pour sauver des emplois à Secondigny. Le nombre total des demandeurs d'emploi sur l'ensemble du canton s'élève à 260, soit : 150 femmes et 110 hommes.
  - 1989, 12 mars Election municipale. Inscrits 1520, votants 1227.

Pied Marcel de la Rondelière, maire sortant 928 voix, 76%.

Conseil municipal: MM. Lacroix André, Guinard Claude, Baudouin Jacqueline, Frappier Serge, Baillargeau Jean, Julliot Christiane, Duranceau Noël, Rivière Jean-Jacques, Dufour Jean-Paul, Denoues Roger, Gautier Serge, Boisumeau André, Gallard Guy, Remaud Fernand, Niort Christian, Cantet Jeanne, Bodin Michel, Bonnet André.

- 1991, 13 juin, une majorité du Conseil Municipal vote la démolition des Halles et souhaite faire une salle polyvalente au lac des Effres. M. Pied Maire démissionne avec 5 conseillers, créant une vive polémique de la population dont la majorité souhaite la mise en conformité des Halles existantes et le fait clairement sentir au vote des municipales partiel de septembre 1991.
- 1994, en février, démolition de la petite et très vieille maison Morisset située à l'angle Sud-Ouest du carrefour principal.
- Le 3 mai, Démolition de la maison Papillon, à l'angle des rues du Poitou et de la Fontaine. Cette maison qui existait avant la Révolution possédait une ancienne pierre sculptée de réemploie, représentant une tête de déesse. Elle provenait, sans doute de la clef de voûte d'une porte d'entrée du Renclos Elle a été récupérée par la commune. En remplacement de la Maison, aménagement du parking Néraudeau.
  - 1995, les 21 et 22 janvier, pluie importante, 120 mm cumulés, crue du Thouet.

Révision du plan d'occupation des sols avec effet au 5 avril 1997.

Le 3 septembre, le Conseil Municipal adopte le projet de statut de l'Intercommunalité qui prendra effet le 1° janvier 1996 avec les communes Allonne, Azay-sur-Thouet, le Retail, Pougne-Hérisson, Secondigny et Vernoux.

Etude puis réalisation en 1996 de l'aménagement du Bois de l'Aumônerie, travaux confiés à l'O.N.F.

- 1997, en juin, achèvement des travaux d'aménagement du camping des Effres en vue d'obtenir le classement 3 étoiles.

Création de l'Association « **Histoire et Patrimoine de Secondigny** » Le premier Président est Pierre Julliot 16 rue de la Vendée à Secondigny.

- 1998, Démolition de la maison Moulin proche de l'église et aménagement des abords de l'église. La cave voûtée a été conservée et protégée par une dalle béton et la porte murée, en attendant un financement pour faire des recherches archéologiques qui pourraient définir la date de naissance du bourg de Secondigny.

Déplacement du Monument aux morts et aménagement du quartier du champ de foire, place Maréchal Leclerc. Ces ensembles de travaux constituent une continuité des travaux réalisés dans le centre-bourg depuis 1994.

La population de Secondigny est de 1952 habitants. Les écoles y compris Frécul, comptent 643 élèves dont l'origine dépasse largement les limites du canton.

- 1999, En janvier, étude de réhabilitation de l'ensemble des Bâtiments Communaux, ceuxci bien que parfaitement entretenus, ne répondent plus aux nouvelles Normes Européennes de sécurité, maintenant en rigueurs.
- Le 11 mai, classement des Chemins ruraux au plan départemental de la « Randonnée Pédestre » afin de protéger le patrimoine.
  - Le 17 juin, lancement du lotissement de la Vergne
- Le 11 août, éclipse du soleil. A 10 h. 22, heure solaire, soit pour nous 12 h. 22, l'éclipse à été perçue à Secondigny à travers les nuages, avec 93% d'ombre et une baisse de température de 4° pendant quelques minutes.

Recensement National de la Population  $\rightarrow$  1774 habitants à Secondigny.

	1990	1999		
Parthenay	10809	10446	-343	-3,17%
Secondigny	1907	1774	-133	-7%
Allonne	1013	947	-66	
Le Beugnon	355	363	+8	
Le Retail	310	309	-1	
Neuvy-Bouin	516	523	+7	
Pougne	380	356	-24	
Saint-Aubin	1901	1796	-105	
Vernoux	707	654	-53	

Le 24 août, un grave accident mortel au carrefour principal, faisant suite à un nombre important d'accidents survenus entre le Tallud et Vernoux, relance le projet de déviation de Secondigny. La sagesse serait que cette déviation évite la vallée du Thouet c'est à dire passe au nord du Tallud et d'Azay en suivant l'ancien Chemin Vernolois qui passait au nord de Secondigny par Bouin et Vernoux.

Le 16 octobre. Inauguration à La Guichetière de la « Maison de la Pomme » qui accueille les bureaux de la Communauté de Communes « Espace Gâtine ». Le Président est Gérard Vitré, Conseiller Général.

Budget intercommunal 1999 = 7.178.838 Francs.

Le 1° décembre, Circulation. La déclaration d'utilité publique concernant le contournement ouest de Parthenay est signée. Les habitants de Secondigny qui subissent la surcharge de circulation des camions de Parthenay vers la Vendée, espèrent que les autorités profiteront de cette opportunité, pour raccorder directement la future déviation de Secondigny sur cette rocade (utopie ?) Le trajet de l'ancienne route médiévale dite « Vernolois » reliant la sortie de Parthenay à Vernoux serait l'implantation idéale.

Le 2 décembre, création de l'association « Histoire et Patrimoine de Secondigny ». Les recherches sur l'histoire et l'inventaire du Patrimoine de Secondigny avaient commencé dés mars 1997.

Durant la nuit du 25 au 26 décembre, une **tempête** d'une rare violente traverse la France de la Bretagne vers l'Est causant de nombreux dommages en Normandie. Cette tempête est suivie dans la soirée du 27 par une seconde, encore plus violente, qui dévaste le sud des Deux-Sèvres, de la Charente et de l'Aquitaine. Les vents de 226 km/h ont balayé les forêts du sud du département détruisant les châtaigniers et noyers du Mellois, les peupliers du marais, les résineux et feuillus de Chizé; soit une estimation de deux millions de mètres cubes de bois à terre pour le département. Les lignes électriques à terre ont privé de courant certains usagers pendant plusieurs semaines, etc.

- **2001**, les 11 et 18 mars.

### **Elections Cantonales:**

Gérard Vitré (1° tour 42.86%) au 2° tour  $\rightarrow$  53.79%, élu.

Christiane Chargé (1° tour 21.67%) au  $2^{\circ}$  tour  $\rightarrow 33.24\%$ 

Bernard Pipet (1° tour 19.04%) au  $2^{\circ}$  tour  $\rightarrow$  12.97%

Jacquy Dubois 1° tour 3.76%.

Le candidat le plus malheureux de cette triangulaire a perdu 300 voix entre les deux tours.

En 1994, Gérard Vitré avait été élu au 1° tour avec 51.93%, contre Gilbert Seigneuret 32.90% et Daniel Fasanino 15.12%.

\* \* \* \* \* \*

## Elections Municipales : 3 listes en présence :

Liste des Conseillers sortants « *Dialoguer*, *Agir et Progresser ensemble* » Liste présentée par Daniel Fasanino « *Ensemble, innovons à Secondigny* » Liste Bernard Pipet « *Une nouvelle dynamique pour Secondigny* » En Indépendant, Vitré Gérard, Conseiller Général.

Au 2° tour : Inscrits 1482 ; Votants 1148 ; Exprimés 1103 ; Participation 77,46%

### 1° Fasanino Daniel, élu au 1° tour.

Après ballottage, sont élus au 2° tour :

2° Collet Bernard 677; 3° Julliot Christiane 599; 4° *Pied Jean Claude*; 5° *Dufour Jean Paul*; 6° Royer Françoise; 7° Boussonière; 8° *Bertolini Daniel*; 9° *Gauthier Serge*; 10° *Michel Eric*; 11° Mathieu Christine; 12° Allonneau Denise; 13° Tavares David; 14° Falourd Michèle; 15° *Vitré Gérard*; 16° Tauziède Jean Marc; 17° Soulard Danièle; 18° Julliot Pierre; 19° *Baillargeau Florence*.

Les noms en italique sont ceux des candidats de la liste des conseillers sortants

La liste de Bernard Pipet (281 voix au 1°tour) distancée, s'était retirée au complet pour le 2° tour.

Courrier de l'Ouest du 22/03/2001.

\* \* \* \* \* \*

Le Centre de Géophysique basée à l'Université de la Rochelle note une augmentation de l'activité sismique dans le sud du Massif Armoricain pour l'année 2001.

4 avril, **Tremblement de terre**, localisé à Melle, magnitude de 4.

8 juin, **Tremblement de terre**, localisé à Chantonnay, magnitude de 5.

25 juin, **Tremblement de terre** centré en Vendée vers la Châtaigneraie, d'une amplitude de 4,2 sur l'échelle de Richter. Il a été ressenti dans l'ensemble du Poitou, sans faire de dégâts.

**2001**, novembre, mise en place de l' « **Espace Gâtine** » avec Le Président M. Pérou Jean-Michel, assisté de MM Boileau Bernard et Fasanino Daniel.

**2003**, Démolition des Halles, place de la Mairie. Déplacement au Nord de la Place du magasin SuperU et réfection du parking.

Secondigny	3 734 hectares	1952 habitants	Maire: M Fasanino Daniel
Allonne	2 298 hectares	660 habitants	Maire: Mme Charrier Chantal
Azay sur Thouet	1 957 hectares	964 habitants	Maire: M Seigneuret Gilbert
Neuvy-Bouin	2 530 hectares	534 habitants	Maire : M Motard Gérard
Pougne-Hérisson	1 180 hectares	360 habitants	Maire: M Boileau Bernard
Le Retail	1 444 hectares	315 habitants	Maire: M Decou Jean François
Vernoux	3 119 hectares	666 habitants	Maire Mme Jean Baptiste Colette
St Aubin le Cloud	4 183 hectares	1976 habitants	Maire : Dominique Boutin

Evolution de la population du canton depuis 60 ans.

Commune	1946	1968	1975	1990	1999	2003
Secondigny	2.171	2.062	2.020	1.907	1.774	1.952
Allonne	1.004	798	731	1.013	947	660
Azay-sur-Thouet	1.097	926	904	(904)	(904)	964
Neuvy-Bouin	844	708	620	516	523	534
Pougne-Hérisson	678	568	509	380	356	360
Le Retail	564	462	391	310	309	315
St-Aubin-le-Cloud.	1.599	1.509	1.515	1901	1.796	1.976
Vernoux-en-Gâtine	1.260	998	931	707	654	666
TOTAL	9.217	8031	7621	7638	7263	7427

**2006**, le samedi 7 janvier 2006, Inauguration officielle de la nouvelle Salle de spectacle Alauna, en bordure sud du complexe touristique des Effres.

Le 1° septembre, décès de Madame Papet née Lièvre, cultivatrice de **103 ans** qui a vécu à Belvéder, Beauséjour et La Dambinière.

Le 8 Octobre, à l'occasion de l'ouverture de la Fête des Pommes. Les confréries de Gâtine sont réunies. Photo prise par Florence Baillargeau devant l'église.

Le 19 octobre, le Ministre de l'Agriculture Dominique Bussereau inaugure à l'Espace du Lac, le Concours National de la race bovine Parthenaise, et lui donne l'attribution de Label Rouge



**2007,** le mercredi 19 septembre, Inauguration de la nouvelle bibliothèque.

### 2008, Le 9 mars, Election municipale.

<u>Liste Fasalino</u>, maire sortant : Fasalino Daniel, Pied Jean-Claude, Soulard Danièle, Falourd Michèle, Royer Françoise, Baudrand Jean-François, Billy Dominique, Chabrand Jean-François, Daguisé Jean-Luc, Ducos Jean, Favre Mauricette, Guillot Eric, Largeault Marie-Claire, Lemaire Jocelyne, Mau Viega Alfredo, Meurville Jean-François, Michenot Nadia, Perronnet Jany et Touret Pierrette.

<u>Liste Vitré</u>: Vitré Gérard, Bonnet Anne-Marie, Ménard Laure, Racaud Géraldine, Rivalière Chantal, Boissonnière Philippe, Compagnon Joël, Clisson Henri, Clochard Hubert, Delancourt Pascal, Douat Rémi, Dufour Jean-Paul, Gallard Christophe, Grellier Jacky, Pouget Christophe, Sauzière Philippe, Sicot Rémi.

Le vendredi 21 mars, sont nommés : **Maire Vitré Gérard**, 1° adjoint Dufour Jean-Paul, 2° adjoint Niveau Gilles, 3° adjointe Baron Marie-Madeleine, 4° adjoint Sicot Rémi, Conseillers Municipaux : ...

Secondigny obtient la « Marianne de Civisme » départementale pour les communes de 1500 à 3500 habitants avec un taux de participation de 79.78 %.

**2008,** le jeudi 16 mai vers 18h, un violent orage a éclaté sur le secteur de Secondigny et l'Absie. Le sous-sol de la maison de retraite a été inondé ainsi que de nombreuses caves de particulier. Le nouveau bassin d'orage a débordé et l'eau a inondé les jardins.

**2010,** le dimanche 28 février, violent orage sur l'Ouest de la France. Le vent d'Ouest très violent, allié à une grande marée de 115 et une importante dépression, pousse les vagues qui submergent des digues de mer du sud de la Vendée et de la Charente maritime. A Secondigny les dégâts ont été importants pour les hangars agricoles. Plusieurs familles de Secondigny qui possédaient des petites villas à la Pointe de l'Aiguillon ont été sinistrées. Le bilan de la tempête est de 53 morts en majorité à la Faute et à l'Aiguillon. Plusieurs dizaines de milliers d'hectares de terres ont été recouverts d'eau de mer.

Dimanche 14 mars, 1° tour des Elections Régionales. Participation 54,6 %

- D. Bussereau, UMP = 38,81%
- ..S. Royal, Socialiste = 36,5 %
- ..Mme F. Coutant, Europe Ecologie = 6.1%
- .. Pascal Monier, Modem = 5.6 %
- ..J.M. De Lacoste, FN = 4.3 %
- ..Mme G. Jean, Front de Gauche = 2,6 %
- ..Mme M. Rossignol, NPA = 1 %
- ..L. Gaillard, Lutte Ouvrière = 0,4 %

Dimanche 21 mars, 2° tour. Participation 58 %

- D. Bussereau, UMP = 51,5 %
- ..S. Royal, Socialiste = 48,5 %

Comparaison : Elections Régionales de 2004, 2° tour. Participation 70,6 %

- ..S. Royal, Socialiste = 47,3 %
- .. Mme E. Morin, Droite = 46,4 %
- .. J.R. Charbonneau FN = 6.3%

25 mai, Inauguration rue de la Braudière, de la nouvelle gendarmerie, opérationnelle depuis le début de l'année.

30 juin, à 9h15, tremblement de terre de magnitude 4,3. Epicentre à 7 km Nord de Benet et 5km au sud de Coulonges et à 5 km de profondeur.

...... Les personnes intéressées par un sujet particulier d'intérêt collectif, sont invitées à transmettre leurs documents ...........

# LIVRE D'OR DES 88 ENFANTS DE SECONDIGNY Morts au champ d'Honneur -- GUERRE DE 1914 - 1918

AIGUILLON Honoré, cultivateur 33 ans marié - BERNARDEAU Joseph, cultivat. 24 ans célib. - AIGUILLON Philibert, son frère 30 ans marié - BERNARDEAU Gaston, maçon 21 ans célib. - ANDREVIN Marcel, cultivateur 22 ans célib. - BERNARDEAU Désiré, cultivat. 29 ans marié - BERTAUDEAU Alphonse, cultiv 31 ans marié - AUBINEAU Auguste, cultivateur 21 ans célib. - AUDEBRAND Baptiste, cultivat. 32 ans marié - BERGER Jean, cultivateur 31 ans marié - AUDURIER Patrice, cultivateur - BODIN Emile, étudiant médecin 26 ans marié 30 ans - BONNIFAIT Joseph, hôtelier 39 ans marié - BALQUET Fernand, cultivateur 21 ans célib. - BOULA Alphonse, instituteur 31 ans célib. - BARREAU Georges, cultivateur 30 ans marié - BOUSSION Pierre, laitier 39 ans célib. - BAYONNE Léopold, cultivateur 33 ans marié - CAILLEAU Alexandre, cultivat. 32 ans marié - BERNARD Abel, boucher 20 ans célib. - CANTET Jean, cultivateur 37 ans célib.

- CHARTIER Raoul, instituteur	27 ans marié	- METAIS Ernest, cultivateur	23 ans célib.
- CHOUC Amédé, cultivateur	35 ans marié	- MICHAUD François, roulier	41 ans marié
- COUTURIER Auguste, sergent	23 ans célib.	- MICHAUD Louis, cultivateur	célib.
- COUZINEAU Charles, cultivat.	24 ans marié	- MIMAUD Célestin, cultivateur	22 ans célib.
- DELUMEAU Gaston, instituteur	38 ans célib.	- MIMAUD Laurentin, son frère	26 ans célib.
- DENAT Marcel, tramway	25 ans célib.	- MIMAUD Henri, cultivateur	27 ans marié
- DROUINEAU Victor, cultivateur	r 37 ans marié	- MIRET Edouard, maçon	27 ans célib.
- DUBIN Jean, cultivateur	30ans marié	- NARGEOT Prosper, cultivateur	28 ans marié
- FOUCHEREAU Henri, cultivate	eur19 ans célib.	- NAUD Edouard, meunier	33 ans marié
- GABILLY Ernest, cultivateur	35 ans marié	- PAPET Paul, cultivateur	23 ans célib.
- GARRON Emile, cultivateur	21 ans célib.	- PATARIN Henri, cultivateur	21 ans célib.
- GARRON François, son frère	22 ans célib.	- PELLETIER Clotaire, gendarme	e 34 ans marié
- GATARD Antonin, menuisier	24 ans célib.	PEREAU Maximin, cultivateur	24 ans célib.
- GAUFRETEAU Henri, cultivat.	20 ans célib.	- PIDOUX Constant, cultivateur	29 ans célib.
- GAUFRETEAU Célestin, cultiv		- PIGEAU Constant, cultivateur	26 ans célib.
- GAUTHIER Mathurin, cultivat.			26 ans célib.
- GELIN François, menuisier	31 ans marié	- PITAUD Lucien, pâtissier	
- GENTY Clément, cultivateur	31 ans marié	- PROUST Camille,	26 ans marié
- GERVAIS Alexandre, hôtelier	36 ans	- RAMBAUD Marcel, meunier	30 ans célib.
- GIRAUD Joseph, cultivateur	32 ans célib.	- ROBIN Maurice, cultivateur	22 ans célib.
- GOICHAUD Alexandre, cultivat		- ROBIN François, cultivateur	30 ans marié
- GOURDIN Pierre, mineur	36 ans marié	- ROBLIN Jules, cultivateur	26 ans célib.
- GOVEAU Lear autivateur	24 ans célib.	- ROY Alphonse, cultivateur	22 ans célib.
- GOYEAU Jean, cultivateur - GUILLOT Louis, cultivateur	23 ans célib. 26 ans marié	- SAPIN Gustave, cultivateur	33 ans marié
- GUIGNARD Edouard,	22 ans célib.	- SAUNIER Joseph, cultivateur	25 ans célib.
- GUERINEAU Marcel, cultivateu		- SAUNIER Georges, cultivateur	28 ans marié
- GUERINEAU Louis, cultivateur	27 ans célib.	0	36 ans célib.
- JANDET Honoré, tramway	38 ans	- SENE Henri, bourrelier	
- LARGEAU Henry,	24 ans célib.	- THOMAS Henri, cultivateur	28 ans
- LAURENT Armand, cultivateur	32 ans célib.	- TROUVE Henri, cultivateur	43 ans marié
- LEVEQUE Pierre, commerçant	22 ans célib.	- VERGNAUD Pierre, cultivateur	31 ans marié
- LUSSEAU Jules, cultivateur	38 ans marié	-VINCENDEAU François, cultiva	t. 33 ans marié
- MARCEAU Emile, cultivateur	31 ans célib.	- VINCENDEAU Alfred, cultivate	
<ul> <li>MARTINEAU Clovis, instituteur</li> </ul>	21 ans célib.		

## - Les Maires de Secondigny -

- 1068, Odon, fils de Gelduin de Tonnay-Boutonne est « princeps »
- 1111, Geoffroi Fulchard.
- 1180, Ralph de Tonnay-Boutonne.
- 1729, Jean Baraton syndic de la paroisse.
- 1789, avant la révolution, Desprez de Montpezat est syndic † 1793

\* \* \* \* \* \*

Le citoyen maire est élu pour 2 ans au suffrage censitaire. L'élu doit payer un impôt égal à 10 jours de travail, soit environ 10 livres.

- 1789 à 1800, Le citoyen J. Brillaud est président du canton.
- 1791, Antoine Barangier, 1° Maire de Secondigny † en 1798 à la Vergne.
- 1793, Jacques Mouchard, marchand (régisseur ?) né à Magné près de Niort.

\* \* \* \* \* \*

Début 1795, les municipalités deviennent cantonales. Chaque commune est représentée par un agent municipal (≈ maire) et 2 adjoints chargés d'établir les rôles d'impositions.

- 1799, Baudet André du Longeays, propriétaire et maréchal, marié à Moulin Marie-Jeanne (1751-1813) secrétaire de l'administration municipal.

\* \* \* \* \* \*

Début 1800, les municipalités reviennent dans les communes. Le maire et ses adjoints sont nommés, pour 3 ans, par le Préfet, sur une « liste de confiance » établie dans chaque commune par élection. La liste de confiance comprend environ 10% des électeurs.

- 03/1800, Pierre André Baschard : notaire de 1787 à † 1819, marchand de bois
- 01/1807, Charles Maupetit, premier adjoint. Né en 1752 † 1829 à la Caillerie.
- 02/1808, Charles Honoré Pidoux de la Mosnerie, né en 1772† 1856.
- 10/1830, Jean-Baptiste Chrisostome Decaix, ∆ maréchal de logis de gendarmerie, propriétaire par sa femme Mouchard épousé en 1804 (1778-1807)
  - 12/1830, Joseph Benjamin Charbonneau, propriétaire premier adjoint et maire.
  - 01/1832, Pierre Hyacinthe Bonnin, (notaire de 1826 à 1864) † en 1874
  - 12/1844, Jean Firmin Ganne 27 ans (1817-1875), franc-maçon.
  - 09/1848, René Maynier, docteur en médecine, marié à Baudet Adeline.
  - 04/1850, Jean-Baptiste Baudet, (1802-1878) cabaretier, aubergiste.
  - 07/1855, Louis Jonas Redien, (1806-1878) notaire, marié à Ricochon Mélanie.
  - 01/1864, Jean Firmin Ganne, Δ anticlérical, révoqué par le Préfet.
  - 02/1874, Mathurin Baudet, premier adjoint.
  - 12/1874, François Pierre Vignault, expert foncier, aubergiste, la Sonnerie.
  - 02/1878, Alfred Ganne, (1845-1924) fils de Jean-Firmin, Le Longeais...
- 12/1886, Edmond Brillaud, 1° adjoint °1824, maire † 1890 marié à Eléonore Ricochon.
  - 03/1887, Georges Brillaud, avocat °1851 † 1933. Marié à Taudière Marie-Mat.
  - 06/1890, Hyacinthe Baudet, premier adjoint, maire pour un mois.
  - 07/1890, Georges Brillaud °1851 † 1933, avocat, marié à M-Victoire Taudière.
  - 05/1892, Alfred Ganne, dit Gannelon, Conseiller général.
  - 05/1896, Louis Maximilien Baschard, notaire, °1831, † 1902.
  - 03/1900, Charles Bonnin, °4 fév. 1841 à Paris, Dr en 1876, rue de la Vendée.
  - 05/1908, Victor Allard, ° 1861, propriétaire Hôtel (actuel Poste).
  - 12/1908, Théophile Rodier, tailleur d'habit, rue de la Vendée,  $\Delta$
- 11/1919, Charles Merle, notaire † 1929. Père du Dr Louis Merle. Marié à Gallot Marie
  - 05/1925, Edouard Moulin °1879 Azay, † 1936, Hussier habitait le Longeais.
  - 05/1929, Clément Blanchet °8 février 1868, pharmacien en 1901.
  - 06/1935, Théodore Clisson, bonnetier, teinturier, Père de Roger et Abel.
  - 03/1941, Camille Verdon, ° 1887 † 1975, greffier et secrétaire de Mairie.

- 09/1944-1972. André Néraudeau, propriétaire. Lieutenant de Louveterie.
- 04/1972, Aimé Coulay, aubergiste, Ecu de France.
- 05/1985, Marcel Pied, ° 1920, † 2001, cultivateur à la Rondelière.
- 09/1991, Claude Guinard, Conseiller Général, Directeur du C.A. † 1994.
- 07/1994, Marie-Paule Cantet, ° 1932, Professeur à Poitiers.
- 03/2001, Daniel Fascalino, professeur retraité à la Cosse de Secondigny..
- 03/2008, Gérard Vitré

\* \* \* \* \* \*





**Théodore Clisson** 

**Camille Verdon** 





Edmond Moulin...... .......André Néraudeau



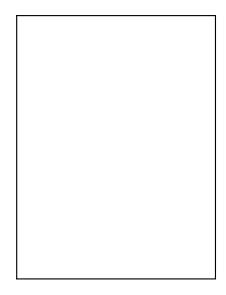


Aimé \_\_\_\_\_ Coulay...... Marcel Pied









Daniel Fasalino...... Gérard Vitré

## Une famille Politique de Secondigny, Famille Ganne

#### Généalogie simplifiée de la famille Ganne du Longeais.

**Baudet** André °12nov. 1765 † le 25 octobre 1816, propriétaire au Longeais. Maréchal-ferrant en 1789, puis secrétaire de l'administration municipal en 1799. Il avait épousé Marie-Jeanne Moulin °1751 † 1813 dont une fille Marie-Jeanne Baudet mariée à Jean-Louis Ganne, natif de Hérisson.

Ganne Jean-Louis °1791 à Hérisson † le 8 février 1861 au Longeais. Il est le fils de Louis Ganne député de Hérisson pour la remise du cahier de Doléances le 9 mars 1789 à Poitiers. Jean-Louis Ganne épouse Marie-Jeanne Baudet dont il héritera du Longeais. La dote de Marie-Jeanne Baudet est de 8.000 francs, celle de Jean-Louis Ganne de 4.000 francs. Le frère de Marie-Jeanne Baudet est aubergiste. Marie-Jeanne Baudet décède le 30 août 1828 à 26ans au Longeais laissant trois fils :

1° <u>Ganne Louis André</u> ° le 25 février1815 au Longeais. Médecin légiste, il sera mêlé à des procès d'assise en 1868, accusé d'avoir empoisonné avec de l'arsenic, plusieurs personnes âgées dont il héritait. Conseiller Général L'ancien maire de Parthenay et son épouse se retireront en leur maison noble de La Férolière de Beaulieu sous Parthenay. Il décède subitement à Versailles le 17 janvier 1887. En 1918, leurs héritiers vendirent leur domaine à M Etienne Ferjou.

Ganne est initié à la Franc Maçonnerie à la loge de *l'Heureuse réunion de Mars et des Arts*, agence à Parthenay du *Grand Orient de France*. En 1843, le frère Ganne prend le vénéralat à 28 ans. En 1850, à la suite de la Révolution de 1840, Ganne sera Commissaire de la République (Sous-préfet) jusqu'un décembre, date à laquelle il sera emprisonné pour excès. Il sera révoqué lors du coup d'état du futur Napoléon III, puis expulsé du département. Il se ralliera alors au gouvernement impérial, et sera nommé Maire de Parthenay de 1864 à 1874. Sous la III ° République, il fut élu en 1877, et de 1881 à1885, Député du département en même temps que Conseiller Général du canton de Secondigny de 1876 à 1886. (Dr Jacques Trivas, Deux Affaires d'Empoisonnement; J.G. Faucher, Histoire des Francs-maçons; Pierre Arches S.H. de Niort 1975) Manipulateur, paranoïaque, hier républicain, aujourd'hui maire bonapartiste, monarchiste demain, Ganne a joué un rôle important en Gâtine de 1840 à 1886.

**2°** Ganne Jean Firmin °22 avril 1817 † le 4 octobre1875 au Longeais. Maire de Secondigny en 1844, puis de 1864 à 1874. Comme son frère aîné, Jean-Firmin est franc-maçon. A 27 ans, le 30 décembre 1844, jeune Maire de Secondigny, il épouse Duboy Zélia Louise Adélaïde °1824, fille de Pierre, chirurgien. Elle décède en 1902, dont 2 enfants : Ernestine ° 1846, † 2 jours et Alfred Pierre Firmin qui suit ...

Ganne Jean Firmin avait été nommé Maire de Secondigny en décembre 1843 à 26 ans. Il sera battu en 1848, à la nouvelle élection marquant la fin de Louis-Philippe et de la Monarchie. Par contre, à cette occasion son frère aîné Louis Ganne est nommé sous-préfet à Parthenay. Jean Firmin Ganne sera réélu Maire en janvier 1864, mais sera révoqué par le Préfet à cause de ses positions anticléricales jugées trop excessives.

...Ganne Alfred Firmin, dit Gannelon né le 11 août 1845 † le 22 novembre1924 au Longeais. Il sera Maire de Secondigny de 1878 à 1886 (révoqué par le président de la République le 8 février 1887) et de nouveau élu de 1892 à 1896, puis aussi Conseiller Général de 1895 à 1913. Il était marié à Alice Ganne.

**3°** Ganne André Honoré °1821, peut-être le Jean-René Ganne, frère du maire Louis-André, en 1870 administrateur de l'hôpital de Parthenay selon Pierre Arches

\* \* \* \* \*

## - Les Notaires de Secondigny -

1530, Moine.

1583, Brochard et Bodin, notaires à Secondigny (généalogie de Hanne)

1591, Beaujour René, (succession des Francs de la Braudière)

~1600, Bon et Rigault, notaires à Secondigny.

1627, Bonnet, notaire à Secondigny.

1629, Dutaud et Gounaud, notaires à Secondigny (généalogie de Hanne).

1629, Audebran et Ollivier, notaires à Secondigny (généalogie de Hanne).

1629, Decressac et Charrier, notaires à Secondigny.

1637, Charrier, souvent associé à Nyvault (1642)

1654, Lami et Allard, notaires à Secondigny (généalogie de Hanne).

1685 † Charier Jean, notaire, fils de Jean de la Gautrelière et de dame Thomas Charlotte. Témoins maître Mérien Henri de la Cotinière.

1660 - 1664, Vincenaud Philippe Père, habitant Azay.

1668 à 1678, Antoine-Nicolas Allard, notaire et procureur (B.F.)

\* \* \* \* \* \*

#### Deux études de notaire ; A et B

A 1702 - 1720, Charon Pierre.

A 1726 - 1776, Rossegand Jacques, notaire royal. (Père et fils) 1773, Violleau

A 1740 - 1752, Guerry Pierre.

B 1746 - 1776, Bonnin François.

A 1778 - 1794, Esquot Joseph,  $\Delta \rightarrow$  notaire impérial à Cherveux 1816.

A 1787 - 1819, Baschard Pierre André.

A 1819 - 1823, Cornilleau Pierre.

A 1823 - 1829, Aimé Pierre.

B 1826 - 1864, Bonnin Pierre Hyacinthe.

A 1829 - 1832, Jouffrault Antoine Hyacinthe.

A 1832 - 1837, Juin Barthelémy.

B .... - 1813..., Maupetit le jeune.

A 1837 - 1852, Redien Louis Jonas.

B .... - .... 1841... Fléau.

A 1855 - 1862, Alix Jacques.

A 1862 - 1879, Faucon Delphin.

#### Vers 1928, Fusion des 2 études

1864 - 1885 Baschard Louis Maximilien, °1832 † 1901. (Marie Roux)

Il avait succédé à son père Joseph Baschard † 1854 (Laetitia Guérin)

1885 - 1928, Charles Frédéric Merle. † 1929

1928 - 1928, Pierre Merle, → magistrature à Bressuire.

1896 - 1908, Boileau.

1908 - 1929, Bouffard.

1929 - 1968, Boussion Henri.

1968 - 1982, Boussion Paul.

1982 - , Sauzière Philippe.

.....A compléter......

\* \* \* \* \* \*

## Conseillers Généraux du Canton de Secondigny

Lasmonier Eugène ....1852-1871. Avocat. Abbaye du Bois d'Allonne.

La loi du 10 août 1871 ordonne que les élections des Conseillers Généraux s'effectuent désormais au suffrage universel et non par les Grands Electeurs.

Ganne Louis-André, .1871-1886. Médecin, originaire du Longeais

Brillaud Georges......1886-1895. Avocat, Secondigny.

Ganne Alfred-Pierre. 1895-1913. Propriétaire du Longeais Secondigny.

Rodier Théophile.....1913-1924. Tailleur, Secondigny.

Moulin Edouard......1924-1931. Huissier, Secondigny.

**Macouin Clovis**......1931-1964.

**Pied Edouard**......1964-1970.

**Airault Maurice**......1970-1982.

Fourré Gabriel......1982-1994.

**Guignard Claude**......1994-1994.

Vitré Gérard......1994-2001.

Vitré Gérard......2001-2008

Vitré Gérard ......2008 -

### Garde Nationale - Compagnie de Secondigny

En vertu de l'article 59 de la loi du 22 mars **1831**, le Préfet demande que, par élection, soit constituée une compagnie de la Garde nationale de 62 hommes, qui assurera par roulement, la garde du bourg, en alternance avec la gendarmerie.

Sont donc nommés, après avoir juré ; fidélité au roi des Français, obéissance à la charte constitutionnelle et aux lois du royaume :

- 1° capitaine. Pierre Hyacinthe Bonnin, notaire.
- 2° lieutenant. Pierre Chrysotome Decaix, propriétaire.
- 3° sous-lieutenant. Alexis Charles Pidoux, propriétaire.
- 4° secrétaire chirurgien. Dubay, médecin.
- 5° sergent major. Maxime Fortinée, percepteur.
- 6° sergent fourrier. Mathurin Moulin, buraliste.

## Sont nommé sergents :

- Claude Aiguillon, huissier - René aiguillon, charpentier - J-Baptiste Baudet, cabaretier - Joseph Baschard, propriétaire - François Vignault, propriétaire agriculteur - René Beaujouet, propriétaire agriculteur.

### Sont nommé caporaux :

- Jean Ceau - Joseph Charrier - François Bonnet de l'Ingremalière - Paul Vignault du Pin - Pierre Moulin - Louis Gaillard aux Marchais - Jean-Baptiste Bodin - René Dallet de Poltrait - Charles Maupetit des Halles - Patarin Pierre, fils - Bonaventure Charbonneau - Jean Vincendeau.

Sont ensuite nommés 38 simples soldats.

La compagnie dispose de : 12 sabres ; 48 fusils en mauvais états qui ne seront pas réparés compte tenu du fait de l'existence de nombreux fusils de chasse qui n'ont jamais été remis aux autorités, comme cela avait été demandé ; d'un drapeau et d'un tambour qui sera aussi utilisé par le garde champêtre. Les fusils seront réparés en 1848 à l'arsenal de Saumur. La responsabilité et l'entretien de la compagnie sont à la charge de la commune.

Secondigny se situant en bordure de la zone militaire créée par la guerre de Vendée, devait être désarmé et subir la présence d'une troupe d'occupation. La création de cette compagnie, composée d'habitants du pays, va dispenser Secondigny de ce fardeau.

La création des compagnies de garde nationale a été une réponse au frémissement insurrectionnel qui a eut lieu en 1830. A cette date, la duchesse de Berry et les partisans de Charles X, ont essayé de créer une « chouannerie » pour placer sur le trône Henry V ou duc de Bordeaux. Ce mouvement qui sombra dans le ridicule, est resté gravé dans la mémoire des Gâtinais avec les aventures de Robert le Chouan, qui jouait à cache-cache avec les gardes nationaux.

Robert le Chouan, né le 10 juillet 1795 est régisseur au logis du « Coteau » à St-Pardoux. A la suite de ses aventures, il est jugé le 4 juillet 1837 à Niort et acquitté sur ordre de clémence de Louis-Philippe. Il s'installe entrepreneur de battage et invente une machine à battre qui portera son nom, « la Roberte ». Il décède le 31 décembre 1868 à Azay. Le souvenir matériel qui en reste, est à Saint-Pardoux, l'une de ses caches ; un gros chêne creux dit de la « Cigogne » de 14.40 mètres de circonférence.

Cette insurrection larvée a accéléré la décision de la construction en 1832 de la route stratégique de Niort à Angers par Secondigny et Bressuire. A cette époque, la route de Secondigny à Champdeniers passait par la Chaulerie, la Marnière, la Tuilerie, et le Petit Bellevue, en contournant Boissoudan.

Les compagnies de garde nationales seront dissoutes en 1852 par Napoléon III.

## - Ecoles Communales -

A l'époque de la Renaissance, l'éducation était réservée à la noblesse. Chaque maison noble possédait son précepteur chargé de l'éducation des enfants de la famille. Les familles protestantes « plus démocratiques » inviteront à ses cours les enfants des villageois, comme le montre le journal de Paul de Vendée Sgr de La Chapelle-Thireuil. Devant cette situation, les autorités catholiques réagiront en donnant ordres aux curés d'instruire leurs ouailles.

Avant la Révolution, l'instruction était donc assurée par le clergé, généralement par un abbé servant de vicaire au curé de la paroisse, parfois par un régent laïque qui assurait un rôle administratif dans la « fabrique », instruisait les jeunes gens et était chantre, sacristain et sonneur de cloches.

Maurice Poignat écrit : Au début du XIX siècle, le canton de Secondigny était dans le département l'un de ceux comptant le plus d'analphabètes (*à vérifier*).

- 1789 L'abbé Jean-Baptiste Motte et son vicaire, l'abbé Guignard, prêtent serments à la constitution et exercent quelques années les fonctions d'instituteurs, recevant au presbytère, puis à l'extérieur, sept à huit enfants, dans une école de charité gratuite.
  - 1793 19 décembre. Loi du 29 frimaire an II.

L'enseignement est libre, gratuit et obligatoire pour les enfants de 6 à 8 ans, et sera fait publiquement. Les instituteurs doivent produire un certificat de civisme et de bonnes moeurs, signé de la moitié des membres du conseil de la commune. Ils seront sous la surveillance de la municipalité, des pères et mères, et de tous les citoyens.

Faute d'argent, les voeux de la convention ne seront jamais appliqués. Le conseil de la commune composé en majorité de la bourgeoisie locale : médecins, huissiers de justice, notaires et propriétaires terriens, va créer et prendre en charge l'école.

- 1795 25 octobre. Loi du 3 brumaire an IV. Le traitement des instituteurs est supprimé. Ceux-ci sont logés par la commune et touchent des rétributions de leurs élèves.
  - 1801 Mémoire du préfet Dupin en l'an IX.
- « Les établissements d'instruction publique sont dans un état peu satisfaisant... L'arrondissement de Parthenay compte 24 instituteurs pour 600 élèves pendant les mois d'hiver ; durant la belle saison, les écoles sont tout à fait désertes... »
  - 1802 Second Mémoire du préfet Dupin.
- « Avant la Révolution, chaque ville du département, Châtillon excepté, avait son collège... Les pauvres trouvaient dans quelques villes des moyens gratuits d'instruction... Il y avait aussi des écoles particulières salariées où l'on apprenait à lire, à écrire et les éléments du calcul. De tous les collèges qui existaient en 1789, aucun ne subsiste plus. La tourmente révolutionnaire et la guerre ont tout détruit... Il n'existe plus d'écoles purement gratuites ; les écoles primaires sont les seules qui offrent aux indigents la facilité de procurer quelque instruction à leurs enfants... Dans la saison des travaux champêtres, le nombre des élèves est réduit des trois quarts. » (Roger Thabault, Mon village 1848-1914)
- 1826 28 février, Rapport du curé Motte à la demande du Ministre de l'Instruction publique : Secondigny compte 1800 âmes avec un nombre de naissance annuelle de 62. Depuis plusieurs années, René Benjamin Tappon qui a fait ses humanités au collège de Bressuire et a reçu son brevet le 12 octobre 1823, assure l'instruction publique avec une moyenne de 30 à 40 élèves en hiver et 25 en été. Il assure le premier et second degré. Son traitement fixe est de 100 francs et perçoit, en principe, un franc de chaque élève débutant et deux francs de ceux qui écrivent. Mais bien des élèves sont instruits gratuitement.

- 1830 Suite à la Révolution de juillet, les Bourbons sont déposé. Louis Philippe

instaure la Monarchie Constitutionnelle. Guizot (1787-1874) premier Ministre lance la charte de L'instruction Primaire qui sera finalisée le 28 juin 1833 par la Loi Guizot.



La Loi reconnaît 2 espèces d'écoles : les écoles publiques et les écoles fondées et entretenues par des particuliers ou des associations qui prennent le nom d'écoles libres.

Cette loi sera revue en 1850 par la loi Falloux, puis en 1875 par la loi Dupanloup (maximum de 80 élèves par classe); en 1882, la Loi Jules Ferry (gratuité, laïcité et obligation) enfin en 1959, la loi Debré.

La commune est dans l'impossibilité de payer la charge d'un instituteur. L'école compte de 30 à 40 écoliers l'hiver et seulement 15 à 25 l'été.

- 1833 12 janvier Le conseil communal nomme le sieur René Chapon, instituteur et secrétaire communal.

Au XIX° siècle, le canton de Secondigny avait le taux d'analphabétisme le plus élevé du Département des Deux-Sèvres : en 1827-1830, de 70 à 79% et en 1880-1884 de 30 à 39%. La baisse apparaît avec les lois de Jules Ferry de 1881-1882, les campagnes accèdent réellement à l'instruction primaire, laïque, gratuite et obligatoire.

- 1835 A la demande de Jouffrault, ardent républicain, maire de Parthenay, la première École Normale d'instituteurs est fondée à Parthenay. Les procès-verbaux de commissions d'examens des jurys montrent qu'ils n'existent pas de notes d'examens, mais des formules vagues attestant la capacité et les qualités morales du candidat. L'internat est organisé à la rentrée d'octobre 1838.
- 1836 5 février Pour le respect des bonnes moeurs, le conseil décide l'embauche d'une institutrice, en complément de René Chapon. Un financement de 7.500 francs est recherché pour la construction d'une école.
- **1836** 2 mai Le salaire annuel de René Chapon est porté à 200 francs + une indemnité de 60 francs pour le loyer.
- **1836** 8 août Le salaire annuel est porté à 220 francs + 60 francs de loyer. L'instituteur s'engage à instruire gratuitement les 12 élèves les plus pauvres désignés par le conseil, il percevra ensuite un complément de revenu auprès de chacun des autres élèves :
  - 1.50 francs par mois pour apprendre à lire.
  - 2.00 francs --- à lire et écrire.
  - 2.50 francs --- à lire, écrire et chiffrer.
- **1839** 9 février Mademoiselle Félicitée Proust est nommée institutrice pour deux ans, avec un salaire de 160 francs annuel.
- **1840** 10 mai Marie Adèle Cassereau de 23 ans, née à Champdenier est nommée institutrice, en remplacement de Félicité Proust.
- **1844** 6 octobre Pierre Eugène Petit, 20 ans, né à Melles est nommé en remplacement du sieur Coiffé. Le 24 août, achat pour la maison d'école, de bancs, pupitres, livres et d'une carte de géographie.
- **1846** 29 novembre. Nomination de Edouard Brossard pour la place vacante d'instituteur. Quatre candidats se sont présentés ; après avoir examiné les brevets de

qualification, le certificat de moralité et écouté les candidats, le conseil nomme Edouard Brossard par vote à bulletins secrets.

- **1848** 20 juillet Uranie Cassereau sous maîtresse, demande sa titularisation, en remplacement de sa sœur, institutrice démissionnaire. La nomination est refusée sous prétexte « qu'elle ne pense qu'à courir, laissant la classe à la garde d'une enfant de 9 ans ». Après dépôt d'une pétition, Uranie sera nommée par le sous-préfet, pour honorer le retour de la République.
- **1849** 21 janvier, en remplacement d'Uranie Cassereau, démissionnaire, le conseil municipal nomme, Jeanne Julie Brunet, **âgée de 57 ans**, institutrice!

L'instituteur est considéré comme un notable influent, invité de droits à tous les festins de la vie communale. Il prend la place d'honneur au mariage de ses anciens élèves.

Le 15 mars, Loi définissant le rôle du Conseil Supérieur de l'Instruction Publique, des Conseils Académiques, des Inspections, des Ecoles d'Adultes et d'Etablissements Publics d'Instruction Secondaires.

- 1853 10 février Application de la loi de 1850 sur l'instruction publique.

Le salaire annuel de l'instituteur doit être au minimum de 600 francs, y compris l'allocation de logement. La commune verse 220 francs, les écoliers versent une scolarité. Dans le cas ou le nombre d'élèves est insuffisant, la commune verse un complément pour que le revenu global atteigne les 600 francs. Dans le cas d'un nombre trop grand d'écoliers, l'instituteur prend à sa charge le salaire d'un adjoint.

Scolarité à la charge de chacun des enfants (de leurs parents)

- 1.50 francs mensuel pour la 1° catégorie, Lecture seule.

- 2.00 --- 2° --- Lecture + Ecriture.

- 2.50 --- 3° --- Lecture + Ecriture + calcul

- 3.00 --- 4° --- Partie élevée de l'école primaire

Le premier revenu stabilisé de l'instituteur sera en 1856 de 1.482 francs.

L'hiver chaque enfant apporte une bûche pour le chauffage de l'école.

Pour avoir une idée de la valeur de l'argent, le gain annuel du garde champêtre est de 350 francs, celui du curé 300 francs, un domestique agricole 150 francs nourri et blanchi. Le médecin prenait un franc pour une visite quel que soit le déplacement. Un bœuf valait 350 francs, une vache 100, un veau 60; on avait une grosse charrette pour 150 francs, une carriole pour 100 francs. Un hectare de terre environ 1.000 francs.

La recette annuelle de la commune en 1852 = 7.517 francs.

- 1860 9 avril Délibération pour la qualité de l'institutrice.

Avec autorisation du préfet et en avoir délibéré, le conseil considérant que pour l'instruction des jeunes filles, la religieuse offre plus de garantie sous le rapport de la retenue et de l'amour du travail et que du reste leur établissement n'occasionne pas plus de dépenses à la commune que celui d'une laïque, a été d'avis à la majorité, de demander que l'autorité nomme une religieuse. Création de l'école Sainte-Marie.

#### Construction de l'Ecole des filles Cherbonneau.

- 1860, Le 9 mai. Le Conseil municipal prend acte des testaments reçus les 8 et 14 février par Bonnin notaire, de Marie-Modeste Cherbonneau qui fait un lègue de 10.000 francs à la commune pour être spécialement employé à la construction d'une Maison d'Ecole pour les jeunes filles.

En 1861. Le testament de Melle Cherbonneau est contesté par ses héritiers. Une campagne de calomnies se traduit par une confirmation officielle du testament le 11 février 1861, par le secrétariat d'Etat au département de l'Intérieur.

Dans un courrier d'octobre 1861, le Sous-préfet de Parthenay signale à Monsieur le maire, que ces legs sont destinés à la Fabrique de l'église de Secondigny. Le Conseil Municipal, le 14 octobre, confirme et note l'acceptation de la Fabrique.

Dans ces mêmes testaments, Marie-Modeste Cherbonneau fait un legs de 6.000 francs, à la Fabrique de l'église à condition de verser pendant 50 ans, annuellement, 50 centimes à chaque pauvre de la paroisse. Malgré l'opposition des héritiers Charbonneau, le Conseil accepte ce legs qui représente environ 80 francs par an.

Le 30 mai 1860, le Conseil municipal note que Mademoiselle Pidoux et la famille Moulin-Berton ont fait des rentes à la fabrique de l'Eglise de Secondigny. Le Conseil note que ces rentes sont garanties par l'Etat.

Le 8 octobre 1862, lettre du Ministère de l'instruction publique et des cultes qui autorise l'acceptation du legs fait par la demoiselle Cherbonneau à la fabrique, à la commune et aux pauvres de Secondigny.

Le 14 janvier 1864, le Conseil décide d'acheter le Bosquet, route de Champdeniers, pour construire l'école. Cet emplacement est refusé par le Préfet étant proche d'un hôtel et de la rivière. En 1865, l'emplacement en bordure du Champ de foire est refusé. Le 24 août, le Conseil accepte le devis de Bontemps architecte avec un devis de 13.500 francs. Il est décidé d'utiliser le legs Cherbonneau qui avec les intérêts s'élève à 10.600 francs ; un secours de 2.900 francs est à espérer du Département.

Le 10 février 1866, les travaux de l'école viennent de commencer. Une question est posée : L'école sera-t-elle occupée par une institutrice Laïque ou Congressiste. Le Conseil considère que la délibération du 9 avril 1860 par laquelle il demandait une congressiste n'est pas régulière, car il manquait des signatures. Et qu'il ne représentait pas l'esprit de la population. Considérant qu'une institutrice congressiste n'offre aucune garantie de savoir, le Conseil a été d'avis à l'unanimité de demander au Préfet la nomination d'une institution laïque. Ganne étant maire.

Le 10 mai 1866, le Conseil note que de nombreux habitants demandent la construction d'une seconde école de filles pour une institutrice laïque (sous-entendu : le legs Charbonneau étant prévu pour une congressiste) Le Conseil maintient sa position.

Le 12 août 1866, L'inspecteur d'Académie refuse le projet d'une seconde école de filles, considérant que l'école congressiste pourrait retenir la majorité des élèves et nuirait à la prospérité de l'école laïque.

Le tour de « passe-passe » réalisé par le Maire Jean Firmin Ganne, franc-maçon, fortement sectaire et anti-clérical, a été de faire construire l'école, de nommer une institutrice de son choix, Melle Caille et d'imposer une école laïque avec l'argent prévu pour l'école congressiste. Surnommé le diable, le maire Ganne sera révoqué par le Préfet en janvier 1874.

- 1866 21 octobre Création d'une école du soir gratuite pour adultes.
- 1867 29 décembre Ecole communale de garçon.

Demande d'un instituteur adjoint vu le nombre important d'élèves 140. Une somme de 400 francs est votée pour l'instituteur adjoint. L'instituteur est Hyppolyte Perrin.

Le 10 avril, Loi de Napoléon III définissant le statut des instituteurs.

- **1877** février Modification des tarifs scolaires. L'âge remplace la spécialisation Frais de scolarité pour un mois :
  - 1.50 francs jusqu'à l'âge de 10ans.
  - 2.00 --- de 10 à 13 ans.
  - 3.00 --- au-delà de 13 ans.

Participation de la commune : 200 francs par instituteur et institutrice plus un complément éventuel pour assurer un revenu minimum de 2527 francs pour l'instituteur et 2347 francs pour l'institutrice.

Madame Perrin qui est la seule institutrice, compte 120 écolières l'été et 140 écolières l'hiver, ce qui est beaucoup pour une seule classe!

Pour le respect de la morale, l'école sera séparée par un mur, entre les garçons et les filles.

La discipline est rigoureuse ; les punitions sont nombreuses et variées. Le maître peut frapper les enfants, leur tirer les oreilles, les mettre à genoux les bras en croix. Le piquet, les tours de cours, les retenues le soir et les verbes à corriger sont monnaie courante. Le martinet et la baguette sont toujours à proximité de la main du régent.

Le maître récompense le bon travail par des « bons points » qui donnent droit à des images. A certaines occasions les meilleurs élèves reçoivent des décorations.

La distribution des prix, pratiquée dans les écoles secondaires, ne fut appliquée qu'après 1880.

L'enseignement repose sur les principes du « par cœur » et de la répétition, mot à mot. Depuis 1850, le tableau noir est apparu sur les murs.

- 1879 M. Le maire propose d'établir la gratuité dans les écoles communales, considérant que le manque d'instruction est la source de biens des vices et d'abus... (mais sans doute pour des problèmes budgétaires!)
- 1880 8 février Les instituteurs manifestent contre la gratuité de l'école communale! voyant leur ressource diminuer et le nombre d'élèves augmenter. Ils demandent que la commune prenne en charge la perte de revenu.
- 1882 Le 28 mars, Loi Républicaine dite Loi Jules Ferry rendant l'enseignement primaire obligatoire « L'instruction primaire est obligatoire de 6 ans révolus à 13 ans révolus : soit dans les écoles publiques ou libres, soit dans les familles » et définissant les programmes dont en particuliers : « pour les garçons les exercices militaires et pour les filles, les travaux à l'aiguille » Signé Jules Grevy.

Le 6 février, vote du Budget des Écoles Communales pour 1882

#### - Ecole de garçon -

Traitement fixe de l'instituteur200 f	rancs
éventuel3.600	
Traitement des deux adjoints1.400	
Logement de l'un des adjoints100	

#### - Ecole des filles Sainte-Marie -

Traiten	nent fixe de l'institutrice laïque200 fi	rancs
	congressiste200	
	éventuel de l'institutrice laïque1980	
	congressiste1550	

Ressource communal = 508 francs, participation de l'état demandé, 9.522 francs

La norme nationale vient d'être portée à 50 élèves maximums par instituteur.

Le nombre total d'écoliers a été en 1881, de 241 l'été et de 266 l'hiver d'où la nécessité de la création de deux nouveaux postes. Par manque d'argent, le conseil n'accepte qu'un seul poste, mais accepte l'étude du projet d'agrandissement de l'école de garçons.

- **1883** 18 mars Mutation du legs fait par Michel Joseph Cherbonneau avocat, à la commune des deux propriétés : La Martinière d'Allonne et la Marchandière de la Boissière en Gâtine.

30 décembre Après de nombreuses et longues discussions, la décision de l'achat du terrain pour construire l'école Charbonneau est arrêtée, route de Parthenay sur un terrain de Pierre Roy dit « champ du trèfle » dépendant de la Braudière pour la somme de 3.000 francs.

- **1884** Suivant instruction du Préfet, nomination d'une commission chargée de surveiller et encourager la fréquentation des écoles. MM. Baschard, Boutin Jean, Roy, Baudu et Vignault François.

Vente d'une partie des biens (métairie de la Marchandière), du legs Michel Cherbonneau pour 38.000 francs, pour l'école primaire supérieure de fille.

16 novembre, expropriation du terrain de Victor Boutin pour la construction de l'école de garçons, dont la construction commencera le 21 mai 1885, 4 salles de classe.

- 1885 Vote d'un impôt spécial pour couvrir les dépenses de l'instruction publique en respect des nouvelles lois.

Le nombre moyen d'élève en 1884 a été de 202 avec un maximum de 257, bien que l'âge maximum ait été limité à 14 ans pour limiter le nombre d'élèves compte tenu du manque de place. La moyenne souhaitée des classes est de 70 élèves. La décision est prise de recruter un quatrième instituteur adjoint.

- **1886** 7 février, rejet pour la 3<sup>ème</sup> fois, du plan et devis de construction de l'école des filles, le maire est chargé de chercher un autre architecte.

Le 3 juin accord pour la construction de l'école des filles, ce qui entraîne un procès avec le 1<sup>er</sup> architecte. Le 14 nov, la Mairie dépose une requête au conseil d'état.

Le 30 octobre 1886, la loi supprime tout enseignement confessionnel dans les écoles publiques. « Les instituteurs doivent être des fils de 1789 ». Laïcité des programmes, des locaux et du personnel

Cette position rigide faite suite au gouvernement Gambetta qui avait lancé en 1875 le cri « Le cléricalisme, voilà l'ennemi ». Elle va entraîner dans les années suivantes, la création séparée des écoles chrétiennes.

- **1887** 12 juin Accord définitif sur le devis de l'école Cherbonneau, sous réserve que le Ministère de l'Instruction respecte ses promesses de prendre en charge le traitement des maîtresses. 17 juillet, achat du terrain des frères Roy de la Braudière pour l'école.
- **1888** 18 mars Réception de fin de travaux de l'école primaire mixte, route de Bressuire. Coût total de 53.209 francs y compris le terrain.

Les parents qui le souhaitent, transfèrent leurs filles de l'école gérées par les Soeurs, route de Parthenay, à la nouvelle école communale route de Bressuire.

Melle Dussert est nommée directrice de l'école primaire supérieure de filles. Elle note le retard dans la construction des bâtiments, la rentrée est reportée à Pâques 1889. Un poste d'adjointe est accepté sans garantie de traitement de la commune.

- **1889** juillet La loi confirme que L'état doit payer les instituteurs, jusque-là, à la charge des communes.

10 novembre, réception définitive des travaux de l'école Charbonneau de jeunes filles, route de Parthenay pour le coût total de 54.287 francs.

Fin d'un privilège ; jusqu'un 1889, les instituteurs étaient dispensés de service militaire.

- **1891** 26 mars. Suite à la création de la commission météorologique des Deux-Sèvres, il est demandé à chaque commune de relever la température de l'eau des puits des écoles.

La température du puits de l'école de garçons de Secondigny est de 9°5 à 10 mètres de profondeur. Le puits de l'école du Beugnon est 8°2. La température de l'eau de puits représente la moyenne annuelle du pays. La température moyenne de l'eau de puits du département est 11°8. (rapport M. Sieur, Association des Sciences Caen 1894)

- 1893 Melle Sault est nommée directrice de l'école supérieure de filles et Melle Cognasse directrice de l'école élémentaire. Le 10 décembre, construction d'une classe supplémentaire à l'école de filles.
- **1894** l'année 1893 l'école de garçons compte 303 élèves dont 103 enfants pour la petite classe. Le conseil accepte la création d'un poste d'adjoint et la construction d'une nouvelle classe.
- **1895** 10 septembre Création de cours publics pour les adultes. Ces cours se tiendront l'hiver en décembre et janvier à l'école de garçons.
  - 1897 le Préfet demande la réunion des écoles de filles.

L'école élémentaire est le produit du legs de Pauline Cherbonneau de février 1861

L'école supérieure du legs de son frère Michel Cherbonneau avocat, de mars 1882

A l'unanimité le conseil vote contre la réunion des deux écoles et pour le respect des testaments qui stipulent que les deux écoles resteront ainsi, à perpétuité.

- 1900 Pour comparaison, un ouvrier agricole touche 1 franc par jour, nourri ; porté à 1.50 francs pendant la récolte. Un travailleur saisonnier recevait 3 francs par jour de travail qui commençait à 4 heures du matin pour finir à 10 heures le soir. Un hectare de terre coûte de 2.000 à 3.000 francs l'hectare, sauf dans le bourg, environ 10.000 francs.
- 1901 Waldeck Rousseau dissout la majorité des congrégations religieuses, fait fermer 1500 maisons religieuses et toutes les écoles chrétiennes nouvellement créées, soit environ 3000.

7 août le conseil vote à l'unanimité un crédit de 100 francs pour l'achat de livres classiques qui seront prêtés gratuitement aux élèves dont les familles n'ont pas les revenus suffisants pour les acheter.

20 sept. Ecole supérieure de filles. Le nombre d'élèves est de 31, dont 17 internes. Le nombre de lits étant de 14, il est décidé d'acheter 10 lits garnis, 10 chaises, etc

- **1902** 20 mai Melle Manen, directrice demande l'autorisation de décaler le jour de congé hebdomadaire du jeudi au mercredi pour permettre aux maîtresses de l'école de se rendre plus facilement à Parthenay en profitant du tramway supplémentaire du mercredi, jour de foire. Elle demande aussi d'augmenter le nombre d'internes à 22, le volume d'air du dortoir permettant de donner les 15 m3 nécessaires par élèves. Le conseil donne son d'accord.
- 1903, Ecole supérieure de filles. Vote d'une allocation de logement de 400 frs pour la directrice, soldant ainsi le legs Cherbonneau.
- 1911, Ecole primaire de filles de Melle Cagnaix, 128 élèves en janvier, 142 à Pâques. Monsieur Sécheresse est nommé directeur de l'école de garçons.
- 1914, la grande guerre va mettre un terme aux querelles sur les écoles laïques ou chrétiennes.

Roger Thabault, réformé est nommé instituteur adjoint à Secondigny, avant d'être muté en 1915 à Parthenay. Il sera en 1960, Inspecteur Général au Ministère de l'Education Nationale. Il est l'auteur de la « Monographie sur Mazières » paru en 1944. Il était né le 20 mai 1895 à Mazières ou son père était sabotier. Roger Thabault décède le 2 mai 1979 à Neuilly. Il est cité avec Louis Merle, parmi les 79 personnalités les plus marquantes du département pour le XX° siècle.

- 1915, L'école supérieure de filles Cherbonneau, est réquisitionnée pour servir d'hôpital auxiliaire, jusqu'à 1918. L'école est transférée dans la maison de Léon Pitaud à l'angle nord-est du champ de foire. De la même manière, l'Ecole Normale d'Instituteurs de Parthenay est transformée en Dépôt de Convalescence.

Une très belle photo a été prise devant l'école montrant les soldats soignés par une douzaine d'infirmières improvisées placées sous la direction de madame Crouzillard.

- Les ramassages scolaires n'existent toujours pas. Les enfants viennent à pieds à l'école, y compris des fermes les plus éloignées qui, comme Montibeuf ou les Bouchetières, sont à 6 km du bourg. Cela représente pour les enfants 12 km par jour, hiver comme été. Les enfants marchent 4 heures par jour dans le froid et le noir, chaussés de galoches à semelles de bois, se réchauffants les doigts aux châtaignes chaudes que les mamans bourrent dans leurs poches.
- 1920, L'Instituteur Largeau donnera son nom à une salle utilisé maintenant par les Associations.
- 1966, 16 avril, le Conseil Municipal accepte la construction d'un C.E.G. et confie la maîtrise de l'ouvrage à l'Etat. Le collège qui portera le nom de Louis Merle en hommage au célèbre historien né à Secondigny sera inauguré en 1968, en même temps que le nouveau stade.
- 1979, Projet de construction d'un groupe scolaire à la « Charmille ». La construction se fera en deux phases ; l'un regroupant les 5 classes primaires et la partie restaurant ; l'autre comprenant les classe maternelles en 1983 après démolition des anciens bâtiments qui formaient l'ancienne « Ecole Cherbonneau »

\* \* \* \* \* \*

### - 2006, Rentrée scolaire.

Ecole de la Charmille, M. Picard, Mme Cluseau, 177 élèves dans 8 classes. Collège Louis Merle, Mr Bruno Gachignard, 160 élèves dans 8 classes. Ecole Sainte Marie, Mme Brigitte Dubloc, 83 élèves dans 4 classes. Collège Saint-Joseph, Mme Guignon, 154 élèves dans 8 classes. Maison rurale de Frécul, Mr Gratiot, 115 élèves dans 6 classes. Total des enfants scolarisés à Secondigny, 686 élèves.

\* \* \* \* \* \*

- 2008, Ecole de la Charmille, 125 inscrits pour 7 enseignants
  Collège Louis Merle, 218 inscrits, 10 classes pour 22 prof. (Bruno Gaschignard)
  Ecole Sainte Marie, Mme Brigitte Dubloc, 92 élèves dans 4 classes.
  Collège Saint-Joseph, M Yannick Morisset, 134 élèves, 8 classes pour 15 profs
- **2010,** Collège Louis Merle, 220 inscrits, 18 postes d'enseignants plus 4 éducateurs plus le personnel technique et administratif. Au total 10 classes. Principal Pascal Débonnaire en remplacement de Bruno Gachignard.

Ecole des Charmilles, 134 élèves, directeur Benoît Picard. Maternelle, 66 bambins, directrice Claudine Cluseau.

- **2011,** Collège Louis Merle, 235 élèves, 18 prof. (Pascal Débonnaire)
- **2013**, La Charmille (maternelle, primaire) 190 élèves soit 8 classes de 24 élèves, 11 enseignants.

\* \* \* \* \* \*

### - Ecole Sainte-Marie -

- 1854, Fondation à Niort de la Congrégation religieuse de « l'Immaculée Conception », par le Père Pécot, dans le but de former des institutrices, à une époque ou aucune structure n'existait pour assurer l'instruction et l'éducation.

La Mère Supérieure fondatrice est Mère Marie de l'Immaculée Conception, née Eulalie Piet, assistée de Mère Marie des Anges née Catherine Martineau, Mère Marie de l'Annonciation née Marie Guionnet et Mère Marie de la Présentation.

- 1860, 19 avril. Sur demande de la Mairie, ouverture de l'école de fille gérée par les religieuses, dans une maison et un terrain route de Parthenay, acheté par l'Abbé Charles Gaillard avec les appuis financier de Pierre Justin Joly, marchand de bois et son épouse née Cathelineau, propriétaires à la Coussaye d'Allonne. Un comité de sept membres reprend à son compte en 1865, l'achat de l'école et en assure la continuité :
  - Mademoiselle Jeanne Germanie de Pidoux de la Mosnerie.
  - Monsieur l'Abbé Pierre Maria, curé de Secondigny.
  - Monsieur l'Abbé Charles Gaillard, nommé curé de Pompaire.
  - Madame Moulin, née Geneviève Berton.
  - Monsieur Jean Ricochon et son épouse Rose Métais.
  - Monsieur Pierre Moulin et son épouse Louise Berton.
  - Monsieur Edmond Brillaud et son épouse Eléonore Ricochon.
- 1860 à 1866. **Mère Marie du Calvaire**, fut la première supérieure de l'école. Elle quittera Secondigny étant nommé Supérieure Générale de l'Ordre à Niort. Elle fondera ensuite l'hospice communal de Château-Bourdin où elle décède en 1897.
  - 1860 à 1875. Mère Marie de la Présentation, née Apollonie Mousel.
  - 1869 à 1872. Sœur Louis de Gonzague.
  - 1872 à 1883. Sœur Saint-Benoit.
  - 1883 à 1888. Sœur Aimèe de Marie.
- 1886, Le conseil donne son accord sur la demande d'annexion d'un pensionnat à l'école congressiste de filles route de Parthenay.
  - 1888, 1° octobre, séparation des deux écoles.

Madame la Comtesse de Rouault fait bâtir à ses frais trois classes neuves en prenant sur le vaste jardin qui était à l'usage des Soeurs, mettant ainsi une cour destinée aux enfants entre les classes existantes et les nouvelles. Elle garde la propriété de ces constructions comme il en a été convenu avec les propriétaires de l'immeuble et du jardin.

Lettre du Préfet demandant la suppression de l'école congressiste de jeunes filles et sa fusion avec l'école laïque. Considérant que le nombre d'élèves est identique dans les 2 écoles, que le changement serait une charge pour la commune, que la suppression de l'école mécontenterait une grande partie de la population ; le conseil à l'unanimité refuse la suppression de l'école de filles congressistes.

- 1889 à 1903. Sœur Marie du Sauveur. (1903, date de fermeture)



Ecole Sainte-Marie, photo prise par Henri Colin, vers 1890.

- **1896** 15 novembre. Jules Moulin de Frécul demande le vote d'une subvention pour l'école congressiste. Refus du conseil municipal par 12 bulletins contre, et 5 pour.
- 1900, en mai ajout d'un pensionnat. En octobre, mise en place d'une classe enfantine. Sœur Marie du Sauveur en civil, assure la direction de l'école sous son nom de jeune fille, Melle Hortense Marquet. Monsieur Georges Brillaud est alors nommé directeur.
- 1902 16 février Demande du Préfet de fermer l'école congressiste tenue par les soeurs de l'Immaculée Conception. Le conseil municipal, à l'unanimité refuse l'ouverture d'une discussion pour éviter les polémiques. La demande du Préfet est rejetée par sept bulletins contre deux bulletins nuls.
- 1903, 7 juillet, par arrêté ministériel, fermeture officielle de l'école Sainte-Marie, qui devient en août, école Brillaud.
- 1904, 29 février Confirmation de fermeture de l'école Sainte-Marie, par le tribunal correctionnel de Parthenay. Malgré tout, les enfants continuent d'aller à l'école, Mademoiselle Marquet devenant adjointe de Monsieur Brillaud.

Mademoiselle Marquet et ses adjointes font la classe, habillées en civil, mais en dehors des classes, les sœurs reprennent leurs habits de religieuses. En 1943, la loi obligeant les changements de vêtement est abolie, et les sœurs conservent leurs cornettes toute la journée.

A Melle Marquet, succéderont après 1914 ; Mesdames Deboeuf, Aury et Mader, jusqu'à la réouverture sous l'appellation d'école libre en 1922.

- 1922, Réouverture officielle de l'école Sainte-Marie. Mademoiselle Larcher, en religion, Sœur Sainte Blandine est nommée supérieure. Elle se donne sans compter aux différentes oeuvres qui la sollicitent, en particulier celle des « Amicales » des Ecoles libres. Elle fit si bien, qu'elle mérita le 14 mars 1937, la 1ère distinction honorifique décernée par le Diocèse de Poitiers, médaille d'argent pour 47 ans de travail.
  - 1922 à 1938 Sœur Blandine, née Mademoiselle Larcher.
  - 1924 à 1925 Sœur Marie du Cénacle.
  - 1929 à 1935 Sœur Madeleine de Jésus.
  - 1938 à 1943 Sœur Madeleine du Sacré-Cœur.
  - 1938 Sœur Marie-Lucienne.
  - 1939 Sœur Gertrude du Divin Cœur.
  - 1940 Sœur Bernadette du Rosaire.
  - 1940 Sœur Véronique.
  - 1943 à 1952 Sœur Marie de la Présentation.
  - 1947 Sœur Saint Marcel.
  - 1948 Sœur Marie Fernande.
  - 1952 Sœur Paul de Jésus.
  - 1952 Sœur Saint-Louis, cuisinière.
  - 1956 Sœur Odile de Jésus.
  - 1956 Sœur Rose du Calvaire.
  - 1956 Sœur Marie-Philomène.
  - 1956 Sœur Marie-Rose.
  - 1956 Sœur Agnès Marie.
  - 1956 Sœur Chantal.
  - 1962 Sœur Jeanne.

- 1932, fondation de l'Amicale Sainte-Marie, Monsieur de Tinguy 1° président.
- 1935, Les enfants étant au nombre de 140, une quatrième classe est ouverte.
- 1945, L'école compte 15 à 20 pensionnaires et une bonne trentaine d'enfants prenant leur repas à la cantine assurée par les Soeurs.
- 1951, les 21 et 28 septembre, les Lois Marie et Barangé, habilitent les établissements secondaires à recevoir des boursiers nationaux et accorde une allocation à tout père de famille fréquentant une école.
- 1956, En août, la maison est aménagée de façon à pouvoir contenir un nombre plus important d'institutrices. Les écoles d'Allonne, La Chapelle-Thireuil, Le Beugnon auront leur centre à Secondigny. Les Soeurs institutrices seront conduites à leurs postes respectif chaque matin et ramenées à Secondigny chaque soir par la voiture de la Communauté et l'une ou l'autre des Soeurs servira de « chauffeur ».
- 1957, Organisation d'un car de ramassage scolaire « l'Arc en ciel » pour une centaine d'enfants. Les chauffeurs seront : M.Alloneau, J.Badet et G.Pâquereau.
- 1959, le 31 décembre, la Loi Debré ouvre les voies la pacification.
- 1961, dimanche 30 avril. Fête du centenaire de l'école Sainte-Marie. Madame Pierre Vignault, présidente de l'Amicale des anciennes élèves, à cette occasion a écrit et lu l'histoire de l'école, telle qu'elle est rapportée ici.
- 1963, Regroupement, garçons et filles des écoles primaires, à l'école des filles, route de Parthenay. Les bâtiments sont restaurés avec la mise en valeur de la statue.



- 2000, 27 novembre, nomination de Mme Muriel Asselin, directrice du collège.
- 2013, 80 élèves avec 2 classes maternelles et 2 classes CE/CM

## \* \* \* \* \* \*

## Maison familiale de jeunes filles

Fondée par Mademoiselle Eugénie Riollon, sœur du Curé Doyen Alexis Riollon, rue de la Fontaine, dans l'ancienne maison Rossignol.

Par décret du 13 mai 1952, le Ministère de l'Agriculture reconnaît officiellement comme « Maison d'Apprentissage Ménager Rural » la Maison familiale.

## \* \* \* \* \* \*

#### - Souvenirs -

Le 30 décembre 1938, Mère Marie du Sacré Cœur est élue Supérieure générale de l'Ordre. Elle le restera jusqu'à sa retraite le 23 juillet 1945.

Mère Marie est née Léontine Pitaud le 25 avril 1872 à Secondigny où son père est menuisier. Elle sera institutrice à Chizé, puis supérieure du collège Saint-André de Niort. Elle est ensuite nommée en Belgique, où elle développe l'instruction religieuse. Pendant la Guerre, elle assure la liaison entre Niort et Dinan, en Belgique. Mère Marie a reçu la Médaille de la Résistance et la Croix de Guerre Française.

Mère Marie du Sacré Cœur décède le 28 juillet 1961 aux Fontenelles à Niort. Sa sœur, Mathilde Pitaud, épouse Julliot est la grand-mère des trois frères Julliot.

\* \* \* \* \* \*

de

### - Ecole Sainte-Marie du Beugnon -

- **1862**, A la demande de Monsieur de Chantreau et de l'Abbé Gabard, fondation de l'école libre, gérée par l'Immaculée Conception de Niort.
- 1868, Mère Marie, supérieure de la congrégation se retire au Beugnon pour faire la classe. Elle y décède en 1875.
- 1868, Sœur Marie des Anges, aussi membre fondatrice de l'ordre, suit son amie, Mère Marie dans sa retraite au Beugnon. Elle y décède en 1871.

## - Ecole Saint-Maurice du Beugnon -

Août 2002, Fermeture et vente du mobilier dans une ambiance nostalgique.

\* \* \* \* \* \*

## - Ecole de Neuvy-Bouin -

L'ancienne école de garçons, actuellement mairie, a été construite en 1853 et l'école communale de filles, maintenant salle de réunion, en 1892. Il ne reste dans la commune qu'une école privée mixte construite par partie en 1913 puis en 1938.

\* \* \* \* \* \*

#### - Ecole Privée du Retail -

L'école a été bâtie en 1939 par l'entreprise Bejet.

Madame Challet, institutrice de Septembre 1939 à juin 1946.

Madame Bourasseau (7 enfants) de septembre 1946 à juin 1955.

Madame Renaudin de septembre 1955 à juin 1958.

Sœur Saint Jean-Marie Théophane, classière 16 sept. 1958 à juin 1966

Sœur Saint Jean Gabriel dito, infirmière

Sœur Saint.. septembre 1966 au 21 juillet 1967.

Le vendredi 21 juillet 1967, départ avec tristesse des religieuses du Retail.

\* \* \* \* \* \*

## - Ecole Saint-Joseph -

L'école Saint-Joseph a vu le jour grâce aux dons des demoiselles Faulcon.

- 1917, 25 mai. Melle Faulcon donne à la paroisse, sa belle maison avec ses dépendances pour y installer une école libre de garçons. Elle donne aussi une autre maison pour être vendue au profit de l'œuvre (notaires MM. Chaudeau et Merle) Les biens viennent de ses parents ; Delphin Faulcon, notaire à Secondigny de 1862 à 1879 et son épouse Dame Clotilde Jamain. Notons que la mère de Delphin Faulcon était une demoiselle Pidoux de la Mosnerie. Les deux écoles paroissiales ont donc été construites à partir de la même famille Pidoux.
- 1917, en fin d'année, fondation de l'école primaire de garçons Saint-Joseph, par les frères de Saint-Gabriel de Saint-Laurent sur Sèvres sur la demande et l'aide du chanoine François Demer alors Curé Doyen de Sainte Eulalie. A la même époque, François Demer met en place « l'assistance aux malades » avec les soeurs du Bon-Secours de Chartres.
- 1928, Monsieur Cantet, est nommé directeur de l'école primaire. Tante Linette, sœur de Madame Cantet avait la responsabilité de quelques pensionnaires et assurait une cantine pour les enfants éloignés.
  - 1937, Octobre. Une quatrième classe est ajoutée.
- 1939, le 17 septembre, une partie de l'école St-Joseph est réquisitionnée pour recevoir des enfants réfugiés des Ardennes.
- 1961, 18 juin, Monsieur Cantet à l'occasion de son départ en retraite est décoré de la médaille du Mérite diocésain. Il décède le 30 juin 1962.

Mademoiselle Jeanne Cantet assure la transition de l'école au collège.

- 1964, Fondation du collège mixte Saint-Joseph. L'ouverture sera effective en 1965. A cette date, les enfants de l'école primaire sont regroupés à l'école des filles Sainte-Marie à l'exception de 3 classes primaires.

C.P. avec Melle Robin

C.M.1 avec Mme Germaine Tougourdeau Gatard.

Cours de fin d'étude, avec Mr Hay

La direction est assurée par Roger Gatard et son épouse Germaine Tougourdeau.

Les deux premières années, seule une classe de sixième sera mise en service.

- 1967, Démarrage de la classe de cinquième.
- 1968, Démarrage de la classe de quatrième avec Marie Odile Badet.
- 1968, Démarrage de la classe de troisième.

Le collège va s'agrandissant jusqu'à atteindre 3 classes par niveau soit un total de 12 classes.

- 1990, sept. Mr Arnaud Didier succède à Roger Gatard
- 1995, Le Collège Saint-Joseph fête ses trente ans.
- 1996, août, Mme Tondowski assure la direction.
- 1998, Mr Hay accepte la direction jusqu'en l'an 2000.
- 2000, Mme Asselin est directrice du Collège. L'effectif est en baisse avec 7 classes.
- **2010**, M Luis Monteiro, 100 élèves, 5 classes, 12 enseignants, 3 secrétaires, 1 auxiliaire et 1 surveillante.
  - 2013, 99 élèves en 5 classe, 12 enseignants dont 5 nouveaux.

\* \* \* \* \* \*

70

## Recensement de la Population 1850

En complément du tableau ci-après, il faut noter :

Santé Publique, les professionnels de la santé consistaient en un seul Médecin faisant aussi fonction de Chirurgien, un seul Pharmacien Apothicaire et une Sage femme. Bien sûr, il n'y avait ni Vétérinaire, ni Dentiste, ni Kinésie, ni Maison de Retraite, ni... mais sûrement un rebouteux, et peut-être un « leveur de sort » ?

Infirmités apparentes en 1850 :

Aveugles 2 - Borgnes 7 - Sourds et muets 2 - Individus atteints du Goitre 3 Individus atteints d'une déviation de la colonne vertébrale 15 Individus atteints de la perte d'une jambe 3 - Pieds-bots 4

#### Coût de la vie

```
- salaire annuel, ouvrier agricole, carier, = 175 francs/homme ou 100 Frs/femme
          --- sabotier, potier, industrie = 300 -- homme, femme = \frac{1}{2} homme!
          --- forgeron, tailleur, chaulier = 450 ---
          --- meunier, tisserand, mineur = 700 ---
- coût d'une bonne vache
                                         = 130
                                         = 240
             cheval de selle
           jument poulinière
                                         = 300
- coût d'un hectolitre de blé
                                          = 15 francs
    ___
                      de seigle
                                          = 10
                      de baillarge
                                             7.40 --
                      d'avoine
                                             9
- coût d'une livre de sel
                                             0.20 --
- coût d'une corde de rondins de bois
                                          = 18
- coût de 100 fagots de 2 mètres
                                          = 20
- coût d'une livre de beurre
                                          = 0.65
- coût d'une douzaine (13) œufs
                                           = 0.30
- coût d'un litre d'huile de noix
                                           = 0.75
- coût d'une livre de chandelle
                                          = 0.75
- coût décalitre de pommes de terre
                                          = 0.20
- coût d'un repas à l'auberge
                                           = 2.25
- coût d'un kilo de pain 1°qualité
                                           = 0.40 --
                       2°qualité
                                           = 0.35
- coût
                ---
- coût
                       3°qualité
                                           = 0.30
```

Le paiement se faisait par troc, 1 hectolitre de froment égale 60 kg de pain.

La charrue de Dombasle ou celle de Rosé remplace l'araire, charrue rudimentaire datant du Moyen-âge, composé de l'âge et d'une pointe en fer fixée au talon. Le soc avec versoir monté avec crémaillère réglant la profondeur, remplace la pointe fixe.

Les premières prairies artificielles apparaissent, luzerne, trèfle et sainfoin.

## Unités de mesure encore pratiquées :

```
= 5 ares et demie
- une boisselée
- une prévendrée
                   = 2 boisselées
- une minée
                   = 2 prévendrées ou 4 boisselées
- une septée
                   = 2 minées
                   = 30 boisselée en gâtine et 50 en marais mouillé
- une charrue
- un arpent
                   = 65 ares. Au moyen âge = carré de 80 pas de 5 pieds.
                   = 3 ares et demi (surface labourable pour 1 cheval/jour)
- un iournal
- une toise
                   = 1.950 mètres
                   = 1.20 mètres
- une aune
```

			Re	nser	nsem	nent	de la	a pol	oulat	ion e	n 18	350	1		
Ages	N /	lasculir	1		Fémini	n	Total	Ages	N /	lasculii			Fémini		Total
Ages	Garçons						Total	Ages					Mariées		Total
<1an	15	Maries	veuis	12	VIATTECS	veuves	27	< de,	Garçons	IVIAITES	veuis	1 11163	Mariees	veuves	
1 an	16			15			31	46ans	2	4	2		4	2	14
2 ans	17			12			29	47	5	8		1	8		22
3	17			12			29	48		5	3	'	5	3	16
4	20			18			38	49	3	4		1	4		12
5	20			15			35	50ans	2	6	4	1	6	5	24
6	19			20			39	51	1	4	1		4		10
7	21			18			39	52		5	·	2	5	2	14
8	16			17			33	53	2	8	2		8	1	21
9	17			15			32	54	_	9	2		9	3	23
10ans	19			20			39	55	1	3	1		3		8
11	10			10			20	56	2	3	ı .		3	2	10
12	19			15			34	57		7	1		7	1	16
13	21			20			41	58		5	3	1	5	2	16
14	18			15			33	59	1	10			10	1	22
15	18			16			34	60ans		2	1		2		5
16	19			18			37	61		4			4	1	9
17	20			22			42	62	1	5	2		5	1	14
18	21			20			41	63		6			6		12
19	24			25			49	64		8	1		8	1	18
20ans	21			20			41	65	1	4			4	2	11
21	19	2		18	2		41	66		2	1		2	1	6
22	14	4		15	4		37	67		3		1	3	4	11
23	15	5		19	5		44	68	1	2			2	2	7
24	18	13		14	13		58	69		2	1		2	1	6
25	20	10	1	18	10		59	70ans		3			3	1	7
26	19	15		20	15		69	71		4			4	2	10
27	14	9	2	12	9		46	72	1	2			2		5
28	10	16		8	16	1	51	73		3	1		3	2	9
29	11	7		10	7		35	74		2			2	1	5
30ans	8	15		5	15		43	75						1	1
31	8	17	1	7	17	2	52	76		2			2	2	6
32	7	9		5	9		30	77		1			1		2
33	5	12		3	12	1	33	78		1			1	1	3
34	3	15	3	1	15	2	39	79							0
35	4	4	1	2	4		15	80ans		1			1	1	3
36	2	8	1	<u> </u>	8	2	21	81							0
37	3	12		1	12		28	82							0
38	1	7	2		7	3	20	< 83		1			1		2
39		5	1		5	1	12		<u> </u>	<u></u>	Ļ.,	<u> </u>	225		
10ans	3	5		1	5	2	16		populat				360		
41		8			8		16		populat	tion ép	arse	_=	1579		
42	2	5	3	<u> </u>	5	5	20	<u> </u>					<u> </u>		
43		4		2	4	2	12	Po	pulation						nts
44		5	1		5		11		Cat	holique	s = 19	36, Ca	lviniste	s = 3	
45	3	3	1		3	1	11								
	ies, Fei					-			ivants d						nfants
	étaires					rons, Cl									4
Fermiers propriétaires 370 Maçons, Menu						50				nnaires.		6			
Fermiers															
Journaliers 185 Forgerons							8				s, nota		2		
Dome	stiques			300	Rentie	rs			10	Institu	teurs 2	2, curé	1		3

### Enquête économique et sociale de 1848

Le 25 mai 1848, l'Assemblée Constituante a décidé de faire une enquête nationale sur le travail agricole et industriel. Pierre Arches, historien de Parthenay a consacré une étude sur les réponses des cantons du département des Deux-Sèvres. Cette étude a été publiée, par canton, dans les Bulletins de la Société Historique et Scientifique des Deux-Sèvres, 3° série Tome I 2° semestre 1993 et Tome II 2° semestre 1994.

Nous ne reproduisons ici, que les réponses du canton de Secondigny

Question (1) - Quelles sont les industries du canton.

Réponse Secondigny - Agriculture, meuniers, foulons, fendeurs et scieurs de bois, filateurs, ouvriers du fer, menuisiers, charpentiers et charrons, vanniers, tisserands en laine et autres ouvriers tailleurs en lingerie, maçons, professions diverses, soins intérieurs, inoccupés et invalides.

(2) - Quel est le nombre d'ouvriers employés dans chaque espèce d'industries?

Secondigny -

	Hommes	Femmes	Enfants moins de 16 ans
Agriculteurs	1778	593	365
Meuniers	78	-	-
Foulons	48	12	-
Fendeurs	200	-	20
Filateurs	10	6	19
Ouvriers en fer	44	-	-
Menuisiers	60	-	-
Vanniers	20	20	40
Tisserands	145	30	67
Ouvriers tailleurs	5	63	15
Maçons	56	-	28
Professions diverses	200	25	25
Soins intérieurs		1871	580
Inoccupés invalides	173	160	1884

quel âge les enfants, fille ou garçons, commencent-ils ordinairement leur apprentissage? Quel est le nombre des apprentis du canton, les conditions habituelles et la durée de l'apprentissage?

Secondigny - Dans l'agriculture, les enfants commencent à travailler de 10 à 12 ans ; dans les autres industries, l'apprentissage commence vers la 15° année et dure environ 2 ans : il a lieu moyennement prix convenu à forfait, plus les fruits du travail de l'apprenti.

(4) - Quelles ressources le canton offre-t-il au travail ? Pourrait-il occuper, soit dans l'industrie proprement dite, soit dans l'agriculture, un plus grand nombre de bras que celui qu'il emploie ?

Secondigny - Céréales, fourrages, herbages, légumes, bois de feu et d'ouvrages, bestiaux, chaux hydraulique, marne. Le pays pourrait occuper un tiers de bras en plus dans l'agriculture; en fertilisant le sol par les amendements et en pratiquant l'agriculture sarclée. Dans les autres industries, il n'est guère possible d'occuper plus de bras attendu que presque tous les produits se consomment dans le pays et sont limités par les moyens d'écoulements.

(5) - Quelles seraient les industries que la situation des lieux permettrait d'y développer ou d'y importer utilement ?

73

Secondigny - Inconnues.

(6) - Quelle est l'importance des banques, des usines et des ateliers en activité?

Secondigny - De peu d'importance, produisant peu pour l'exportation, à l'exception des fabriques d'étoffes grossières à l'usage des campagnes dont les produits s'écoulent dans les départements voisins.

(7) - Quel est, dans les diverses branches de travail, le terme moyen de salaire pour les différentes catégories d'ouvriers, pour les hommes, les femmes et les enfants ?

Secondigny - 120 F et les vivres pour les hommes ; 50 F pour les femmes ; 30 F et les vivres pour les enfants.

(8) - Quelle est, au prix moyen des objets de consommation, la somme annuelle jugée indispensable, 1° à un ouvrier seul, 2° à un ménage composé du mari, de la femme et de deux enfants en bas âge ?

Secondigny - Pain de seigle, 17 centimes le kilogramme; pain de froment, 22 centimes ½; lard, 70 centimes; haricots, 20 centimes le litre; bœuf, veau, mouton, 80 centimes le kilogramme; pommes de terre, 1 F75 l'hectolitre.

Pour 1'ouvrier seul, 180 francs; pour sa famille, 400 francs.

(9) - Quelles sont les conditions d'existence des ouvriers sous le rapport de l'habitation, de la nourriture et du vêtement ?

Secondigny - Habitation pauvre, nourriture peu confortable consistant en pain de seigle, légumes, fromage et un peu de salaisons, vêtement grossier mais insuffisant

(10) - Quelles sont, parmi les diverses branches du travail, celles où l'aisance est la plus grande, et celles au contraire que frappe le plus souvent le fléau de l'indigence?

Secondigny - Les industries diverses ne travaillant que dans la localité ; il y a entre elles à peu près parité et elles n'ont guère à souffrir que de l'inactivité qu'entraîne l'extrême cherté des vivres.

(11) Quel est le mode des conventions usuelles ou exceptionnelles qui interviennent entre les ouvriers et les patrons, soit pour les travaux à exécuter à la campagne, soit pour le travail des usines, manufactures ou ateliers?

Secondigny - Salaire au jour, au mois, à l'année ; rarement à forfait.

(12) - Si les sous-entreprises faites d'ouvriers à ouvriers, et vulgairement connues sous le nom de marchandage, sont utilisées dans le canton, indiquer quelles en sont les espèces ?

Secondigny - Ce mode n'est pas usité, il ne se présente que par de très rares exceptions.

(13) - Quelle est la durée moyenne des travaux pendant l'année, le temps, les chances et les causes accidentelles de chômage de chaque industrie?

Secondigny - Le travail dure toute l'année. Il n'y a de causes ordinaires de chômage que les obstacles naturels et accidentellement que le malaise de l'agriculture qui chez nous est le grand producteur et le grand consommateur.

(14) - Quelle est la cause première de la prospérité ou de la décadence de telle ou telle industrie du canton ?

Secondigny - Le canton ne possédant que des industries locales, il n'y a pas lieu de signaler ces grands accidents.

(15) - Existe-t-il dans le canton des associations soit entre ouvriers, soit entre patrons et ouvrier? S'il en existe, quels sont les conditions et les résultats de ces associations?

Secondigny - Non.

(16) - Quelles applications nouvelles pourrait-on faire des principes de l'association?

Secondigny - Inconnues.

(17) - Quelle est l'influence sur l'industrie et le travail libre, des travaux entrepris dans les maisons centrales de détention, les hospices, etc. ?

Secondigny - Il n'y a pas d'établissement de ce genre. (seul le canton de Parthenay a répondu à cette question)

(18) - Quels seraient les moyens d'augmenter la production et d'assurer le développement progressif de la consommation ?

Secondigny - Favoriser l'agriculture en ouvrant des débouchés à ses produits, facilitant les moyens d'échanges comme moyen pratique, fertiliser les terres par l'amendement surtout par le chaulage, ce qui permettrait la culture des plantes fourragères et donnerait nécessairement une plus grande quantité d'animaux, d'engrais, de blé et autres produits quelconques ; comme moyen moral, intéresser les cultivateurs en consentant de longs baux.

(19) - Quel est le nombre et l'espèce des institutions de prévoyance et de secours mutuels existant dans le canton en faveur des ouvriers ou patrons ? Quelles sont les conditions fondamentales des règlements de ces institutions ? Quels sont les résultats obtenus dans l'intérêt moral et matériel des membres affiliés ?

Secondigny - Nulles.

(20) - Quel est l'état de l'instruction parmi les travailleurs ? Combien, sur 100, savent lire et écrire, tant parmi les hommes que parmi les femmes.

Secondigny - Très arriérée; s'améliore cependant.

(21) - Quel est l'état de l'éducation morale et religieuse?

Secondigny - Bon.

(22) - S'occupe-t-on de l'instruction professionnelle? Quels seraient les moyens de la développer?

Secondigny - Non. Quant à présent il ne paraît pas qu'il y ait utile d'établir dans la localité d'institution de ce genre, les moyens ordinaires suffisent ; il pourrait y avoir exception pour l'enseignement agricole.

(23) - Quel est, dans les diverses industries du canton, le nombre d'heures consacrées au travail de chaque ouvrier?

Secondigny - La moyenne de l'année est dix heures, déduction faite du temps de repas. (La réponse des autres cantons est : on travaille depuis l'aube jusqu'à la nuit)

(24) - Quelles sont les industries du canton qui, au point de vue hygiénique, exerce une influence fâcheuse sur les ouvriers qui s'y livrent?

Secondigny - Il n'y a pas d'industrie insalubre à signaler.

(25) - Quel est l'effet du travail de nuit au point de vue moral et matériel?

Secondigny - Le travail de nuit est de peu d'importance et n'a lieu qu'en hiver pendant les longues nuits ; il ne produit que de bons effets sous le rapport moral et matériel.

(26) - Quels seraient, à côté des causes locales de malaise, les moyens propres à prémunir les ouvriers contre les maux signalés et à améliorer leur état ?

Secondigny - Leur assurer l'amour de l'ordre et de la conservation.

(27) - Quelle est la situation actuelle des intérêts agricole?

Secondigny - Souffrante mais tendant à s'améliorer.

(28) - Quels travaux pourrait-on entreprendre dans le canton à l'avantage de l'agriculture ?

Secondigny - La confection des bons chemins. Il y a sous ce rapport beaucoup de faits, mais il reste beaucoup à faire.

(29) - Quels seraient les moyens d'arrêter l'émigration, vers les villes, des travailleurs des campagnes, et d'appliquer aux travaux des champs les bras inoccupés de l'industrie?

Secondigny - La cause qui porte les travailleurs des campagnes vers les villes étant que les professions artistiques sont plus honorables et moins pénibles que le travail des champs, il ne résulte que le moyen de les retenir est de les encourager par des récompenses honorifiques et par un salaire convenable.

Notons que ce sondage national a été réalisé en 1848, époque troublée qui a vu la fin de la monarchie et le retour de la République.

### Commerces et Industries en 1897.

#### Annuaire Général des Deux-Sèvres

Secondigny, 2.443 habitants, 3.734 hectares.

Aubergistes: Bonnin, Boutin, Gourbault, Martineau, Pitault, Vigneau.

Boucher: Bouffard.

**Boulangers**: Devault, Verger. **Bourreliers**: Chillaud, Largeau

Cabaretiers: Bonnifait, Boula, Brunet, Charbonneau, Devaud, Gaudry, Morin B Morin J,

Revault, Sauzé, Sené, Vivier.

Chaisier : Dahay.

**Chapeliers**: Gourbeau, Largeau. **Chaux** (fabriquant) Morisset.

Cordonnier : Massé.

Débits de tabac : Drillaud.

Engrais: Baudu, Boutin, Pougnault, Vignault.

**Epiciers**: Paillat, Robin, Vivier, Vivier B.

Expert-géomètre : Guichard.

Ferblantiers: Auger, Cornet. Grains: Michaud, Vivier.

Hongreur : Brossard.Horloger : Colin.Hôtelier : Allard.

**Instruments aratoires**: Drochon.

Lingerie: Vivier, Vergnaud.

**Marchands Forains**: Chevalier, Gris.

Marchands Fer: Liaud, Morin, Reveau, Roy.

Menuisiers: Vergnault. Mercier.

**Meuniers**: Baty à L'Aumondière, Joly A au Grand Moulin, Jolly A fils à la Touche-Guibert, Naud à Prévoireau, Niveau à Robin, Poinot à Battreau, Rambaud aux Effres, Vouhé à la Garonnière.

Peintre: Marillet.

Quincailliers: Apercé, Carnet, Moulin, Lemaire.

Sabotiers : Bonnet, Gentil, Girault, Morisset. Serrurier : Zabbé.

Tailleur: Rodier. Tissus: Auger, Papet.

**Vins**: Couturier, Julliot, Richard. **Voituriers**: Bodin, Gourbault.

\* \* \* \* \* \*

# - 1903 - Règlement Sanitaire

Loi du 15 février 1902 Règlement sanitaire pour la construction des bâtiments d'habitation et de ferme.

- Maison 1° Les intérieurs doivent être badigeonnés de chaux.
  - 2° Les couvertures en paille sont interdites.
  - 3° Le sol doit être surélevé de 30 cm. Le sol en terre battue est interdit.
- 4° Les cuisines et pièces communes doivent être grandes et aérées. Les foyers doivent être placés sous une hotte munie d'un tuyau de fumée. La cuisine doit être munie d'un évier.
- 5° Les chambres doivent être de 15,00 mètres carrés, le plafond à 2.50 m et le volume d'air, d'au moins 25 mètres cubes.
- $6^{\circ}$  Les cheminées et appareils de chauffage ne doivent pas dégager ni gaz toxiques, ni fumées.
  - 7° L'habitation est interdite dans les caves.
  - Eau 8° Les sources captées seront soigneusement couvertes.
    - 9° Les puits seront fermés et surélevés de 50 cm.
    - 10° Les citernes seront étanches et voûtées.
    - 11° Le plomb est exclu des réservoirs destinés à l'eau potable.

**Ecuries Etables** 12° Les sols des écuries doivent être imperméables. Les urines doivent s'écouler dans un caniveau en pente. Les murs doivent être blanchis à la chaux.

- 13° Les celliers et pressoirs doivent être éclairés et aérés.
- 14° Les fumiers seront posés sur un sol imperméable.
- 15° Les mares seront curées une fois par an.
- 16° Les outils ne seront pas entreposés dans les lavoirs ou maison d'habitat.
- 17° Les dépôts de vidange, gadoue et immondices sont interdits près des points d'eau. Le déversement est interdit dans les cours d'eau.
  - 18° Les cabinets et fosses d'aisance seront éloignés des sources, puits et citernes.
- 19° Il est interdit de jeter les animaux morts dans les mares, rivières, abreuvoirs ou gouffres ou de les enterrer au voisinage des habitations.
- **Médecine** 20° Les médecins sont tenus de déclarer les maladies épidémiques. Les hôteliers et logeurs sont tenus de signaler à la mairie, les clients malades.
- 21° Tout malade atteint d'une maladie transmissible doit être isolé jusqu'à disparition de la maladie.
- 22° Il est interdit de déverser aucune déjection (crachats, vomis, matières fécales) sur le sol des voies publiques ou privées. Elles seront enterrées profondément après désinfection à la chaux vive.
  - 23° Les effets à usage personnel du malade seront désinfectés.
  - 24° Les locaux seront désinfectés après guérison.
- 25° Les enfants sortant de maladie passeront une visite médicale avant de recommencer l'école.
  - 26° Les infractions seront poursuivies conformément à la loi.

Cette loi dont l'application sera lente, marque un changement d'époque.

\* \* \* \* \* \*

# Corps des Sapeurs-Pompiers de Secondigny en Gâtine.

1879, 14 août, Achat d'une pompe à incendie. Suite au terrible incendie de la Bramière, il y a 5 à 6 ans, où trois des corps de ferme avec leur servitude devinrent la proie des flammes, et compte tenu du mauvais état des revenues de la commune ; le conseil municipal partage l'avis du Maire, d'établir une liste de souscription qui sera présentée dans toutes les maisons aisées de la commune et de demander un secours à M le Préfet pour compléter la somme d'argent nécessaire pour l'achat d'une pompe.

Etaient présents : MM Boutin Victor, Roy François, Baudu Pierre, Brillaud Edmond, Allard Auguste, Liaud Louis, Vignaud Jacques, Charpentier Désiré, Parthenay François, Martineau Pierre et Ganne Maire.

**1880,** La délibération du Conseil municipal de Secondigny du 7 novembre 1880, et un arrêté préfectoral du 8 février 1881, instituent une subdivision de Sapeurs-Pompiers de 18 hommes comprenant :

- 1 sous-lieutenant
- 1 sergent
- 2 caporaux
- 1 tambour ou clairon.
- premier sous-lieutenant: Morin François, Baptiste, nommé le 18 mars 1881. Il était domicilié à Secondigny. Homme fort honorable, doué d'un caractère énergique il a été désigné par les hommes. Ancien militaire, propriétaire, maître cordonnier il a démissionné le 3 juin 1892 presque atteint de cécité.
- deuxième sous-lieutenant: Bouffard Louis, Henri, Alcide est nommé le 17 juin 1892. Il était né à Azay-sur-Thouet le 1° août 1843. Précédemment sergent il exerçait la profession de boucher. Son dévouement n'est pas à mettre à l'épreuve et il est sincèrement dévoué aux institutions républicaines. Décédé le 5 septembre 1899, le maire demande au sous-préfet de Parthenay ce qu'il doit faire en la circonstance.
- *troisième sous-lieutenant*: Auger Alexandre, François, Paul, est nommé le 22 novembre 1899, en remplacement de Bouffard Alcide. Ferblantier, il a fait 4 ans de service au 90<sup>ème</sup> régiment d'infanterie comme armurier. Il démissionne le 30 mai 1900.
- quatrième sous-lieutenant: Bernard Alcide est né le 7 juin 1871. Ancien maréchal des logis au 20<sup>ème</sup> régiment d'artillerie dans l'armée active, il est actuellement dans la réserve de cette armée avec la conservation de son grade. Il exerce la profession de boucher. Il a été choisi par le 18 hommes de la subdivision. Nommé le 18 juin 1900 par décret du ministère de l'intérieur reçu le 4 juillet 1900 à la préfecture. Le 10 août 1905 une lettre du sous-préfet au préfet demande l'expiration des pouvoirs car Monsieur Bernard ne peut-être promu au grade supérieur. Il n'a pas fait montre d'assez de fermeté dans ses fonctions.
- **1881,** le 4 juin la direction de l'artillerie de la Rochelle met à la disposition de la subdivision, 18 fusils à percussion. Ces armes ne seront utilisées que les revues du 14 juillet.
- **1899,** le 9 juillet, lettre de M Baschard, Maire à M le Ministre de l'Intérieur. Suite à un grave incendie, M le Maire demande une récompense pour récompenser le dévouement des sapeurs pompiers. Réponse du Ministre « ... le service des incendies est essentiellement gratuit. Il ne saurait donc être donné suite à votre demande »
- **1893,** La subdivision des sapeurs-pompiers de Secondigny est autorisée à se réunir en armes le 13 août 1893 à l'occasion du Concours Agricole. L'autorisation est donnée par le général commandant la 34<sup>ème</sup> brigade d'infanterie de Poitiers. Elle sera aussi autorisée pour le 1<sup>er</sup> janvier et le 14 juillet de la dernière décade du 19<sup>ème</sup> siècle.
- 1906, le 19 juillet, le maire propose, qu'une aide, de 80 francs annuelle soit accordée au sergent Brunet Jean-Baptiste, né le 17 janvier 1844, atteint de paralysie et sans ressource. Impossible répond le Préfet, il doit avoir 25 ans de service et 65 ans d'âge. Il a bien 25 ans de service mais seulement 62 ans et 6 mois d'âge...

- 1919, le 19 mai, le conseil décide que la somme de 60.70 fr. provenant de la subvention de l'Etat sera employée pour l'achat de vêtements et l'entretien du matériel d'incendie.
- 1920, le 12 juin, le conseil inscrit au budget additionnel, la somme de 2000 fr pour la remise en état des effets et des armes appartenant à la compagnie et qui avaient été réquisitionné par l'administration militaire.
- **1927,** le 26 sept. Renouvellement du grade de sous lieutenant à Audebrand Maurice 39 ans pour 8 ans, soit de 1927 à 1935.
- 1930, le 23 mars, demande d'attribution de la médaille d'argent des sapeurs pompiers à Martin Léon.
- 1935, le 18 octobre, Maurice Audebrand étant capitaine de réserve dans l'armée, fait valoir son droit pour ce titre dans le corps des sapeurs pompiers.
- 1936, 5 juillet, Un conflit opposant Mr Audebrand Maurice, capitaine, avec la municipalité pour le choix d'une motopompe amène sa démission. Par lettre du 5 juillet 1936, il démissionne mais reste en place jusqu'à la nomination de son successeur. Il avait un pouvoir de 8 années du 18.10.1935 au 18.10.1943.
- 1936, Mr Audebrand est remplacé par André Néraudeau lieutenant de louveterie, qui est nommé le 23 septembre 1936. il est nommé sous lieutenant le 13 sept.
  - 1937, 5 février, facture pour la remise en état des vêtements usagés.
- 1945, le 15 juin, démission de André Néraudeau qui vient d'être élu Maire. Il est remplacé, le 18 octobre, par le sous lieutenant Raymond Greteau.
- 1948, le 4 juin, le conseil s'élève contre le retour au service communal d'incendie, mais demande la départementalisation totale du service incendie.
  - 1950, le 26 octobre Raymond Greteau est promu au grade de lieutenant.
- 1967, 6 avril le lieutenant Greteau atteint par la limite d'âge, est maintenu dans son poste dans l'attente d'un remplaçant. Raymond Greteau né le 18 mai 1902, entré au corps en 1923, est élevé au grade de capitaine honoraire pour ses 45 ans de service.

Le sergent Gaston Guérin, mécanicien refuse le poste de chef de corps pour des raisons d'ordre professionnel.

1968, le 11 décembre, le caporal Omer Goubain, accepte le poste et est nommé sous lieutenant chef de corps. Né le 16 janvier 1926 à la Simpolière du Beugnon, Omer Gouban, maçon, avait épousé le 20 août 1948, Micheline Greteau, dont 3 enfants.

\*\*\*\*\*

#### Union de la Musique Municipale

Nous retrouvons l'existence de l'Union musicale depuis plus de 150 ans, dans les archives municipales ; peut-être la création est-elle de 1831 en même temps que la fondation de la compagnie de la garde nationale, pour donner du tonus à nos anciens ? Officiellement, elle date de 1901, régit par la nouvelle loi régissant les associations à but non lucratif.

A la suite des bons résultats obtenus le 13 juillet 1910 au concours inter départemental de Jarnac, les Dames de Secondigny organisent une collecte pour offrir la belle bannière rouge que nous connaissons tous.

	Présidents	Chefs de Musique et de Solfège
1901	Baschard, notaire	Naud
1902 à 1913	Merle Charles, Notaire	Pelvoisin
1920 à 1925	Vignault	Nollet
1926 à 1929	Vignault	Guérin (le père de Gaston)
1929 à 1930	Blanchet Clément, pharmacien	Tribert de Parthenay
1931		Renoux
1931 à 1934		Martineau instituteur
1934 à 1935	Proust	
1935 à 1947	Proust	Prévost Camille et Jolly Marcel
1947 à 1957	Audebrand Maurice	Mainchin
1957 à 1960	Sansillon, chaussures	Mainchin

vers 1911, petite maison sabotier, sur la l'Eglise. Le centre, est chef de la instituteur

En commission mise en place, organiser des théâtrales dans salle des fêtes. musicale étant l'association la plus



Photo prise devant la Bonnet Place de barbu, au Pelvoisin, Musique,

1922, une des fêtes est pour séances la nouvelle L'union

municipale importante

et la plus dynamique, achète les décors et organise les spectacles.

Raymond Greteau, menuisier a géré l'Union Musicale comme secrétaire pendant 31 ans, de 1926 à 1957.

Camille Prévost, excellent trompettiste, est professeur de musique pour plusieurs fanfares de Gâtine, en particulier celle de Mazières.

Après l'arrêt des activités en 1962, Paul Loubeau encourage la reprise en formant des jeunes. A son décès en 1977, Roger Dénoues qui est un membre actif de l'association depuis 1944, prend le relais pour les répétitions et crée en 1978 la première soirée cabaret animée par

Maurice Bercis. L'association se rapproche de la Lyre Allonnaise fondée en 1907, et de la Musique de Fenioux, pour former un ensemble plus important.

En 1989, le nouveau chef de musique est M. Rouvreau, qui sera suivi en 1991, de M. Audurier. La présidente, aujourd'hui est Marie Odile Badet.

Texte de Roger Desnoues.

A Allonne, la fanfare a été créée en 1903 par Florentin Vignault qui en fut le 1° chef. Il sera remplacé en 1927 par Maurice Mahut.

..... En avant la musique ......

# Artisanats et Commerces à Secondigny en 1949.

#### Artisans et Fabricants.

Boucherie, Proust.

Boulangerie, Pâtisserie : Brémaud Jean.

**Boulangerie**: Tougourdeau E. **Boulangerie**: Audebrand H.

Bourrellerie, Sellerie: Rouillé Pierre.

**Bourrellerie, Sellerie, Literie** : Julliot René. **Bijouterie, Horlogerie, Photos** : Chêne Yves.

Bijouterie, Horlogerie: Daguin Marcel.

Charcuterie: Georgeault André.

Charcuterie: Bonnet.

Chaussures, Chapeaux: Sansillon J.
Coiffure Dames: Poinot Simone.
Electricité, radios: Migaud C.

Fabrique de Bonneterie : Clisson Roger. Forgeron, Ferronnerie : Martin Marius.

Forgeron, Ferronnerie: Bercis.

Garage: Longeat Jules.

Garage: Guérin.

Menuiserie, Ebéniste: Chantecaille M.

Menuiserie, Ebéniste: Greteau.

Peinture, Papiers peints : Jollit Marcel.
Peinture, Papiers peints : Chalopin.
Radios, Electricité : Jolly Roger.
Scierie, Parquets : Migeon Louis.

Scierie et Bois de chauffage : Papillon.

Tailleur : Lahaye Célestin. Vélos, Motos : Bonnet Jean.

Vélos, Motos, Armes: Vouhé Prosper.

### Commerces, 1949.

**Assurances automobiles :** Loubeau Paul. **Assurances, Expertises :** Vignault Pierre.

Bière, Charbon: Coulay Arsène.

Café: Devaux Marie.

Café Restaurant : Liébot Pierre. Café Restaurant : Mme Martin

Commerce de bestiaux : Bonnet Michel.

Crédit Foncier: Olivier M.

**Engrais, Semences :** Ingremeau Maurice.

Engrais, Semences: Trouvé Gédéon.

Epicerie, Café: Sapin Maurice.

Epicerie, Mercerie, Funéraire : Moulin Jean. Epicerie, Mercerie, Tissus : Greteau Roger.

Hôtel, Pension: Bonnifait.

**Hôtel, Pension** : Pillet Georges l'Ecu de France. **Matériaux de constructions :** Bouley Gaston.

Papeterie, Jouets, Graines Vilmorin: Baudouin Jean.

Pharmacie: Blanchet.

**Quincaillerie :** Morisset Alfred. **Quincaillerie :** Longeat Marcel.

Tissus, Confection : Audebrand Maurice. Tissus, Confection : Cournapeau Aimé. Tissus, Confection : Taupin André.

Tissus, et deuil : Melle Jottreau.

Vins : Julliot André. Vins : Richard Marcel.

# Elections Législatives en Gâtine

- 1822 Jacques Bujault, de Celles sur Belle, novateur, ardent défenseur de la modernisation agricole est élu député.
  - 1837 à 1848, général Allard, député de Parthenay
  - 1852 29 février Charles Chauvin Lénardière, Bonapartiste 14.108 voix, élu

Jules Failly, député sortant ...... 5.661 -- battu

Docteur Morin de St-Loup sur Thouet...... 3.000 --

- 1857 Charles Chauvin Lénardière est réélu sans concurrent
- 1866 Sont nommés par Napoléon III pour la session 1866 au Conseil Général du département : Président M le général Allard, président de section au conseil d'Etat ; Vice-Présidents : M David Ferdinand, député et M Leroux Charles député, secrétaire M Delavault Eugène, adjoint au maire de Niort.
  - 1870 Fin du second Empire. Victoire des conservateurs.
- **1871** 8 février, victoire des conservateurs, pour le département, 6 sièges sur 7. Le seul élu Républicain est Amable Ricard, Δ avocat à Niort.

Thiers est de août 1871 au 24 mai 1873, président de la République.

La III° République est proclamée le 4 septembre.

### Elections Législatives sous la 3° République à Parthenay

Le nombre de circonscriptions du département est porté à 5 députés pour 4 ans.

En **1876** 9 mars Le général Allard conservateur est élu devant le docteur Ganne

Mac-Mahon, qui a remplacé Thiers en 1873, confie à Amable Ricard, élu à Niort, le portefeuille de ministre de l'intérieur dans le cabinet Dufaure. Mais Amable Ricard † le 12 mai d'une crise cardiaque. La rue principale de Niort porte son nom.

En 1877 22 juin Le docteur Ganne, Δ Républicain, né à Secondigny est élu à Parthenay. Triomphe définitif des Républicains « République, Patriotisme indissociables »

Jules Grévy remplace Mac-Mahon à la Présidence de la République 1879-1887

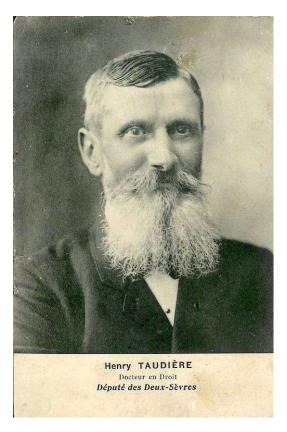
En **1881** 20 août Le docteur Ganne Républicain est réélu. Le seul député conservateur élu du département est de la Rochejacquelin, monarchiste à Bressuire. Ephémère cabinet Gambetta, remplacé par celui de son ami républicain Jules Ferry, artisan obstiné de l'expansion coloniale et auteur de la réforme scolaire qui porte son nom.

En **1885** octobre Le docteur Ganne Républicain est réélu, il † 11 avril 1886, et est remplacé par Georges Richard.

En **1889** 22 sept. L'Election législative de Parthenay, l'organisation a été réalisée par l'assemblée des maires et des conseillers généraux de l'arrondissement. André Lebon °1859, professeur à Science-Po, achète l'Abbaye des Bois d'Allonne.

M. Jean-Paul Taudière, Monarchique..... 10.480 voix, élu

M. André Lebon Δ Républicain.................. 8.918 -- battu



La famille Brillaud, propriétaire de la Bertrandière et de la maison bourgeoise avec parc route de Bressuire, était alliée à la famille Taudière (Député monarchiste)

En 1893, 22 septembre Election législative circonscription de Parthenay :

M. Lebon Δ, Républicain...... 10.465 voix, élu

M. Taudière, Conservateur..... 10.093 voix, député sortant battu

L'élection de André Lebon a été violemment contestée par des manifestations bruyantes, des discutions et des affiches haineuses. André Lebon est nommé ministre du Commerce et des Colonies. Il fonde, début 1892, avec Emile Garan de Balzan, la loge maçonnique « les Amis de la République », dissoute en 1949. Il envoie Galliéni à Madagascar. Son petit-fîls, Pierre Lebon sera député MRP de 1951 à 1955.

- **1894**, Sadi Carnot, Président de la République depuis 1887, est poignardé à Lyon par l'anarchiste Caserio. Apogée de l'anarchisme.

En 1898, 8 mai Election législative circonscription de Parthenay :

M. de Maussabré, Conservateur. 10.487 voix 2° tour 11.613 voix, élu

M. Lebon Δ, Progressiste.......... 10.752 -- 10.390 sortant battu

M. Habelin, Radical..... 577 --

La campagne électorale a été violente. A l'annonce des résultats, les partisans de M. Lebon parcourent la ville, brisent les portes et fenêtres des établissements où se tenaient les vainqueurs. L'état presque insurrectionnel dure plusieurs mois, activé par le journal qui ne craint pas d'imprimer « la révolution est à Parthenay ». Il paraît qu'on entend couramment ces paroles dignes de 93 « il nous faut du sang de chouan ». Parthenay dans sa majorité vote progressiste et n'admet pas que la campagne reste conservatrice.

Félix Faure président de la République, 1895 † 1899 (mort au lupanar) remplacé par Loubet (1899-1906). Méline, président du conseil. Affaire Dreyfus; défendu par Zola et Clémenceau, le capitaine sera gracié en 1899 par le président Loubet.

Repositionnement des parties politiques. Début de la « république radicale »

En **1902**, Campagne législative vigoureuse, à Parthenay et dans le canton de Mazières. Les candidats s'insultent par affiches et journaux. Secondigny reste calme.

M. de Maussabré, Conservateur..... 11.819 voix, élu

M. André Lebon Δ, Républicain..... 10.370 -- encore battu

M. Préklin, Socialiste...... 139 --

Emile Combe, radical anticlérical, président du conseil 1902 à 1905, dissout les congrégations religieuses et amène la séparation de l'église et de l'état.

En **1906**, Après une campagne législative vigoureuse, menée en Gâtine par le sénateur maire de Parthenay, Louis Aguillon, Δ anticlérical °1851 † 1928, qui crée des comités républicains cantonaux. De 1909 à 1914, 10 ministères se succèdent.

M. Louis Demellier, Républicain..... 11.971 voix, élu

M. de Maussabré, Conservateur...... 10.785 -- député sortant, battu

Clémenceau, radical de gauche, ministre de l'intérieur musclé, réhabilite Dreyfus, mais s'oppose à Poincarré avant de diriger l'état d'une main de fer en 1917.

En **1910**, M. Demellier devenu radical fait campagne pour « *l'organisation de la nation armée et une taxe spéciale sur la fortune acquise* »

M. Demellier avocat radical...... 12.392 voix, réélu

M. de Lagarde, Conservateur..... 9.708 --

Armand Fallière, Président de la République de 1906 à 1913, est remplacé par Raymond Poincaré de 1913 à 1920.

En 1914, 11 juillet, Jean Jaurès est assassiné. 3 août, déclaration de la guerre.

M. Demellier, Radical Socialiste.. 11.988 voix, réélu

M. de Wissocq, Conservateur.... 10.223 ---

En **1919**, novembre, la campagne électorale législative se fait par liste départementale, à la proportionnelle ; trois listes en présence.

La liste d'Union Nationale de Clémenceau est élue en totalité devant : la liste Radicale Socialiste, députés sortants battus, ainsi qu'une seconde liste Socialiste.

Aristide Briand (fondateur avec Jaurès du parti socialiste), président du conseil prône la réconciliation. Paul Deshanel président, du 18 fév.-21 sept. 1920, de centre droit, est remplacé par Alex. Millerand nouveau président de la République de 1920 à 1924

En **1924,** La campagne électorale fut violente et passionnée entre le « Cartel des Gauches » et les députés sortants du « Bloc National » de Poincaré et Millerand.

Les candidats de la liste départementale de gauche, sans communiste, sont élus en totalité, dont Louis Demellier pour Parthenay ; nombreuses manifestations

Victoire de la gauche. Edouard Herriot, radical est président du conseil. Après l'échec financier, le président Gaston Doumergue (1924-1931), radical socialiste, fait appel à Poincaré qui reprend la direction du conseil de 1926 à 1929.

En **1928,** Election Législative de Parthenay, retour à l'élection à la majorité, sur deux tours de scrutin en cas de ballottage au premier tour :

Crise économique, les prix s'effondrent. 1.500.000 chômeurs. En 1931, Paul Doumer, est élu Président de la République. Il sera assassiné en 1932, et remplacé par Albert Lebrun, président de 1932 à 1940 (démission en juillet).

En 1932, Election Législative de Parthenay : 22.677 inscrits et 20.815 votants.

En 1936, en janvier, élection, suite au décès de Gustave Bernard, conseiller général radical-socialiste du canton de Parthenay. Victoire du conservateur Félix Lambert, devant Marembart, radical soutenu par l'ensemble de la gauche.

En 1936, 3 mai Election Législative de Parthenay 3 listes Radicales Socialiste.

Macouin Clovis, Conservateur..... 10.112 voix : 2° tour 10.620 voix, élu. Bigot Robert, Rad. Soc. Pelletan.. 5.127 voix : 2° tour 10.148 battu

Brunet Léon, Radical Socialiste.... 4.113 --Turpault Radical Socialiste SFIO... 722 --Joly Robert, Communiste........... 337 --

Le « Front populaire » prend le pouvoir. Pour la première fois, les parties de gauche font « bloc ». Léon Blum, socialiste, est nommé président du conseil. Vote de la loi sur les 40 heures, les 2 semaines de congés payés et l'obligation scolaire portée à 14 ans

Léon Blum sera renversé en 1937 et remplacé, pour un temps, par Camille Chautemps radical socialiste.

15 sept.1938, Edouard Daladier, radical, président du conseil et Georges Bonnet, à Munich, abandonnent leurs alliés aux exigences de Hitler.

En 1940, 22 mars, Paul Reynaud remplace Daladier.

9 mai. Démission du gouvernement de Paul Reynaud. Weygand, 73 ans, remplace Gamelin comme généralissime de l'armée.

13 mai, attaque des Allemands. Le 14 juin, ils seront à Paris.

20 mai, Pour redresser le moral des Français, Paul Reynaud rappelle le maréchal Pétain, 84 ans, ambassadeur en Espagne, et ils étudient ensemble, un cessez-le-feu avec l'Allemagne, alors que depuis le 10 mai, la Wehrmacht envahit la France.

16 juin. Les députés d'Union Nationale votent à 80% pour Pétain. Installation du gouvernement Pétain.

18 juin. Le général de Gaulle, de Londres, lance un appel à la résistance.

22 juin, signature de l'armistice à Rethondes.

3 juillet. Les Anglais, sans prévenir, détruisent une partie de la flotte française au mouillage à Mers-el-Kébir. Cette odieuse attaque provoque une immense indignation en France et rallie au maréchal Pétain, les patriotes hésitants.

10 juillet. Par : 569 voix pour, 80 contre et 17 abstentions, le Parlement d'Union Nationale vote les pleins pouvoirs au maréchal Pétain. Celui-ci est nommé chef d'état et, Pierre Laval président du conseil (déjà 2 fois, président du conseil du cartel des gauches : 1931-1932 et 1935-1936)

... Fin de la III° République

# Elections Législatives sous la 4° République à Parthenay

En **1944**, 25 août, Paris est libéré. De Gaulle installe un gouvernement provisoire d'union nationale à majorité, communistes et socialistes. Georges Bidault est ministre des affaires étrangères. De Gaulle donne le droit de vote aux femmes le 21-4-1945

1944, le 6 septembre, Parthenay est libéré.

En 1945, 21 octobre. Election Législative pour le département des Deux-Sèvres à la proportionnelle, avec apparentement des parties politiques. Pierre Laval est fusillé la veille des élections.

Macouin Clovis, député de Parthenay	URDélu
Mercier André.	MRPélu
Beche Emile député maire de Niort.	Socialiste élu
Poirault Emile, maire de Thouars.	Socialisteélu
Héline Camille professeur à Thouars	Radical Soc . battu
Leroy René, employé.	PCbattu
Sur le plan national : partie communist	te: 26 %
M R P	: 24.5%
S F I O	: 23 %

De Gaulle, élu président du conseil, n'accepte pas ce système triparti et se retire le 20 janvier 1946. Il est remplacé par Félix Gouin.

Le 5 juin, référendum, les Français refusent la constitution proposée par les communistes.

En 1946, 2 juin. Election Législative à la proportionnelle :

Macouin Clovis, Cartel Républicain	PRL	réélu
Mercier André.	MRP	réélu
Beche Emile député maire de Niort.	SFIO	réélu
Citerne Gabriel menuisier, Niort	PC	élu
Héline Camille, professeur à Thouar	s Radical	Socbattu

#### Léon Blum forme le 1° gouvernement de la IV° République.

Vincent Auriol, socialiste, nommé président de la République de 1947 à 1954.

En **1946**, 10 novembre. Election Législative de Parthenay :

Union Gaullisteréélu
MRP
Union patriotique
SFIO
Radical Soc
PC

Edouard Herriot, radical, président du conseil avec 5 ministres communistes **1947**, Guerre d'Indochine. Fin en 1954, suite à la bataille de Dien Bien Phu.

En 1951, 17 juin. Election Législative de Parthenay:

Saillard du Rivault	PRL, Républicains nation él	lu
Lebon Pierre	RPF, Union Gaulliste bat	tu
Mercier André	MRP	-
Sicot Gustave	CGA, Paysans républicains	
Beche Emile	SFIO	
Granger	RGR, Radical	
Citerne Gabriel	PC	

**1954**, René Coty élu (1953) est président de la République de 1954 à 1959. Il nomme Mendès-france, radical, chef du gouvernement. Début de la guerre d'Algérie.

1955, 5 janvier, François Mitterand, ministre de l'intérieur et tuteur de l'Algérie, définit le programme d'intégration de l'Algérie à la France « l'Algérie, c'est la France ». Il envoie le contingent au combat en Algérie.

Le 6 février le gouvernement d'Edgar Faure, radical, remplace celui de Mendès-France. Bourgès-Maunoury remplace Mitterand, qui déclare « Pas de négociations, intégration ». L'ethnologue Soustelle est nommé gouverneur, mais il est trop tard, le « projet de réforme » pousse l'Algérie vers l'extrémiste.

En 1956, 2 janv Election Législative pour le département à la proportionnelle:

Mercier André.	MRP réélu
Saillard du Rivault,	C NI, Paysansréélu
Châtelain Roger, pharmacien, Niort.	Radical Socélu
Cuicci Eugène, opticien à Bressuire,	Poujadisteélu
Citerne Gabriel menuisier, Niort	PCbattu

Guy Mollet, SFIO, forme un gouvernement socialiste qui s'enfonce dans la guerre en Algérie, tout en donnant l'indépendance à la Tunisie et au Maroc. Il envoie « les rappelés » du contingent, en Algérie. Novembre, expédition Franco-Anglaise à Suez.

Guy Mollet est battu en mai 1957. Se succèdent, les radicaux Bougès-Maunoury, Gaillard, puis le MRP Pierre Pflimlin, puis Georges Bidaut, Antoine Pinay..... les records sont tenus par François Miterrand qui participa à neuf différents gouvernements et Edgar Faure à onze, l'un et l'autre se retrouvant dans toutes les combinaisons à majorités et politiques différentes parfois incohérentes.

15 juin, découverte du pétrole à Hassi-Messaoud (le canal de Suez est fermé)

1958, suite à l'insurrection d'Alger du 13 mai, le président Coty appelle le Général de Gaulle qui est investi 1° juin.

... Fin de la IV° République

### Elections Législatives sous la 5° République à Parthenay

1958 28 juin De Gaulle met en place la nouvelle constitution qui est approuvée par référendum par 79 % de « oui » Le président sera élu, non plus par les grands électeurs, mais au suffrage universel direct. Il est de plus, responsable de l'exécutif. Les députés seront élus par un scrutin uninominal à deux tours.

21 décembre, De Gaulle est élu président de la République.

Le département des Deux-Sèvres est désormais découpé en trois circonscriptions, soit un député en moins. Parthenay hérite de Saint-Maixent, la Mothe-Saint-Héray, Champdeniers et Coulonges.

En 1958, 23, 30 novembre, Election Législative de Parthenay,

Jacques Fouchier sera régulièrement réélu jusqu'en 1978 Il est secrétaire d'état à l'Agriculture de 1978 à 1981, remplacé au Parlement par Jean Pineau.

1960, 13 février, la France fait exploser sa 1° bombe atomique à Reggane

De Gaule met fin par référendum, à la colonisation. 100 francs = un nouveau franc

1961, 8 janvier le référendum approuve par 75%, l'autodétermination de l'Algérie. 22 avril, putscht d'Alger. Manifestations de l'OAS et de la Gauche.

1962, 18 mars, accords d'Evian et le 5 juillet, indépendance de l'Algérie.

En 1962, 18 novembre, Election Législative. Jacques Fouchier est réélu.

Victoire de la droite = 56 % : PCF = 22 % ; autre gauche = 22 %

1965, 19 déc. De Gaule 55 % est réélu président devant Mitterand 45 %

En 1967, 5 mars, Election Législative. Jacques Fouchier est réélu.

Victoire de la droite = 56 % : PCF = 22.5 % autre gauche = 21.1 %

En **1968**, 10 juin, Election législative faisant suite aux mouvements étudiants puis populaires de mai. Jacques Fouchier, indépendant est réélu à Parthenay.

Victoire du parti gaulliste 46 %. Net recul de la gauche et du centre.

Total de la droite = 59 %; PCF = 20 %; autres gauches = 20.50 %

1969, suite au « Non » du référendum, refus sur la Régionalisation et la Réforme du Sénat, De Gaulle se retire.

Election présidentielle des 1° et 15 juin. Pompidou 79.39 % élu président devant Poher. Chaban-Demas, 1°ministre, sera remplacé en 1972 par Pierre Messmer.

1970, 12 novembre. Mort du général de Gaulle à Colombey.

En 1973, 4 mars, élection législative, Jacques Fouchier est réélu à Parthenay.

```
Droite = 54.16 \%; PCF = 21.40 \%; autre gauche = 24.40 \%
```

1974, 19 mai. Suite au décès du président Pompidou, Election Présidentielle. Pour l'ensemble des Deux-Sèvres, Valéry Giscard d'Estaing obtient 57,7% contre François Mitterand 42,3%. Giscard d'Estaing élu avec 50,8 % sur le total national.

Jacques Chirac 1° ministre de 1974 à 1976. 1° secrétariat à la condition féminine : Loi Veil sur la légalisation de l'avortement ; Majorité portée à 18 ans ; Sécurité sociale généralisée, etc. Raymond Barre est ministre des finances de 1976 à 1978, puis 1° ministre de 1978 à 1981.

En 1978, 12 et 19 mars. Election Législative de Parthenay, liste majoritaire.

Fouchier Jacques, CNI, Paysans......35.802 voix élu 59.39 %

Beaufort Pierre, partie Socialiste......16.643 -- 27.60 % Frère Gisèle, partie Communiste......5.359 -- 8.89 % Gervaiseau Philippe, lutte ouvrière.....2.482 -- 4.12 %

Jean Fouchier, président du conseil général régional de 1978 à 1981 sera réélu député jusqu'en 1986. En pourcentage total : gauche 50.20 %, droite 47.50 %

National : PCF = 20.60 % autre gauche = 29.60 % droite = 47.47 %

En **1981,** François Mitterand, Socialiste, est élu Président de la République avec 51,80 % contre Giscard 48,20 %. Au 1° tour : Mitterand 25,8 %, Giscard 28,3 %, Chirac 17,9 %, Marchais 15,3 %. Coluche avec 10 % d'intention de vote avait retiré sa candidature

François Mitterand est né le 26 octobre 1916 à Jarnac. Il a été ministre des cabinets Ramadier puis Schuman (1947-1948) Secrétaire d'état des cabinets : Marie, Schuman et Queille (1948-1949), Ministre d'outremer avec Pleven et Queille (1950-1951), Ministre d'état d'Edgar Faure, Ministre délégué de Laniel (1952-1953), Ministre de l'Intérieur et de l'Algérie sous Mendès France, enfin ministre de la justice de Guy Mollet.

En **1981**, 14 juin. Mitterand dissout le Parlement, Election législative. Socialiste = 39.52 % PCF = 16.13 %; Centre 21.66 % Gaulliste = 21.24 %

En **1986**, 16 mars, le gouvernement Socialiste au pouvoir, revient à l'Election par listes départementales à la Proportionnelle. (Loi du 26 juin 1985)

Liste U D F - R P R =  $52.40 \% \rightarrow 2$  députés Liste Socialiste =  $37.20 \% \rightarrow 2$  députés

Michel Hervé, maire Socialiste de Parthenay depuis 1978 est élu

André Clert, adjoint Socialiste au maire de Niort.....élu

Albert Brochard U D F - R P R .....élu

Jean de Gaulle -- -- élu

Socialistes = 34.3 %, PCF = 9.7 %; RPR + UDF = 42.1 %, FN = 9.8 %

Le 20 mars Chirac est 1° ministre avec Balladur, Mehaignerie, Seguin, Madelin. Le nouveau gouvernement fait adopter le retour au scrutin majoritaire à 2 tours!

En 1988, Mitterand, réélu président avec 54,01 % devant Chirac.

5 et 12 juin, élection législative Mitterand avait dissout le Parlement.

Socialistes = 37.9 %, PCF = 11.16 %; RPR + UDF = 40.53 %, FN = 9.9 %

La gauche est majoritaire en sièges. Roccard 1° ministre, sera remplacé en 1991 par Edith Cresson, puis Bérégovoy en avril 1992.

En 1992, 20 sept. Par référendum, le traité de Maastrich est approuvé à 51 %

En 1993, 21 mars Election législative.

Socialistes = 21.92 %, PCF = 9.14 % Ecolos = 11.05 %; Droite = 44.08 %, FN = 12.94 % La droite obtient la majorité absolue, Balladur 1° ministre.

En 1995, mai Chirac RPR, élu Président 52.64 % devant Jospin 47.36 %.

Juppé est nommé 1° ministre. Arrêt des essais nucléaires Français.

En 1996, 8 janvier † de François Mitterrand. Il est inhumé à Jarnac.

En 1996, le Président Chirac dissout le Parlement de droite!

Socialistes = 30.41 %, PCF = 9.89 % Ecolos = 6.94 %; Droite = 36.16 %, FN = 15.25 %

La Droite « la plus bête du monde », est battue par la « Gauche Plurielle » Lionel Jospin est nommé 1° ministre. Chirac, Président de la République.

### En 1997, Election Législative des Deux-Sèvres.

1° Niort,

2° tour Geneviève Perrin-Gaillard PS 56.04%, élue

Jacques Brossard		UDF 43.96%	
2° Saint-Maixent,			
2° tour <b>Ségolène Royal</b>	PS	61.82% réélu	
Léopold Moreau	UDF	38.18%	
1° tour Marinette Veyssière	EXG	2.86%	
Max Rouvreau	PCF	5.86%	
Ségolène Royal	PS	49.11%	
Guy Melani	SE	1.20%	
Léopold Moreau	UDF	30.33%	
Philippe Grandin	LDI	3.36%	
Pierre Lucas	FN	7.28%	
3° Parthenay,			
2° tour <b>Jean-Marie Morisset</b>	UDF	58.61%, élu	
Gaëtan Fort	PS	41.39%	
1° tour Daniel Fasanino	PCF	3.86%	
Gérard Penit	MDC	3.01%	
Gaëtan Fort	PS	27.74%	
Jean-François Pradeau	Verts	5.61%	
	V CI IS	3.0170	
Jean-Marie Morisset	UDF	3.61% 48.61%	
Jean-Marie Morisset Henri Herrren			
	UDF	48.61%	
Henri Herrren	UDF LDI	48.61% 4.01%	
Henri Herrren Colette Messein	UDF LDI	48.61% 4.01%	
Henri Herrren Colette Messein 4° <b>Bressuire</b> ,	UDF LDI FN	48.61% 4.01% 7.16%	

#### \* \* \* \* \* \*

## 2002, Elections Législatives du 9 juin, 3° circonscription,

Inscrits = 61.450; Votants 42.440 soit 69 %

1° tour <b>Jean-Marie Morisset</b>	<b>UMP 59,54% Elu</b>	, cantor	n 65.63 %
Gaëtan Fort	PS 22.80 %		15.69 %
Daniel Fasanino	PCF 2.41 %		7.22 %
Didier Coupeau	Verts 4.49 %		3.12 %
Colette Messein	FN 4.65 %		3 94 %

Note: Daniel Fasalino est depuis 2001, maire de Secondigny.

# LÉGENDES, SOUVENIRS, RUMEURS.....

#### - Souterrains -

Comme toutes les anciennes communes, Secondigny a ses légendes de souterrains dont beaucoup sont **sans fondements**. Qui n'a pas entendu parler du souterrain reliant l'église à l'Aumônerie!!! En y réfléchissant une seconde, nous nous rendons compte que la traversée à grande profondeur, sous trois cents mètres de marécage et de schiste fissuré était impossible au moyen-âge, le souterrain aurait été instantanément noyé.

Les premières maisons construites, avec un vague projet d'urbanisme devaient dater, comme à Parthenay, du XVème siècle. Elles possédaient toutes une cave, dans la mesure où celle-ci se trouvait au-dessus du niveau d'eau. Ces caves, indispensables pour conserver les aliments au frais, étaient reliées entre elles, ce qui permettait en cas d'agression de se sauver en employant ce défilement.

#### Centre Bourg,

- 1 Dans l'angle nord-est de la cave du n° **5 rue de la Vendée**, existe un départ de souterrain maçonné en direction de l'ancienne maison de François Moulin n° 6. L'accès en est condamné par un mur.
- 2 Dans les années 1970, la mairie a fait démolir la petite maison de **Charlotte Bonnet**, (dépôt de journaux, fille de François Bonnet, sabotier) située **rue de Vendée**, angle Ouest de la place de l'église. Cette très vieille maison avec fenêtres à meneaux du XVI° siècle ou avant, possédait une cave avec dans l'angle Est, coté rue, un départ de souterrain voûté maçonné, très profond, partant en direction du sud-est, 11 rue de la Vendée. Nombreuses personnes dignes de foi en ont vu l'entrée, dont Jean-Marie Julliot.
- 3 Jean Audebrand Tel: 05.49.72.07.72 se rappelle que madame Morisset, exferblantier, habitant en face de sa boulangerie, envoyait ses eaux usées dans un souterrain qui passait sous sa maison. Il se disait que ce souterrain allait de « l'Aumônerie » à la « Braudière ». A mon avis ce n'est pas possible, à la rigueur, ce serait du château de Secondigny à la Braudière, et à quelle profondeur pour passer sous les douves ? Mme Motard-Coulay, propriétaire, a fait nettoyer le trou. En profondeur démarrerait un souterrain avec voûte maçonnée en direction de l'Est, parallèlement à la route, passant sous la maison de Rémy Morice.
- 4 Jean-Marie a visité la cave de la maison Morisset sabotier avant sa démolition par la commune vers 1990. La maison était dans l'angle Sud-ouest du carrefour. Dans la cave existait un trou dans le sol, dans lequel M. Morisset jetait ses ordures. Cette cave était en communication avec celle plus à l'Ouest de la maison du n°1 rue de la Vendée. La porte de communication est encore visible.
- 5 Un souterrain se situerait sous la maison N° **29 rue de la Vendée** ; à l'endroit où Bélisaire Ledain situe les bâtiments d'habitation du seigneur habitant le renclos à la fin du moyen-âge.
- 6 Paul Julliot racontait qu'en 1920, au moment de la construction de la maison de Pierre, **16 rue de la Vendée**, les ouvriers ont dû remblayer un souterrain coupant la maison dans son milieu. Pourtant, le niveau ne semble pas s'y prêter. Une petite partie du mur Nord de l'ancienne auberge a été conservé, son épaisseur est supérieure à un mètre. La rumeur rapporte qu'avant l'auberge du cheval blanc, la prison existait à cet emplacement.

Comme nous le voyons dans la cave existante du N° 1 rue de La Vendée, les caves étaient reliées entre elles par des passages.

## En Campagne,

- 7 à l'**Aumônerie**, il y aurait un départ de souterrain en direction de la « Gouinière » ? Ce souterrain aurait été visité sur environ soixante mètres par N...e jusqu'à un éboulement de terrain produit par un tracteur (non confirmé) A la Gouinière le souterrain passerait près de la mare qui se serait vidée brutalement un jour ?
- 8 Un souterrain part de la cave de la maison de madame Guinfolleau, à la **Chevanchère.** Il a été repéré au Nord du puits commun, et à l'angle du carrefour en direction de la **Gouinière** soit sur 20 mètres environ. Pour des raisons de sécurité, ce départ a été récemment recouvert d'un dallage en ciment. Ce souterrain devait être en rapport avec « la Mosnerie »
- 9 Jean-Marie en février 1997 se rappelle que, route de Pougnes à l'angle nord-est avec la route de La **Vergne** (rue des Ormeaux et rue de la Bartière), les agents de l'EDF en plantant un poteau électrique, ont vu celui-ci s'effondrer dans un trou du sol, obligeant le déplacement de son implantation. Un tracteur en labourant le jardin à l'angle nord-ouest de ce même carrefour, a vue lui aussi, le sol s'effondrer à son passage.

Ces effondrements seraient sur le chemin d'un souterrain partant de la **Vergne** en direction du **Longeay**, fief de la seigneurie de La Vergne. La sortie de ce souterrain serait dans le coteau à l'Est de l'ancienne route de Neuvy, champ de la petite garenne.

- 10 Un souterrain signalé par plusieurs effondrements sous les tracteurs, existe partant de la **Caillerie** en direction du bois de la « Boucherie ». La rumeur précise que le départ de la Caillerie serait au fond de l'oubliette (ou puits profond) située sous l'escalier du bâtiment principal (danger d'effondrement).
- 11 Un souterrain est signalé à la **Gautrelièr**e par Mme Bareau-Vernet, à la suite d'effondrements de terrain sous le passage de tracteur. Il se situerait à l'angle Nord d'un bâtiment au sud du village et plus loin en direction de la Cotinière à environ 150 mètres du village.
- 12 Souterrain signalé en bordure de l'ancien chemin reliant la **Barlière** à la Chaulerie.
- 13 Sur le coté Nord du chemin de **Quibrochette** reliant l'ancien moulin à vent de Monraine et la Chaulerie aux Effres, à  $\sim 50$  mètres à l'Est de la route de Niort, un effondrement a montré l'existence d'un souterrain.
- 14 à La **Pommeraie**, partie Ouest du village de l'**Augerie**, face à la Braudière, dans l'ancienne grange, l'effondrement du sol sous le poids d'un tracteur, a montré la présence d'un souterrain.
- 15 à la **Verdoisière**, d'Azay-sur-Thouet, les anciens propriétaires se rappellent la présence d'un souterrain.

#### 16 - A l'Echasserie, dito ci-dessus.

Pendant les périodes difficiles comme les guerres ou la Révolutions, de nombreuses caches ont été aménagées par les habitants pour mettre leurs biens, provisoirement à l'abri.

En plus de ces différents souterrains qui sont des sorties de secours, il existe des souterrains équipés avec des aménagements permettant d'y vivre un temps plus long.

La Société française d'Etude des Souterrains dans sa revue Subterranéa de décembre 1995 fait l'étude préliminaire du souterrain refuge de la « Barre » du Beugnon et signale l'existence d'autres souterrains dans la même commune, au « Champ du Bois » en bordure de la route de la Bonninière et plus loin à 3 kilomètres en direction de l'ancien château de « Rembourgère ».

Le souterrain de la Barre est creusé sous une croûte de grès, dans du schiste feuilleté dur, au sommet de la colline cote 232. Sébastien et Jean-Marie Julliot ont visité une partie. La Barre, maison noble au Moyen-Âge était peut-être au-dessus de ce souterrain comme

semble l'indiquer la présence éparse de débris de tuile et de pierre en surface. A la **Bonninière** du Beugnon, le « champ des caves » se situe sur d'anciennes cavités, sans doute anciens silos.

Notons une autre curiosité que nous rapportons sans garantie. Près de la métairie des **Marandières** du Beugnon, les anciens exploitants se rappelaient l'existence du « Champ du volcan ». C'était une cuvette circulaire égueulée couverte de broussailles d'où jaillissait une source d'eau chaude ?

A Lire : le livre de Jérôme et Laurent Triolet « Souterrains et Croyances » paru en 2002, Editions Ouest-France, et l'étude sur les souterrains aménagés du Bressuirais à Courlay, au Pin et Combrand, datés au environ de l'an 1.000 et utilisés jusqu'à la fin du moyen age, vers la fin du XV° siècle, Bulletin Soc. Hist. 2°semestre 1994.

Notons le danger que représente la visite de ces souterrains, les voûtes très abîmées par le poids et les vibrations des tracteurs, risquent l'effondrement.

\* \* \* \* \* \*

#### - Maisons anciennes et curiosités -

1 - Début 1997, la mairie achète la **maison de François Moulin**, située coté est de la place de l'église. Cette maison figure sur le cadastre de 1830. Dans la cave de cette maison, nous voyons une voûte dont les fondations profondes sont à moins de trois mètres de l'extérieur des murs sud du transept de l'église. Les pierres d'encadrement de la porte de la cave, pourraient dater du XV° siècle, peut-être avant l'inventaire de 1460 (?) Le mur d'entrée, construit en plusieurs fois faisait-il partie du mur d'enceinte entre la porte d'entrée du bourg et l'église ?

Il existe sous la partie sud de la maison, une autre cave dite « cave à sel », comblée pour des raisons de sécurité et manque d'intérêt. Le mur pignon de la maison voisine possède dans cette cave, un fruit vers l'extérieur (Ouest).

Mars 1998, la maison vient d'être démolie. La cave a été conservée intacte et par précaution, dans l'attente d'analyses approfondies, la porte d'accès est fermée. La clef est à la Mairie Dimensions intérieures de la cave 6 m x 4,60 m, niveau du sol actuel 177,90 NGF, François Moulin a remblayé sur plus de 30 cm. L'analyse des remblais intérieurs sera d'un grand intérêt. Le niveau vraisemblable du sol de la cave est ~ 176.40, à comparer au niveau du dallage moyen de l'église qui est ~ de 182.00, soit une différence d'environ 5,50 m! Nous avons pris des photos de la cave en 1998.

- 2 Les anciens enfants de cœur se rappellent très bien, qu'avant la mécanisation des cloches, en tirant celles-ci et en se laissant retomber sur le sol dans l'axe du clocher, ils entendaient un écho, résonner sous le dallage. Cette réflexion amène à supposer la présence d'un vide à cet endroit, crypte (?) Sûrement pas, peut-être des traces de la chapelle primitive ou simplement de la sépulture d'un seigneur Chabot dont le blason est encore visible sur la colonne sud-ouest de la croisée du transept (?)
- 3 Jean-Marie a vu à l'occasion de la pose du réseau d'eau potable ~ 1960, la présence d'un angle en maçonnerie à l'emplacement de la "**Porte Est**", disparue en 1800. Cet angle se situait sous la route, ~ trois mètres à l'angle sud-ouest de la maison Moulin.
- 4 Avec Jean-Marie, le 20 juin 1997, nous avons visité les caves des maisons, n°3 et n°5 rue de la Vendée. Nous avons vu et mesuré un mur de 1.60 mètres d'épaisseur s'élargissant à 2.00 mètres, plus bas, au niveau du sol des caves, fruit coté intérieur. Ce mur est coté sud des caves, à l'aplomb des murs extérieurs, avec un retour d'équerre vers le nord à l'extrémité est de la cave du n°3. Le niveau du sol était au Moyen-Âge au niveau actuel de ces caves.

Le linteau de la porte sur cour de la maison Morin est constitué d'une pierre sculptée représentant deux animaux de petites dimensions, dont un cervidé, encadrant un petit blason. Ce linteau, sans doute de réemplois, devait se situer en façade de la maison du garde chasse!

5 - M. Tougourdeau ex-boulanger, 9 rue de la Vendée en face de l'église, racontait, que les ouvriers en recreusant sa cave, auraient mis à jour des squelettes ?

L'examen des murs de ces caves et la nature du sol semble montrer qu'au moyen âge, le sol à ces endroits était environ deux mètres plus bas qu'aujourd'hui. Sur le coté Ouest, la terre noire est visible sur toute la hauteur de la cave. Un départ de souterrain est visible en direction du sud. L'entrée est condamnée par des planches par sécurité.

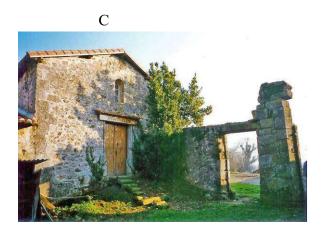
- 6 La maison détruite vers 1970, en lieu et place des n° 23 et 25, en façade, rue de la Vendée possédait des fenêtres à meneaux et des cheminées devant être du XVI° ou avant. Les cheminées récupérées sont visibles.
- 7 Le niveau du sol du jardin de la petite maison ayant appartenu autrefois à H. Colin, 14 rue de la Vendée, a été en 1960 descendu de 40 cm. Dans la partie centrale, un petit égout en pierre a été mis à jour, allant de l'est vers l'ouest.
- 8 La maison **Ferrand** rénovée en 1990, à l'emplacement de l'ancienne gendarmerie aménagée vers 1830, possède deux petites caves voûtées ayant servi de chambres de sûreté. L'une d'elle est maintenant remblayée. La famille Ferrand a acheté cette maison en partie, à M. Allard bijoutier et en partie à Celestin Rossard, tourneur en bois. Ce dernier l'avait luimême acheté à Alphonse Michonneau qui lui tenait de A. Berton ... de N. Berton ... de Decaix ... de Rose Mouchard ... d'un achat du 7 fructidor. Sur le cadastre de 1815, au niveau du 17 rue de la Vendée, nous voyons en limite de propriété, une forme circulaire qui pourrait être les traces d'une tour ou d'un four important ?
- 9 Jean Audebrand rapporte que la minoterie de Marcel Boutin, construite au début du siècle, route de l'Absie sur l'ancienne chaussée, s'appuie sur des fondations de pieux de chêne, enfoncés verticalement en rangs serrés, dans un terrain sans résistance.
- 10 La cave de la maison n° 21 rue de la Vendée possède coté sud un mur de très grande épaisseur qui manifestement est celui de l'enceinte médiévale. Le niveau d'une cheminée datant du XIV ou XV° siècle et d'une ancienne porte, montre que le sol a été décapé dans son ensemble, à cet endroit d'un mètre d'épaisseur. Un relevé sommaire a été fait (voir document avec les plans)
- 11 Qui peut dire l'origine et l'utilité des profonds fossés dans lesquels nous avons joué, dans la partie Ouest du bois de la Mosnerie. Sur la Carte Cassini, figure une Maison fortifiée aujourd'hui disparue «Sanion » ?
- 12 Dans un vieux mur d'une dépendance de la maison n° 11 rue de la Vendée, au-dessus du mur d'enceinte coté Sud, a été trouvé en 2001, un boulet en granit d'environ 35 cm de diamètre, qui pourrait être un projectile pour une catapulte ou un contrepoids pour manœuvrer le pont-levis.

### - Légendes -

1 – **Gâtineau.** En 1874, un abri est construit par Louis Rossard, autours de la **Fontaine de Gâtineau**, actuellement, près du lavoir, coté sud de la route de Fenioux.

La légende rapporte qu'une année de grande sécheresse, malgré les prières et les messes, la pluie refusait de tomber. Une procession est organisée à partir de Secondigny jusqu'à la source du lavoir. Un crucifix est plongé dans la source. En revenant sur Secondigny, une bonne averse trempa toutes les personnes alors qu'elles arrivaient à la hauteur de la Gouinière. Miracle!

2 - à la « **Petitière** » existe une ancienne chapelle dédiée à Saint Barthélemy, patron des cultivateurs. A la fête du Saint, le 24 août, les cultivateurs faisaient bénir, à l'église, un petit sac de semence et allaient en procession jusqu'à la chapelle de la Petitière. Avec le temps et les nombreuses embrassades, la statue en bois, menaçant ruine, a été retirée et conservée par son propriétaire. Le vieux saint, tenant un missel de la main gauche et de l'autre, un couteau guérissait les enfants trop nerveux. Les parents leur disaient, en montrant son couteau « si tu continues à bouger comme ça, il te coupera la langue! »





Cette chapelle a été utilisée en 1942, pendant la dernière guerre, par les maquisards, comme hôpital. Le curé doyen Denécheau, Madame Saulnier du Chef du Pont et le médecin Stocklé, habitant la maison Guignard-Morin, assuraient la maintenance, les liaisons et les soins. Ceci n'est pas une légende.

Le niveau du sol de cette chapelle, très surélevé par rapport à la porte d'entrée et au terrain extérieur, et rendant l'accès du public difficile, pose une énigme ? Le propriétaire doit faire réaliser des sondages.

\* \* \* \* \*

3 - M. Yves Vigneau de la «Royauté» raconte qu'à «**Pilmil**» la légende raconte qu'il existait un trésor caché sous le calvaire. Une pierre de ce calvaire avait la propriété de guérir de coliques les malades qui venaient s'y frotter le ventre. Les volontaires, atteints de coliques, sont invités à essayer le remède... La croix de ce calvaire a été restaurée sans découverte de trésor.

D'après les souvenirs des anciens des familles Vigneau, Alban, et de Jean-Marie, il aurait existé à Pilmill, une chapelle où officiaient des moines et un cimetière pour la sépulture des pauvres, d'où certaines nuits sortaient des feux follets qui menaient la sarabande?

Les travaux de terrassement de la route et des chemins, ainsi que les labours profonds, n'ont jamais livré de trace de chapelle ni de cimetière.



\* \* \* \* \* \*

**4** – **Les Longeais**, L'ancien cadastre de 1838, et l'histoire des anciens propriétaires, montre l'importance de la Maison noble, encore au XIX° siècle. Nous pouvons voir sur le cadastre, les traces d'un canal descendant des Châtelliers, qui devait alimenter un jardin à la Française sur le devant, coté sud du Logis.



En souvenir de l'époque faste, il subsiste, en fond de vallée, une ancienne fontaine, autrefois aménagée montrant une tête sculptée en pierre alimentant un ancien bassin. La fontaine abandonnée est en voie de disparition.

\* \* \* \* \* \*

4 - La Pauvrelière, Dans le fond de la vallée, à environ 100 mètres des maisons, en face du bois de la Gouinière, existe une fontaine dite de Saint Antoine qui d'après la légende orale, possédait une eau dotée du pouvoir de guérir de tous les maux. Les personnes en mauvaise santé venaient y prendre de l'eau, sans oublier d'y jeter une petite pièce de monnaie. L'accès est possible par la propriété de la famille Verdon qui en assure l'entretien.

La fontaine figure sur l'ancien plan cadastral établi en 1830 pour la construction de la route stratégique de Niort. En sortie de fontaine existe un ancien lavoir.

\* \* \* \* \*